LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.252 — QUARANTE ET UNIÈME ANNEE — DIMANCHE 13 FÉVRIER 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr — Réclames : 1.75 — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr — Chronique Locale : 10 fr.
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M G Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Etre introduit tour à tour dans les milieux interlopes de Londres où se tramait une mystérieuse et formidable besogne de mort ; être initié au monde des agitateurs russes mis inconsciemment au service de cette même cause, telle est une des mille surprises qui attendent les lecteurs du grand roman inédit

Les Trois Masques de l'Etrangère

dont le Petit Provençal *commencera le mardi 15 février la publication.*

Grâce à une documentation spéciale et inédite, **M. Claude Trévoux,** *l'auteur de cette œuvre remarquable conduira le lecteur dans les pays les plus divers, dans les mondes les plus opposés, dans les salons diplomatiques de Londres, parmi la brillante société anglaise ; dans la voluptueuse Italie méridionale, comme dans le peuple et l'aristocratie russes.*

Partout, on retrouvera une séduisante et redoutable silhouette de femme, héroïne exceptionnelle, en les mains de qui se nouent tous les fils d'une intrigue où le romanesque s'allie à la plus exacte vérité.

Les Trois Masques de l'Etrangère

qui s'apparente par la force de la composition et la perfection de la forme aux romans d'aventures et d'amour de la grande école, constitue la synthèse de tous les éléments tragiques qui ont donné naissance à la situation actuelle.

Nos lecteurs et lectrices trouveront, poussés à leurs extrêmes limites dans

Les Trois Masques de l'Etrangère

l'intérêt dramatique et le pathétique sentimental qui les a séduits jusqu'ici dans les meilleurs romans publiés par le Petit Provençal.

Chronique Parisienne

Ceux qui ne lisent point. — On reparle des zeppelins. — Les signaux. — Méfiance. — Les petits scandales. Dernière mode

Ils sont assez nombreux ceux qui ne veulent rien savoir de la guerre et qui n'ont rien de plus pressé que de lire le journal : ce sont, à peu près tous des nerveux, des neurasthéniques ou des vieillards. Bonne ou mauvaise, l'émotion leur est une souffrance difficile à supporter ; leur imagination travaille fiévreusement et ce ne sont pas les moins à plaindre parmi les victimes de la guerre. Après 70, il y eut une génération que les médecins parisiens connurent bien, celle des enfants nés après le siège et le bombardement de la ville, génération dont les sujets délicats, faibles, souffraient surtout de troubles nerveux.

La dure vie des mères astreintes à de cruelles fatigues rien que pour se procurer la nourriture quotidienne, les dangers qu'elles couraient, la pauvreté du régime, toutes ces causes contribuèrent à affaiblir les enfants conçus à une époque si troublée. Actuellement, si pénible que soit l'épreuve, les mères n'en ont pas matériellement souffert dans la ville capitale ; et, bien que les denrées y aient atteint un prix plus élevé qu'en temps de paix, rien n'a manqué et les enfants peuvent boire du lait, même la surveillance quant à la qualité est devenue fort sévère.

Habitant les villes très peuplées, nous nous occupons de toutes ces choses ; mais, nous ne saurions trouver extraordinaire que certains êtres, doués d'une sensibilité maladive, souhaitent ne plus savoir ce qui se passe.

A côté de ces abstentionnistes, s'agite la masse des prévisionnistes — si l'on peut admettre ce mot — qui veulent, non seulement tout savoir, mais encore tout prévoir. Il ne se produit pas un événement dont ils ne déduisent les conséquences inévitables ; ceux-là sont, selon leur tempérament, optimistes ou pessimistes : la *revue des journaux*, publiée par la feuille quotidienne qu'ils ont coutume de lire, les plonge dans un océan de réflexions opposées les unes aux autres.

Quelqu'un m'a dit : « Après la guerre je ne lirai plus un journal, je suis las d'avoir trop lu ! » Heureusement, le calme se rétablira et le temps viendra où le journal redeviendra l'ami paisible qu'il était avant cette époque de bouleversement.

***

Un sujet sur lequel les réflexions sont intarissables est le passage des zeppelins sur Paris ; une quantité de questions se posent, parmi lesquelles, celles-ci : Pouvait-on empêcher la catastrophe ? A-t-on mis la population en état de se garer à temps ?

Les aviateurs ont répondu à la première; ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient faire dans la région parisienne et le public demande : mais, sur la ligne de retour du zeppelin, qui devait naturellement couper au plus court pour retourner, n'a-t-il rencontré aucun obstacle ?

A la seconde question, le public répond que l'alarme fut donnée trop tard.

Si elle eût été donnée plus tôt, les victimes eussent-elles pu se soustraire à leur malheureux sort ?

Cela ne paraît guère probable ; les bombes tombent où elles peuvent et l'on ne voit guère d'abri possible que les caves, encore cette sorte de refuge a-t-il ses dangers.

Tout le monde donne son avis ; tout le monde indique le lieu où l'on pourrait se masser ; en réalité, rien dans cet ordre d'idées ne paraît pratique.

Seulement, le point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est que l'éclairage de la banlieue a parfaitement indiqué au zeppelin la place de Paris.

On prétend aussi que des signaux ont été faits pour renseigner l'ennemi ; cela c'est autre chose.

Avouons qu'en 1870, on agissait moins précautionneusement à l'égard des espions; il y eut, comme sous la Terreur, des suspects.

On vit alors des maisons envahies par une foule vengeresse parce que l'on avait aperçu d'en bas, un mouvement de lumières promenées comme par un signal.

On a, depuis, beaucoup plaisanté sur l'état d'âme des Parisiens en cette occasion ; il n'en est pas moins vrai que, si des erreurs se produisirent, il n'en résulta aucun mal et que, en revanche, nombre d'indésirables furent mis dans l'impossibilité de nuire.

Nous sommes devenus beaucoup plus disciplinés ; ce n'est pas un bien dont nous puissions nous réjouir. Les gens qui pendant une alarme se permettent de manœuvrer des lumières doivent être sévèrement surveillés, des guetteurs doivent signaler tous les fanaux et il n'est que juste de dresser contravention avec enquête à tout individu promenant son bougeoir sans avoir fermé les volets de son logement.

Parce qu'en 1870 on a malmené quelques individus d'allures louches qui ont pu exhiber des papiers en règle, nous sommes tombés dans un excès de pusillanimité tout à fait répréhensible. La peur de se créer des ennuis fait que, dans certains endroits, on n'ose pas signaler à qui de droit des correspondances et des envois suspects : la surveillance n'est pas assez sérieuse.

Un correspondant m'a écrit, il y a quelques semaines : Sachez que telle île ravitaille les Allemands en pétrole.

— Je n'aime pas les lettres anonymes ; il ne semble pas qu'on doive y donner créance : celle-là est allée au panier. Depuis, je me suis plus d'une fois demandé si mon correspondant qui s'excusait de ne pas signer et prévoyait ma répugnance, n'avait pas raison. Ce qui me tranquillise, c'est que si j'avais envoyé la lettre à *qui de droit*, M. Qui de Droit l'eût également écartée.

Maintenant, le bruit a pris corps et l'écho m'en est arrivé aux oreilles, laissons-le courir.

Méfions-nous, méfions-nous beaucoup, méfions-nous trop ; ce sera assez.

Pour en revenir à notre point de départ, souhaitons que la banlieue soit sévèrement astreinte à éteindre ses feux comme Paris et surtout que l'alarme soit donnée beaucoup plus tôt : la gêne qui peut en résulter ne saurait entrer en comparaison avec les malheurs que trop de lenteur peut entraîner. Evidemment, on ne s'est jamais affolé à Paris, mais on y est content tout de même quand rien de mal n'y arrive.

Les honneurs rendus aux victimes, l'attendrissement de toute une foule émue et respectueuse, les pleurs même versés par des gens qui n'avaient personne à pleurer sont un hommage touchant et digne d'une population vraiment française ; mais, il est mieux de n'avoir point de victimes et, pour cela, il faut savoir imposer la gêne d'une part, et d'autre part s'y soumettre.

***

Et maintenant, parlons des deux scandales !

Le mot est bien gros pour des choses si légères : le premier de ces scandales consiste dans les programmes de certains théâtres, de nombreux music-halls dont s'offusquent nombre de bons esprits.

Nous savons ce que répondent les intéressés : Il ne faut pas avoir l'air triste, cela ferait plaisir aux Allemands !

C'est une raison ; elle ne suffit pas à innocenter tel ou tel imprésario. D'ailleurs, remarquons ceci : les endroits où l'on joue ces stupides gaudrioles sont fréquentés surtout par des étrangers, soit des neutres, dont leur patrie se prive avec plaisir, soit par des ennemis munis de papiers indiscutables. Quelle rafle on ferait là-dedans ! disent beaucoup de Parisiens.

L'autre scandale, dont on peut rire ; c'est l'habillement féminin.

Nombre de femmes sont coiffées de manière à rappeler les shakos de la vieille garde ; elles circulent, entourées de godets profonds, chaussées clair, court-vêtues ! elles exhibent de grosses chevilles tordues qui les font marcher comme les canes, les maigres se moquent des grasses, les grasses des maigres, et, pour une que sa jolie tournure et sa joliesse rendent moins ridicule que les autres, il en est cent dont l'aspect est révoltant.

Laissons passer : tout passe. Au reste, quand la femme se déconsidère par une tenue fâcheuse, c'est que les hommes le veulent bien ; s'ils ont le courage de promener ces épouvantails, si même ils y prennent plaisir, ils ont les femmes qu'ils méritent d'avoir.

Si nous n'étions en temps de guerre, attristés par nos deuils, nous hausserions les épaules et passerions sans rien dire.

Ce qui fait que nous parlons de ces choses, c'est que cette mode nous est arrivée tout droit de l'Allemagne et qu'elle n'a rien de français.

Or, l'Allemagne, nous en avons assez, il serait temps de nous en nettoyer.

UNE MARSEILLAISE

Buvons du Vin !

Tout récemment, l'Académie de médecine déclarait que l'introduction du vin en quantité modérée dans la ration du soldat est une chose excellente. Revenant ces jours-ci sur la question, le docteur Ch. Fiessinger s'est employé à montrer que l'usage du vin, favorable à l'organisme, est également souhaitable au point de vue psychologique. Le vin pris en quantité modérée, en effet, réagit sur le moral de l'individu de la façon la plus heureuse. Il stimule les défences de l'organisme, donne à celui-ci une meilleure résistance contre les auto-intoxications, lui permet de lutter avec avantage contre la dépression nerveuse et, de façon générale, contre les diverses infections et, notamment, contre les infections bronchiques.

De l'avis de M. Fiessinger, enfin, il n'est pas douteux que la race française ne doive à l'usage du vin poursuivi durant une longue suite de générations le meilleur de ses qualités et, en tout cas, son caractère. Ces conclusions, n'ont pas été sans trouver quelques objections.

M. Linossier a fait observer à M. Fiessinger que cet éloge du vin pourrait être exploité abusivement par certains consommateurs peu habitués à modérer leur soif et M. Maurice de Fleury a contesté que le vin fût une boisson favorable aux neurasthéniques.

Mais ces défenseurs de l'eau pure n'ont point réussi à convaincre M. Fiessinger, qui a conclu sa communication en faisant observer que si l'on invoque l'abus pour interdire l'usage du vin, il faut alors interdire presque tous les remèdes, pour la raison que ceux-ci peuvent être toxiques donnés à doses élevées.

560e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 12 Février.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Champagne. — D'après de nouveaux renseignements, l'attaque à la grenade que nous avons exécutée hier dans l'après-midi, dans la région nord-est de la Butte-du-Mesnil, nous a mis, à la suite d'une action d'artillerie, en possession d'environ trois cents mètres de tranchées ennemies.

Une contre-attaque de l'adversaire, effectuée au cours de la nuit a été complètement repoussée. Soixante-cinq prisonniers, dont un officier, sont restés entre nos mains.

Nuit calme sur le reste du front.

Nos poilus entretiennent leurs tranchées : Un parquet en bois est installé pour éviter de séjourner dans l'eau.

LA GUERRE DES AIRS

Les nouveaux Dirigeables allemands

Genève, 12 Février.

Un correspondant du journal suisse *Der Bund*, qui vient d'assister aux essais des zeppelins en construction à Friedrischafen, écrit que les dirigeables allemands ont reçu peu à peu des perfectionnements importants. Ils sont plus longs. Leur armature est en partie métallique. Leur gouvernail est plus petit et plus simple. Leur moteur est extrêmement puissant. Leur vitesse est accrue et leur vol plus aisé. Ils peuvent s'envelopper d'un nuage de fumée qui les dérobe à la vue.

Les zeppelins nouveau modèle n'ont pas de plateforme supérieure. Ils seront armés d'un nouvel engin, dont les essais se poursuivent actuellement et dont les effets seront terribles. C'est une sorte de torpille aérienne.

Les ateliers de Friedrischafen livrent à l'armée allemande un ou deux zeppelins par semaine.

PROPOS DE GUERRE

Les Ventres dorés

La discussion du projet de loi sur les bénéfices de guerre, qui ne fait que de commencer, a été passablement animée.

Ceux de nos honorables qui sont orfèvres ont crié comme des putois à l'égorgement. A les entendre, les industriels fournisseurs de l'armée n'ont réalisé que des bénéfices dérisoires ; pour un peu ils nous feraient croire qu'ils n'ont fait « qu'échanger leur argent » et il faudrait récompenser leur dévouement à la Patrie en leur donnant la Croix de guerre avec palme !

Cette attitude n'a rien qui doive nous surprendre ; elle est naturelle ; le « ne touchez pas à la bourse » est une vérité éternelle et qui prend une importance particulière dans les débats parlementaires. Il va sans dire que les cris sont d'autant plus perçants que celui qui les pousse est plus exposé aux atteintes de la mesure à laquelle il s'efforce d'échapper.

On ne pourrait sans mauvaise foi prétendre que tous les fournisseurs de la guerre ont réalisé des bénéfices scandaleux. Mais on ne saurait non plus prétendre que tous les marchés de guerre se sont distingués par une scrupuleuse honnêteté. C'est pour faire restituer aux bénéficiaires de ces marchés une parcelle de leurs scandaleux bénéfices que la loi doit être votée et appliquée.

En agissant ainsi, la République n'innovera rien. On conte que Napoléon ayant été invité par un de ses fournisseurs d'armée dans son hôtel de la place Vendôme, fut tellement surpris de la façon fastueuse dont on le reçut, qu'il destitua son hôte séance tenante déclarant qu'il était impossible que des marchés honnêtes lui eussent permis un tel train de maison.

Dans toutes les guerres il y a eu des profiteurs considérant l'Etat comme vache à lait, ne voulant prendre nulle part du sacrifice national et des souffrances communes. C'est ceux-là qu'il s'agit d'atteindre, impitoyablement.

Que les fournisseurs qui se sont contentés d'un honnête bénéfice se défendent, réclamant que l'on fasse une distinction, rien de plus juste, mais que l'on prenne garde de s'égarer et de légitimer par la bonne conduite des uns la mauvaise conduite des autres.

Et puis, il est une chose qu'il faut, pardessus tout, éviter : c'est de donner au pays le spectacle d'une Assemblée nationale hésitant à imposer des obligations à quelques centaines de ventres dorés, alors que lorsqu'il s'agit de faire « trinquer le pauvre peuple », cela ne soulève jamais l'ombre d'une discussion.

ANDRE NEGIS

Combien de temps durera encore la guerre ?

Déclaration du ministre des Affaires Etrangères de Russie

Pétrograde, 12 Février.

Dans une interview à un rédacteur du journal « Outro Rossil », de Moscou, M. Sasonoff, ministre des Affaires Etrangères, a déclaré :

— Notre but est non seulement de chasser l'ennemi hors des territoires qu'il a envahis, mais encore de l'écraser définitivement, afin que la Russie puisse se développer en pleine liberté et suivant ses aspirations nationales.

A la question : Combien de temps durera la guerre ?

M. Sasonoff a répondu : La guerre ne peut pas durer longtemps encore, car l'Allemagne ne pourra pas prolonger son effort. A l'heure qu'il est sa situation financière est très sérieuse.

LES NEUTRES ET LES BOCHES

L'écœurement d'un Fabricant de Gaz asphyxiants

Amsterdam, 12 Février.

Un Hollandais qui a résidé neuf ans en Allemagne vient de rentrer au pays natal, après avoir été huit mois chef de fabrication dans une usine de gaz asphyxiants. Il arrivait en droite ligne de Berlin. Son avant-dernier séjour se passa au front des Vosges, où il s'occupa également de la fabrication des gaz.

— J'ai laissé tout cela, fit-il, en manière de conclusion, car cette guerre et les dispositions dont se servent les Allemands m'ont écœuré. Je n'y retournerai plus malgré trois télégrammes de rappel que voici.

Et, en effet, le Hollandais exhiba trois « petits vetts ».

— Dites encore, fit-il, détail que je n'ai lu nulle part, qu'il y a environ deux mois deux zeppelins qui essayaient de passer nos lignes, ont dû rentrer fortement touchés par l'artillerie française. Cela s'est passé dans les Vosges !

Enfin, dans l'Eiffel où j'ai séjourné pendant huit jours, les soldats ne se restaureraient que de pommes de terre.

IL Y A UN AN

Samedi 13 Février

En Argonne, près de Pont-à-Mousson, offensive allemande vers le signal de Xon et contre-attaque française sur Norroy. Dans la vallée de la Lauch (Alsace), une attaque allemande est repoussée par les skieurs alpins.

Un zeppelin, évoluant vers Belfort, est obligé de fuir dans la Forêt-Noire. Un aviateur belge bombarde le camp militaire de Deutz (Cologne).

Front oriental : recul des Russes à Insterburg (Prusse) ; sur la Nida (Pologne), tir violent de l'artillerie allemande ; à Gorlice-Svidnik, occupation par les Russes des fortifications autrichiennes ; à Smolnick, défaite autrichienne : plus de 1.000 prisonniers.

En Serbie, on signale l'invasion du département de Prizrend par des insurgés albanais.

Premier rapatriement par la voie suisse de prisonniers civils français, otages en Allemagne.

A Berlin, réquisition du sucre, des mélas ses et de leurs dérivés.

Nouvel avertissement de l'Allemagne aux belligérants et aux neutres : blocus maritime autour de l'Angleterre à dater du 18 février, aux risques et périls des neutres.

Retour à Paris du président de la République et du ministre de la Guerre après une visite en Alsace.

LA GUERRE

C'est sur notre front que portera l'effort allemand

Les troupes françaises de Salonique franchissent le Vardar

Paris, 12 Février.

Le Conseil des ministres, réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 12 Février.

Il suffit de lire attentivement les dépêches d'origine boche pour s'apercevoir que celles-ci ne tendent qu'à nous tromper sur les véritables intentions de l'ennemi quant à son attaque sur le front de Salonique. Depuis huit jours, pas une fois, on ne nous a donné les mêmes indications sur l'importance ou la position des effectifs réunis à cet effet.

Sarrail vient de jeter un coup de sonde audacieux dans les lignes ennemies. Je suis convaincu qu'il fera apparaître le bluff allemand.

Il en est de même, je crois l'avoir dit, des projets gigantesques que l'on prête à l'ennemi relativement à un débordement du front russe sur ses deux extrémités.

Mieux que tous les raisonnements du monde, les chiffres nous fixent sur les possibilités de l'Allemagne et ses intentions.

En août 1914, elle a lancé, contre nous 1.050 bataillons, contre la Russie 340. Après la bataille de la Marne, elle a 1.220 bataillons à l'Ouest et 400 à l'Est.

L'offensive contre les Russes se prépare. Le nombre des bataillons allemands sur notre front s'abaisse à 1.120. Il s'élève à 750 contre les Russes. Fin août, nous en avons 1.136 contre nous ; fin septembre, au moment de notre offensive de Champagne, 1.174. En Russie, il n'y en a plus que 569. Près de cent autres sont envoyés aux Balkans.

Le 1er novembre, le chiffre remonte sur notre front à 1.231. Il est de 1.286 actuellement. Durant cette dernière période, les effectifs, sur le front russe ne varient guère, 565 bataillons.

Le colonel Feyler qui donne ces chiffres, et sa documentation a toujours été très sûre, en tire des conclusions qui me paraissent irréfutables :

Premièrement, en dépit de la solidité des fronts et de l'accumulation du matériel, l'ennemi n'a jamais cru pouvoir employer plus du tiers de ses forces à l'Est, à l'heure où il voulait porter à la Russie un coup décisif. Si donc il a maintenu contre nous les deux tiers de ses effectifs, même à une période où il se tenait sur la stricte défensive, c'est qu'il estime que notre pression pourrait crever ses lignes.

Deuxième constatation : Tandis qu'elle a diminué ses forces en Russie, l'Allemagne a augmenté ses effectifs contre nous de 38 bataillons en septembre, 57 en octobre, 23 en novembre et 32, en décembre et janvier. N'est-il pas naturel de penser à l'énoncé de ces faits, que si l'Allemagne projette une attaque, c'est contre nous, et non à l'Est ?

Troisième point : Puisque, pour une stricte défensive, l'Allemagne était obligée de tenir contre nous l'été dernier 1.136 bataillons, qui représentent les deux tiers de son armée entière et que ses lignes ont failli être culbutées, elle ne commettra pas la folie de disperser ses efforts. Elle les portera sur un côté et ce côté c'est le nôtre.

Cela ne veut pas dire qu'avec les armées autrichiennes, bulgares et ottomanes, elle ne tentera pas une diversion violente par ailleurs. Il faut s'y attendre, mais les chiffres qui précèdent et qui précisent la répartition des forces allemandes, démontrent d'une façon suffisamment claire les véritables intentions du kaiser, ou ses craintes.

MARIUS RICHARD.

SUR NOTRE FRONT

Les Allemands veulent percer à tout prix

La Haye, 12 Février.

On vient de faire une tournée du plus haut intérêt aux frontières hollando-belge et hollando-allemande. On a appris de très bonne source que 140.000 hommes sont passés ces jours derniers par Aix-la-Chapelle, en route pour le front occidental. On ne sait pas sur quel point ils ont été dirigés. Un grand nombre de canons sont également passés par Aix.

La plus grande activité règne sur les deux grandes lignes de chemin de fer d'Aix à Liège par Goummenich et Horbesthal.

Le sentiment exprimé tant par les civils que par les soldats en Allemagne, c'est que le moment est venu de tenter un dernier coup. Il faut percer à tout prix.

D'autre part, on apprend que les défenses de Namur et de Liège ont été considérablement renforcées et que toutes les garnisons d'Allemagne ont été augmentées pour parer aux manifestations tumultueuses.

Où ils tenteront la rupture

Genève, 12 Février.

Commentant les dernières attaques allemandes sur le front occidental, la *Gazette de Francfort* écrit que le but de ces attaques a été une rectification des lignes allemandes, mais non une rupture du front français.

Si notre commandement envisage vraiment une rupture en Artois, dit-elle, il ne songera pas à Arras, à Amiens, ou à Lille, mais la dirigera du côté de Calais ou de Dunkerque. Notre rupture du front devra amener la décision de toute la guerre.

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

Autour de Salonique

Les Troupes françaises franchissent le Vardar

Salonique, 12 Février.

L'ennemi ne manifeste toujours aucune intention offensive. Par contre, de fortes troupes françaises ont franchi le Vardar, en face de Tophin, s'avançant par deux colonnes divergeantes à douze kilomètres ouest environ.

De nouveaux travaux de défense vont commencer immédiatement dans cette région.

Ce mouvement met entre nos mains de fortes positions naturelles, qui auraient pu servir à l'installation de l'artillerie lourde de l'ennemi et lui permettre ainsi de bombarder nos ouvrages sur la rive gauche du Vardar.

Une pareille marche en avant dont l'importance peut être considérable n'a été rendue possible que par l'arrivée et l'annonce de nouveaux renforts. On peut espérer que bientôt nous ne serons plus contraints de nous tenir étroitement resserrés dans notre camp retranché.

Le maréchal Mackensen à Monastir

Athènes, 11 Février.

Selon des informations de Florina, le maréchal von Mackensen est arrivé avant-hier à Monastir. Il a inspecté les troupes austro-allemandes et est reparti presque aussitôt pour inspecter les autres garnisons allemandes de Serbie.

Des informations de Monastir ajoutent que depuis quelques jours la ville présente l'aspect d'un véritable camp. Les troupes allemandes arrivent continuellement ; certaines sont dirigées aussitôt sur la frontière grecque, d'autres restent campés autour de Monastir

Les autorités germano-bulgares ont réquisitionné de nombreuses maisons appartenant aux Grecs. Il existe peu de troupes bulgares à Monastir.

Pourquoi l'attaque n'a pas encore eu lieu

Budapest, 12 Février.

Le correspondant viennois du journal *Az Est*, a reçu de source bien informée les renseignements suivants au sujet de Salonique :

Les causes du retard dans l'action contre Salonique sont de nature militaire et politique. En ce qui concerne la situation militaire nous ne pouvons faire aucune déclaration. Quant au côté politique il était important d'attendre qu'en Grèce l'opinion fût assez mûre pour que les Grecs s'accoutumassent à la pensée que des soldats bulgares puissent faire leur apparition sur territoire hellénique sans que les Grecs considèrent cela comme une action dirigée contre eux.

Ces déclarations qui émanent d'un journal officieux sont un signe caractéristique qu'en Bulgarie on estime que l'opinion publique grecque est suffisamment bulgarophile.

Bucarest, 12 Février.

Les voies ferrées serbes réparées, seront utilisées à partir de demain.

Le général Mackensen a inspecté le front macédonien. On signale une certaine tension entre le général et l'état-major de Berlin au sujet du retard de l'attaque contre Salonique.

Le général Mackensen et l'état-major bulgare estiment que ce retard compromet le résultat de l'attaque contre cette ville. Le général demande que l'attaque ait lieu immédiatement, sinon il décline toute responsabilité.

On signale le passage de l'amiral allemand Sacke venant de Constantinople.

Les Alliés prendront-ils l'offensive ?

Athènes, 12 Février.

La « Patris » dit apprendre de source autorisée que les Alliés ne cessent de se renforcer dans le camp retranché de Salonique. D'autre part, les Alliés sont en train de construire des voies ferrées. Une allant de Topsin jusqu'à nos lignes de tranchées et une autre partant d'un point assez proche du pont du Vardar.

L'intensité de ces préparatifs fait supposer à la « Patris » que les Alliés ne songent pas uniquement à se tenir sur la défensive. La possibilité d'une offensive de la part des Franco-Anglais à une date très proche, conclut l'organe vénizéliste, ne doit pas être exclue.

Les Allemands préparent un nouveau raid sur Salonique

Salonique, 12 Février.

On annonce de source sûre, que, malgré les représentations du gouvernement grec, les Allemands préparent soigneusement un nouveau raid aérien sur Salonique, raid qu'ils ont l'intention de faire colossal. Outre trois zeppelins non loin de la frontière grecque, je puis vous affirmer aujourd'hui que 20 avions auraient été concentrés à Monastir, avec de forts approvisionnements d'explosifs.

On m'assure que le maréchal de Macken-

sen se rendrait ces jours-ci à Athènes par Larissa.

La répression de l'espionnage

Salonique, 12 Février.

Depuis deux jours, les autorités militaires françaises exercent un contrôle sévère sur les personnes qui circulent sur la ligne de Salonique à Monastir, afin d'empêcher l'espionnage fait par des voyageurs déguisés.

Les voyageurs partant de Salonique doivent exhiber, en gare de Tekeli, un permis délivré par l'autorité française ; dans le cas contraire, ils sont obligés de rebrousser chemin.

Les Alliés à Corfou

Essad pacha est attendu

Corfou, 12 Février.

Essad pacha est toujours à Durazzo, mais il se prépare à passer à Corfou où ses bagages sont déjà arrivés.

On assure que les tribus albanaises sous ses ordres l'accompagneront, pour être jointes à l'armée serbe reconstituée. A leur passage à Durazzo, Essad a décoré de nombreux officiers serbes.

Le consul autrichien s'échappe

Corfou, 12 Février.

Le consul autrichien à Corfou, trompant la surveillance, a réussi à s'échapper et est parti dans un bateau de pêche emportant de nombreux documents et renseignements.

Aucune nouvelle d'Albanie où les pluies torrentielles doivent retarder les opérations.

En Albanie

La marche des troupes autrichiennes

Zurich, 12 Février.

Le *Berliner Tageblatt* annonce, d'après une dépêche de son correspondant au quartier général autrichien, que les troupes autrichiennes sont actuellement à Proza, à 20 kilomètres de Tirana. Elles ont traversé le fleuve Ismi avec beaucoup de difficultés. On attend la résistance principale des Italiens sur la ligne des hauteurs situées entre Durazzo et Tirana.

Genève, 12 Février.

Les journaux autrichiens annoncent l'occupation, le 9 février, de Tirana et des hauteurs entre Preza et Bazarsjak.

L'attaque de Durazzo

Zurich, 12 Février.

Le correspondant du *Berliner Tageblatt* sur le front albanais mande à ce journal que les Italiens, les Serbes et les Albanais se sont solidement fortifiés sur les montagnes de Malikuccok, en vue de défendre Durazzo contre l'attaque de cette ville par les troupes autro-bulgares.

La défense de Valona par les Italiens

Genève, 12 Février.

Les journaux viennois annoncent que Valona sera probablement défendue énergiquement par les troupes italiennes, que les cercles militaires évaluent à 40.000 hommes.

Les Albanais d'Essad pacha ont occupé le cap Rodoni pour essayer de couvrir Durazzo ; on s'attend à une forte résistance de la part des troupes alliées restées en Albanie, et on prépare l'opinion à un arrêt de la marche en avant.

L'occupation de Bérat par les Bulgares

Berne, 12 Février.

Le correspondant militaire de la *Gazette de Voss* écrit à son journal que l'occupation de Bérat, par les Bulgares, indique que le sort de l'Albanie sera bientôt réglé comme celui du Monténégro. Les Italiens, dit le correspondant, pourront s'estimer heureux s'ils restent à Vallona. Entre les mains des puissances du centre, l'Albanie constitue, dès maintenant, un verrou de sûreté, qui ferme la porte à toute tentative des Italiens ou des Alliés, pour couper les communications entre l'Allemagne et la Turquie.

En Roumanie

L'avenir de la Roumanie serait décidé avant peu

Genève, 12 Février.

Le *Taegliche Rundschau*, faisant allusion aux délibérations auxquelles se livrent quotidiennement les ministres roumains au sujet de la politique extérieure de la Roumanie, écrit que l'avenir de la monarchie danubienne sera décidé avant quelques jours.

Genève, 12 Février.

Le *Taegliche Rundschau* écrit que l'on considère la situation comme très grave en Roumanie, et qu'on croit à une décision prochaine. Le Conseil des ministres roumains tient de longues conférences pour discuter la politique intérieure.

En Grèce

La démobilisation démentie

Athènes, 12 Février.

Un communiqué officiel dément tous les bruits concernant la démobilisation générale ou partielle de l'armée. Le ministère de la Guerre déclare qu'il est absolument impossible, dans la situation actuelle, de licencier même une seule classe.

La Hestia dit que le gouvernement étudie un projet relatif au déplacement des corps d'armée helléniques se trouvant en Macédoine, dont le ravitaillement rencontre de nombreuses difficultés, par suite de l'occupation du chemin de fer par les Alliés.

L'expulsion des consuls de Monastir

Athènes, 12 Février.

Parlant des mesures prises contre les consuls de Monastir, la *Patris* écrit :

« Les Germano-Bulgares ont éloigné de Monastir les consuls de Grèce et de Roumanie. Ce fait est d'une grande importance et exige plus qu'une protestation. Le gouvernement de M. Skouloudis prétend que la mesure est générale contre tous les consuls neutres, mais il n'existait pas à Monastir d'autres consulats neutres que ceux de la Grèce et de la Roumanie, encore que Monastir n'est pas, pour la Roumanie, ce qu'elle est pour nous. »

Salonique, 12 Février.

Le consul de Grèce à Monastir accompagné de sa famille et tous les fonctionnaires du consulat, sont arrivés à Florina. La cause de leur départ est inconnue.

Athènes, 12 Février.

Les journaux allemands présentent l'expulsion du consul grec à Monastir comme une mesure toute naturelle, sous le prétexte qu'ils n'auraient plus de champ d'action où exercer leur activité.

La presse grecque commente avec vivacité cette mesure, dont elle donne comme véritable raison l'opportunité, pour les empires du Centre, d'éloigner des témoins gênants de leurs opérations militaires dans la Serbie envahie. D'ailleurs, il est interdit à tous les Grecs de franchir la frontière serbo-grecque.

Les relations gréco-bulgares

Athènes, 12 Février.

Les récentes déclarations de M. Radoslavoff au sujet de Salonique, ont provoqué un très vif émoi à Athènes. M. Radoslavoff aurait dit : « Selon toute probabilité, c'est à nous seuls qu'incombera la solution du problème de Salonique. Nous le résoudrons de la même manière que le problème de Koümanovo, que nous avons occupé pour construire la voie ferrée. » Ces paroles, comme de juste, indisposèrent l'opinion publique grecque, à tel point que M. Passarof, ministre de Bulgarie à Athènes, s'empressa d'aller voir M. Skouloudis pour lui donner des explications. Le ministre bulgare déploya toute son éloquence tant auprès du premier ministre grec qu'auprès des rédacteurs politiques de journaux d'Athènes, mais l'impression fâcheuse produite par les déclarations de M. Radoslavoff ne semble pas complètement dissipée.

La presse gouvernementale cache difficilement son inquiétude.

Londres, 12 Février.

La *Narodni Prava*, de Sofia, publie un article disant que la Bulgarie a besoin de conserver avec la Grèce des relations amicales, mais qu'elle a aussi le droit de poursuivre, avec les puissances centrales, l'ennemi commun, même en territoire grec. Un choix entre ces deux situations est peut-être difficile à faire, mais les hommes d'Etat helléniques doivent enfin comprendre où se trouvent les intérêts des vrais amis de la Grèce.

En Bulgarie

Des volontaires bulgares tirent sur des officiers allemands

Athènes, 12 Février.

Un train transportant des officiers et des soldats allemands a été assailli entre les stations de Stizevo et de Stofipecta par des volontaires bulgares qui ont tiré de nombreux coups de fusil sur les voitures dans lesquelles se trouvaient les officiers allemands.

Plusieurs officiers ont été tués ou blessés.

Afin d'atténuer l'impression produite par cette agression, on déclare de source bulgare que les agresseurs étaient des paysans serbes qui, cependant, n'existent pas dans cette région.

En Mésopotamie

Communiqué officiel anglais

Londres, 11 Février.
(Officiel).

Une reconnaissance partie de Nasriyah a remonté le bras du Tigre, appelé Shatt-el-Hay, sans rencontrer de traces d'une marche en avant des Turcs de ce côté.

Un détachement a commencé le 7 janvier à retourner vers Nasriyah, suivi de très près par des troupes arabes ennemies qui tentaient de tourner ses deux flancs. Ce détachement fut aussi attaqué par de nombreux autres Arabes sortis le long de la route des villages, qui, jusqu'à ce moment, avaient été considérés comme des amis.

Les pertes britanniques déjà signalées s'élèvent à 373 hommes. Les pertes arabes, rien qu'en tués, dépassent de beaucoup le chiffre de 300.

Une colonne, partie le 9 janvier de Nasriyah, a surpris complètement les Arabes, détruisant quatre de leurs villages et ne perdant que six hommes.

LA GUERRE SOUS-MARINE

La Menace allemande contre les Navires marchands armés

La réponse de l'Angleterre

Londres, 12 Février.

On apprend ici que si comme une dépêche de Washington l'indique, les Etats-Unis ont accepté la nouvelle doctrine austro-allemande, en reconnaissant le droit aux sous-marins allemands et autrichiens de couler, sans aucun avertissement préalable, les navires marchands seulement armés pour leur défense, l'Angleterre, en réponse à cette décision, armera, en vue de la défensive, ses paquebots et même ses plus grands cargo-boats.

Le blocus sera encore resserré et une chasse impitoyable aux sous-marins commencera.

L'attitude des Etats-Unis

Londres, 12 Février.

On mande de Washington, au *Morning Post* :

La notification de l'Allemagne au gouvernement américain de son intention de renouveler la guerre sous-marine et de couler sans avertissement, tous les bâtiments marchands alliés transportant des canons, pourrait bien causer un sérieux froissement entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ainsi qu'avec les alliés de celle-ci.

L'intention cachée du mémorandum est celle-ci : l'Allemagne ne désire plus tuer de citoyens américains que le gouvernement des Etats-Unis pourrait se sentir obligé de défendre un jour, tandis qu'il ne fera jamais rien pour les nationaux belligérants assassinés sur les bâtiments battant leur propre pavillon. Une des raisons pour lesquelles on recommande tant, en Amérique, aux citoyens américains, de ne plus voyager à bord des paquebots alliés, mais sur des bâtiments américains, qui ne sont jamais armés, est un argument dont le président Wilson va se servir pour faire passer le projet sur l'augmentation de la marine marchande.

Comme on le voit, l'Allemagne offre ainsi un sauf-conduit aux bâtiments américains, ce qui est considéré, dans certains milieux, comme une grande concession. On craint, de toute façon, que cela amène quelque gêne dans les relations anglo-américaines.

Le mémorandum et la presse anglaise

Londres, 12 Février.

Les *Daily News* écrivent, au sujet du mémorandum allemand :

« Partout où il y a crainte d'attaque sans avertissement, tous les moyens de défense doivent se trouver. Voilà la réponse finale et tout-à-fait décisive aux arguments allemands. Le point douteux actuellement est de savoir quelle sera l'attitude de l'Amérique, vis-à-vis des prétentions allemandes.

Du *Daily Graphic* : « Ainsi, dorénavant les Allemands prétendront simplement que tous bâtiments qu'ils auront coulés étaient armés et la preuve du contraire sera évidemment très difficile à établir. La seule morale à tirer de ceci, est que nos navires marchands soient suffisamment armés pour que nos marins puissent au moins défendre chèrement leur vie. Dans ces conditions, si tous les bâtiments portent des canons, les sous-marins allemands pourraient bien avoir désormais une carrière beaucoup plus périlleuse que celle qu'ils ont eue jusqu'ici. Si les Allemands sont décidés à ne faire aucune distinction entre les combattants et les non combattants, nous deviendrons tous des combattants, et qu'on sache bien que nous ne nous en tiendrons pas à la défensive.

Du *Times* : « Le mémorandum allemand n'aura aucun effet pour la simple raison que l'Allemagne, depuis longtemps, accomplit partout sa menace odieuse, et que chaque fois elle a eu de la chance. Elle ose maintenant traduire en mots qu'elle a coulé des bâtiments marchands alliés à première vue, pendant l'année dernière, et des paquebots depuis le mois de mai, sans s'être jamais donné la peine de vérifier si ces bateaux possédaient ou non un armement.

La presse allemande chante victoire

Genève, 11 Février.

La presse allemande approuve bruyamment le mémorandum du gouvernement relatif aux vaisseaux de commerce armés.

La *Gazette de la Croix* dit :

« La démarche du gouvernement a une très grande importance et pourra bien marquer un tournant de la guerre. Les preuves apportées dans les documents joints au mémorandum, sont irréfutables. L'Angleterre a, la première, entamé et poursuivi la guerre dans le domaine du commerce maritime. C'est pourquoi les lois de la guerre lui seront appliquées. Dans ce domaine, tous les moyens seront employés pour arriver au succès final. Le peuple allemand soutiendra le gouvernement et sera prêt à en supporter toutes les conséquences ».

Dans le *Berliner Tageblatt*, le capitaine de marine Persius s'écrie :

« La voie s'ouvre plus libre devant nos sous-marins contre les navires de commerce armés. Même si tous les cas épineux ne sont pas écartés, notamment pour les navires battant faux pavillons, les sous-marins reprendront leur œuvre avec plus de liberté.

Le *Lokal Anzeiger* écrit : « La guerre des sous-marins va reprendre et doit reprendre, car seule elle atteint l'Angleterre directement et attaque le nerf vital.

Dans la *Deutsche Tages Zeitung*, M. de Reventlow espère que le délai prévu pour les neutres, ne sera en aucun cas prolongé.

Dans la *Gazette de Voss*, M. George Bernhard écrit : « Puisqu'il ressort des documents que les prescriptions de l'Amirauté britannique ne s'étendent pas seulement à la zone de guerre anglaise, mais aussi dans la Méditerranée, nous renforcerons la guerre des submersibles partout où le pavillon britannique flotte sur des navires de commerce armés, certains qu'après les explications et les preuves les neutres reconnaîtront le bon droit de l'Allemagne à poursuivre la guerre des sous-marins sans merci, comme le commandent nos intérêts vitaux. Si nous écartons les scrupules des neutres, ils le doivent à l'Angleterre qui trompe leurs gouvernements, emploie de faux pavillons, et joue avec la vie de leurs ressortissants ».

Les *Berliner Neuesten Nachrichten* estiment que le mémorandum était indispensable et ne pouvait tarder un jour de plus.

La *Post* écrit : « Le plus intéressant n'est pas le mémorandum, mais le fait de l'exécution à bref délai. Nous concevons les plus grandes espérances. »

La *Gazette de la Croix* écrit : « Encore que l'Autriche expose d'une façon réjouissante un point de vue, elle écarte ainsi la possibilité de protéger les navires marchands ennemis armés, qui le sont tous, sous le prétexte que des citoyens isolés sont à bord ».

Rotterdam, 12 Février.

Selon les dernières informations, arrivant de Berlin, la population de la capitale est remplie de joie par le mémorandum allemand qu'elle interprète comme l'indication que, dorénavant, les sous-marins torpilleront les bâtiments marchands à première vue, sans aucun avertissement préalable. Les Allemands espèrent, de cette façon, porter un coup mortel à l'Angleterre.

L'impression en Hollande

Londres, 12 Février.

On mande d'Amsterdam au *Morning Post* :

On est fortement d'avis en Hollande que le dernier mémorandum de l'Allemagne a surtout pour but de créer des difficultés entre l'Angleterre et les neutres, particulièrement les Etats-Unis.

Les Ministres français en Italie

LA DERNIÈRE JOURNÉE DE ROME

Rome, 12 Février.

Toute la population romaine prend le plus vif intérêt à la visite de M. Briand, à ses entretiens avec les hommes d'Etat italiens, aux résultats qui doivent nécessairement en sortir. On peut affirmer que dans les milieux politiques on se montre de plus en plus optimiste. Tous sont pleinement convaincus que les accords qui vont être conclus spécialement sur le terrain militaire ouvriront une période de succès féconds pour les Alliés.

La visite de M. Briand a prouvé, dans tous les cas, qu'il ne règne aucune divergence de vues entre les deux gouvernements qu'ils sont animés des mêmes sentiments qu'ils ont au même degré la résolution de poursuivre la guerre jusqu'à la victoire, jusqu'à l'écrasement complet de la coalition austro-allemande.

Le dîner de l'ambassade

Rome, 12 Février.

Les convives de M. et Mme Barrère, hier soir, au dîner à l'ambassade de France, étaient MM. Salandra, Sonnino, Bourgeois, les ambassadeurs du Japon, d'Angleterre et de Russie, les ministres de Belgique et de Serbie, le général Zupelli, de Martini, l'amiral Corsi, Albert Thomas, général Dall Olio, Borsarelli, Borea d'Olmo, le prince Colonna, M. Duchesne, de Martino, de Margerie, Besnard, général Dumezil, Zammarano, Aldovrandi, Genye, Saroussedisillac, de Billy, colonel François, baron d'Huart, Tondeur, Sheffler, Claudel, Roger et Labouret.

Au milieu d'acclamations, M. Briand apparaît au balcon, avec MM. Bourgeois, Thomas et Barrère.

La manifestation devient, si possible, encore plus vive. On crie : Vive Briand ! Vive la France !

M. Briand, la tête découverte, remercie avec la main, le silence se fait.

M. Briand, d'une voix forte, prononce un vibrant discours de sympathie pour l'Italie. Il se dit fier de l'accueil qu'il a reçu du peuple de Rome. La manifestation a dépassé toute attente. Il remercie au nom de la France, et dit qu'au moment où l'immense conflagration éclata, la France était sûre que l'Italie ne pourrait pas conserver la neutralité. Maintenant que les fils des deux nations sœurs combattent pour un but identique, il faut envoyer un salut aux soldats qui luttent et à ceux qui sont tombés pour la liberté du monde.

M. Briand termine en criant : Vive Rome ! Vive la grande Italie !

La foule répond par un formidable : Vive la France !

La manifestation se renouvelle encore plus chaleureuse, lorsque M. Briand et les ministres se retirent.

Le salut des vétérans italiens

Pendant que la foule stationne encore sur la place Farnèse, une délégation composée des députés Canepa, Faustin, Fracacreta, Toscano et Pirolini, avec des représentants des Vétérans de Dijon, avec leur fanion et plusieurs journalistes, sont reçus par M. Briand qui les accueille cordialement.

Le député Canepa dit :

« Cette délégation composée de députés de la démocratie et de journalistes, vous apporte le salut du peuple de Rome. Dans une cause de liberté, de justice, de revendication des droits du peuple contre l'agression la plus abominable, l'adhésion du peuple italien, surtout des Romains, ne pouvait pas manquer. C'est là de l'histoire et l'histoire de la civilisation.

« Lorsqu'en 1914, les hordes allemandes ont envahi la Belgique et la France, nous avons eu l'impression qu'elles envahissaient nos propres maisons : nous nous sommes levés, nous ouvriers de la première heure et avons demandé notre place d'honneur dans cette lutte qui est la plus grande que le monde ait jamais vue.

« Beaucoup parmi nous se trouvant ici, sont des officiers, des soldats en congé. Lorsque l'heure de l'assaut suprême sonnera, nous ne manquerons pas de descendre de nouveau au camp, heureux de donner notre sang dans la lutte contre la barbarie.

« Dites à vos concitoyens que le cœur du peuple italien est avec eux. »

M. Briand a répondu :

« Votre salut m'est très agréable et cette imposante manifestation est la preuve la plus évidente de la solidarité que l'Italie manifeste dans cette guerre à sa sœur la France ; ainsi que vous, nous sommes sûrs de la victoire finale : Vive l'Italie ! »

Les membres de la délégation ont répondu par : Vive la France !

La foule se disperse lentement et le dîner commence.

La réception des journalistes

Rome, 12 Février.

Le *Giornale d'Italia* publie le résultat suivant du discours prononcé par M. Briand à la réception des journalistes.

Répondant à M. Della Torre, M. Briand dit :

« Je remercie les journalistes réunis ici, avec une effusion d'autant plus grande que moi-même je suis un journaliste authentique. Moi, aussi bien que mes collègues et mes concitoyens, nous savons parfaitement quelle fut, à propos de la guerre, l'œuvre de la presse italienne. Mais je tiens à dire que cette œuvre a été précieuse seulement parce qu'elle a déterminé avec une rapidité plus grande la décision de l'Italie.

« Quant à la voie que l'Italie aurait suivie, à son orientation politique et militaire, personne d'entre nous n'a jamais douté un instant que votre noble pays ne se rangerait du côté où l'appelaient ses traditions, ses sympathies et ses intérêts. La France n'oubliera jamais que, dans cette heure vraiment tragique, où l'Europe est en train de se transformer, et dans cette terrible partie dont la liberté des peuples est l'enjeu, l'Italie est accourue aux côtés de sa sœur latine, et que les soldats italiens ont exposé leurs poitrines à l'ennemi, comme le firent les soldats français.

« La lutte que nous soutenons est, sans doute, âpre, mais la victoire sera certainement à nous, parce que nous voulons la conquérir. Or, pour la conquérir, il n'y a qu'un moyen, l'étroite concorde, et une indissoluble communauté non seulement des décisions, mais de leur réalisation.

« Eh bien, cette concorde devra se réaliser ; elle est même déjà réalisée. Nos ennemis sont favorisés par leur position centrale, mais cet avantage du sort sera supprimé si pour les Alliés il n'y a plus plusieurs fronts de bataille, mais un seul et unique front. »

M. Briand termine en remerciant encore le président de l'Association de la Presse, ses collègues, pour leur agréable visite.

Le discours de M. Briand a été vivement applaudi.

M. Briand et le cardinal Mercier

Paris, 12 Février.

L'*Echo de Paris* reçoit de son correspondant de Rome :

« On est informé que M. Briand et le cardinal Mercier ont eu l'occasion aujourd'hui de se rencontrer dans une maison amie, et ont eu ensemble un cordial entretien. »

La portée des toasts de la Consulta

Rome, 12 Février.

La brièveté des toasts échangés hier soir à la Consulta ne doit pas surprendre. Non seulement, elle s'explique par la précision et la concision habituelles bien connues du baron Sonnino, mais encore, comme le remarque la presse italienne, par la solennité de l'heure qui réclame autre chose que des paroles retentissantes.

Toutefois si les discours furent sobres, les journaux se plaisent à reconnaître que chacun de leurs termes prend une valeur beaucoup plus considérable dans la brièveté de l'ensemble. Les organes les moins enclins aux manifestations francophiles, comme, par exemple le *Corriere d'Italia*, estiment que la concision des discours démontrèrent que les deux hommes d'Etat sont persuadés que le moment actuel est celui des actions, et non des paroles, et fait espérer que dans les conversations de ces jours, on trouvera la voie des accords concrets que réclame l'opinion publique.

« Sobres et simples, relève la *Tribuna*, sans exubérance de paroles et sans excès d'affirmations préventives, les deux toasts échangés à la Consulta répondent à la sévérité de l'époque et contiennent tout ce qui est suffisant pour éclairer le programme des nations alliées, soit dans son but, soit dans ses moyens ».

« Nous avons le devoir, dit le *Corriere della Sera*, nous avons surtout le droit de prendre à la lettre les déclarations des ministres et de les considérer comme leur promesse, dont l'exécution entière et puissante doit être attendue à brève échéance par des signes non douteux en France comme en Italie, et auprès des Alliés comme auprès des ennemis ».

« Les discours d'hier soir, dit l'*Idea Nazionale* furent ce qu'ils devaient être : cordiaux et sobres. Certains auraient préféré une plus concrète énonciation des intentions communes, mais la discrétion dans les circonstances actuelles, ne fait pas défaut à ceux qui, parlant à leurs concitoyens parlent encore à l'ennemi ».

Les commentaires de la presse traduisent fidèlement l'heureuse impression produite dans les milieux politiques romains par la manifestation oratoire d'hier soir. L'opinion attend maintenant avec impatience l'annonce du résultat des conversations qui se sont poursuivies pendant la journée entre la mission française et les hommes politiques italiens. Ce résultat, d'ailleurs, ne semble plus faire de doutes.

A l'hôpital français

Rome, 12 Février.

Ce matin, à 8 h. 45, M. Briand, accompagné de MM. Bourgeois, Albert Thomas et de Margerie, est allé visiter l'hôpital organisé par M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, dans l'institut des Sœurs de Nancy. Ils ont été reçus par M. et Mme Barrère.

M. Briand a visité la salle où se trouvent cent blessés italiens et s'est arrêté à chaque lit. Il s'est entretenu avec chacun des blessés, s'intéressant surtout à ceux grièvement blessés. M. Briand a exprimé à l'ambassadeur et à Mme Barrère, ses vives félicitations pour la parfaite organisation de l'hôpital.

La mission a ensuite quitté l'hôpital pour aller au Panthéon.

Au Panthéon

Rome, 12 Février.

Après voir visité l'hôpital français, M. Briand et la mission française se sont rendus au Panthéon, où ils ont été reçus à l'entrée de l'église par le sous-secrétaire d'Etat à l'Instruction, M. Rosadi, et par le général Spechel, président de l'Association des Vétérans, qui, au nom des vétérans, a salué M. Briand, et lui a offert une gravure des tombeaux royaux.

M. Briand l'a remercié, puis tous les membres de la mission ont signé sur l'album des visiteurs illustres.

M. Briand avait fait déposer deux magnifiques bouquets avec des rubans aux couleurs françaises et italiennes, sur les tombeaux des rois Victor-Emmanuel II et Humbert.

A 10 h. 10, M. Briand, les membres de la mission et M. Barrère, ont quitté le Panthéon, salués respectueusement par un public nombreux rassemblé au dehors.

Le salut de Paris à Rome

Paris, 12 Février.

M. Adrien Mithouard, président du Conseil municipal de Paris, a adressé au prince Colonna, syndic de Rome, le télégramme suivant :

« Au moment où Rome accueille les représentants de la France et les reçoit au Capitole, je me fais l'interprète du Conseil municipal de Paris et de la population en vous envoyant le salut de notre cité ».

Londres-Brindisi répond à Berlin-Constantinople

Genève, 12 Février.

La plupart des journaux suisses commentent le voyage à Rome de M. Briand et soulignent l'accueil chaleureux fait au président du Conseil.

La période crispinienne, écrit la *Tribune de Genève*, n'est plus qu'un mauvais souvenir. L'alliance franco-italienne, de nouveau scellée dans le sang, est plus vivace que jamais. M. Briand vient d'en recueillir l'assurance à Rome, où les toasts les plus enthousiastes et les plus confiants en l'avenir ont été acclamés.

Il n'en pouvait guère être autrement : le Londres-Brindisi répond au Berlin-Constantinople.

L'impression en Russie

Pétrograde, 12 Février.

Les journaux russes enregistrent avec satisfaction la nouvelle du voyage des ministres français à Rome. Elle doit resserrer davantage, écrivent-ils, les liens existant entre l'Italie et sa sœur latine, et garantir la coopération plus étroite et plus efficace des puissances formant le bloc anti-germanique.

La *Retch* écrit : « Sans nul doute M. Briand saura profiter du changement salutaire qui a du se produire en Italie sur la façon d'envisager le rôle de celle-ci dans la guerre mondiale. Espérons que son importante mission sera couronnée par un plein succès. »

Les entretiens de M. Albert Thomas

Rome, 12 Février.

Ce matin, de 10 heures à midi, l'entretien, commencé hier, a continué dans le cabinet du général Dall Olio, sous-secrétaire d'Etat aux armes et munitions.

Le général Dumézil, le lieutenant-colonel François et le commandant Noblemaire y ont participé.

Importante conférence à la Consulta

Rome, 12 Février.

Le *Giornale d'Italia* annonce que ce matin a eu lieu, à la Consulta, un important entretien entre MM. Sonnino, Salandra, Briand et Bourgeois.

Vers 10 heures, M. Salandra est arrivé à la Consulta et a conféré avec M. Sonnino pendant une demi-heure.

MM. Briand et Bourgeois sont arrivés ensuite à la Consulta. L'entretien des quatre ministres a commencé à 10 heures 30.

A midi, l'entretien continuait encore.

Cette conférence, précédant de peu d'heures le départ de Rome de M. Briand et de la mission française, on lui attribue une importance spéciale, et on pense que cet entretien résumera et conclura les négociations qui ont eu lieu les jours précédents.

Le déjeuner de la villa Umberto

Rome, 12 Février.

A une heure a eu lieu, dans la grande salle Borghèse de la villa Umberto, le déjeuner offert par M. Salandra à M. Briand et à la mission française.

A ce déjeuner assistaient : MM. Salandra, Briand, les ambassadeurs de France, de Russie, d'Angleterre et du Japon, Barrère, de Giens, sir J. Rennel Rodd et le baron Hayashi, les ministres de Belgique et de Serbie, Van den Steen et Ristich, Léon Bourgeois, Albert Thomas, de Margerie et de Billy, tous les ministres italiens : MM. Sonnino, Martini, Daneo, Carcano, Zupelli, Corsi, Rippo, Giuffelli, Cavasola, Riccio et Barzilaï, et tous les secrétaires d'Etat, le maire de Rome, prince Colonna, le préfet du palais du roi, duc Borea d'Olmo, le chevalier d'honneur de la reine-mère, marquis Guiccioli, le lieutenant général Barattieri et tous les chefs de cabinet des ministres et sous-secrétaires d'Etat.

Toast de M. Salandra

Rome, 12 Février.

Au déjeuner de la villa Umberto, M. Salandra a prononcé le toast suivant :

Monsieur le Président,

L'accueil que Rome vous a fait, les manifestations de sympathie qui, de toutes parts, vous sont parvenues, vous prouvent à quel point le cœur de l'Italie bat à l'unisson de celui de la France. On peut bien affirmer que dans la lutte qu'elles soutiennent pour la défense des principes qui furent la gloire de leur antique civilisation, les deux nations sœurs se sont retrouvées.

Cette lutte est longue et difficile, mais notre confiance dans la victoire finale est inébranlable, car notre cause est juste. Les efforts des gouvernements alliés, sagement coordonnés dans l'action politique et militaire, sont soutenus par l'enthousiasme des peuples dont la volonté de vaincre doit briser tous les obstacles.

Au pied de nos montagnes escarpées, demain même, vous vous trouverez parmi nos soldats, auprès de notre roi bien-aimé, le premier soldat de l'Italie. Vos yeux contempleront l'effort long et tenace, le dur labeur d'un peuple en armes, conduit par son souverain, qui veut conquérir à la patrie ses frontières naturelles et nécessaires sur les Alpes et sur mer. Nos pensées vous suivront, nous associant de tout cœur au message de fraternité dont l'armée italienne vous chargera pour l'armée française.

Dans ce palais, Monsieur le Président, vous pouvez admirer autour de vous des chefs-d'œuvre précieux de l'art italien. Nous sommes fiers de notre gloire artistique, comme nous sommes fiers de notre gloire militaire conquise par la vaillance de nos troupes. Il m'est spécialement agréable, dans ce milieu qui soulève les âmes aux plus nobles sentiments d'amour de la patrie, de lever mon verre en l'honneur du président de la République française et des souverains alliés, ici représentés.

A votre santé, Monsieur le Président, et à celle des personnages éminents qui vous accompagnent, et dont la visite parmi nous laissera dans nos cœurs un souvenir inoubliable.

Toast de M. Briand

Voici le toast de M. Briand en réponse à celui de M. Salandra :

Monsieur le Président,

Arrivés au terme trop court d'un séjour qui nous a permis à mes collègues et à moi-même de nouer avec Votre Excellence et les membres du gouvernement royal des rapports personnels, que depuis longtemps nous souhaitions pouvoir établir entre nous, j'ai à cœur de vous exprimer toute la satisfaction que nous éprouvons de ces premières réunions.

Venues de toutes parts, des provinces comme de Rome, des plus hautes autorités comme du peuple, dont votre cité est si justement fière, les sympathies, qui ont trouvé dans votre cordial accueil une expression si chaleureuse, ont singulièrement facilité notre tâche en rapprochant nos cœurs. Chez nos ennemis, la coordination des efforts est commandée, pour ainsi dire imposée, par les conditions mêmes de la géographie ; dans le camp des Alliés, elle ne pouvait être que le résultat d'une inspiration supérieure et d'une volonté réfléchie, consciente de ses devoirs, au service du plus noble idéal.

Au moment de quitter votre capitale pour nous rapprocher des régions où la lutte se poursuit au milieu de difficultés telles qu'aucune autre des puissances alliées n'en rencontre de plus meurtrières, nous nous sentons profondément émus à la pensée de ces nobles soldats qui, transportés d'héroïsme, luttent sans trêve, non seulement contre un ennemi fortement retranché, mais aussi contre les obstacles les plus redoutables de la nature alpestre. Tous savent, en France, combien rude est la tâche pour les armées d'Italie, mais aussi, quelle énergie incomparable vos soldats puisent dans la présence, au milieu d'eux, du souverain qui réclame sans compter sa large part de sacrifice et de danger. C'est ainsi, qu'héritière d'un long passé de gloire, dans les armes comme dans les œuvres de l'Art, l'Italie d'aujourd'hui prouve qu'elle est digne des grands ancêtres qui ont entrepris de libérer et d'unifier toutes les terres italiennes, celles que dominent les monts comme celles que baignent les rivages de la mer. Comment un tel chemin, quelque rude qu'il soit, arrosé du sang des plus généreux de ses fils, ne mènerait-il pas à la victoire ? Elle naîtra, soyez-en sûrs, de la continuité de nos efforts communs, chaque jour plus unis et plus solidaires. Sur un seul front, face à l'ennemi, les Alliés poursuivront une lutte sans merci pour assurer le libre essor de l'esprit humain.

C'est dans cette foi que je lève mon verre en l'honneur de Leurs Majestés le Roi et la Reine, Sa Majesté la Reine-Mère et tous les membres de la famille royale. Je bois à la grandeur de l'Italie à la gloire de ses armes et je prie Votre Excellence de trouver ici, en même temps que nos vœux pour elle et les membres du gouvernement royal, l'expression de notre gratitude pour l'accueil fraternel que nous a fait votre belle Patrie.

LE DÉPART DE ROME

Rome, 12 Février.

M. Briand et la mission française, saluée à la gare par les ministres et les autorités, sont partis ce soir à 7 heures 30 pour le quartier général vivement acclamés par la foule.

M. Briand et les membres de la mission, sur tout le parcours de l'hôtel à la gare, ont été vivement acclamés par la foule.

En attendant l'heure du départ, les membres de la mission se sont entretenus dans la salle royale ornée de fleurs avec MM. Salandra, Sonnino et les autres autorités.

A 7 heures 25, M. Briand a quitté la salle royale et, après avoir serré la main plusieurs fois à MM. Salandra et Sonnino, et aux autres ministres, il est monté dans le vagon-salon du train spécial.

M. Briand est accompagné sur le front par M. Barrère et le sous-secrétaire à la Guerre, le général Elia.

Le train s'est mis en marche à 7 heures 30.

M. Briand, debout à la portière, a salué les ministres italiens par le cri de : Vive l'Italie !

M. Salandra et les ministres ont répondu par le cri répété de : Vive la France !

Les Etats-Unis et la Guerre

La Démission du ministre de la Guerre

Un échec du président Wilson

Londres, 12 Février.

Dans la lettre qu'il a adressée au président Wilson, le ministre de la Guerre, M. Garrison, écrit :

« Il est évident qu'il existe entre nous un désaccord, à mon avis sans espoir, sur des principes fondamentaux. Il m'est impossible de m'associer au programme que vous préconisez pour préparer le pays à toute éventualité. Vous êtes partisan d'une garde nationale. Je suis, au contraire, persuadé que nous devons constituer une armée sur le modèle européen, car s'en remettre, pour la défense de la nation, à une milice, serait, à mon avis, compromettre de façon injustifiable la sécurité du pays.

« Nos convictions, dit en terminant M. Garrison, ne sont pas seulement divergentes, elles sont absolument inconciliables. »

Cette démission, ainsi que celle du sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, M. Breckenridge, ont causé, disent les dépêches de Washington, la plus profonde émotion.

New-York, 12 Février.

M. Garrison, sur la question de l'indépendance des Philippines, s'était vu encore « lâché » par le président. Enfin, on considère comme certain que le ministre de la Guerre était d'avis qu'il fallait exiger de l'Allemagne un désaveu formel du torpillage du *Lusitania*, et l'on sait que sa thèse n'a pas prévalu.

Le président Wilson perd le membre le plus influent de son Cabinet, son ministre de la Guerre, au moment où la campagne pour la défense des Etats-Unis n'a pas encore parcouru sa première phase au Congrès.

New-York, 12 Février.

Les démissions de MM. Garrison et Breckenridge sont interprétées par la presse anglaise comme le commencement d'une révolte générale contre le président Wilson.

A travers les Journaux

Paris, 12 Février.

L'*Homme Enchaîné*. — A méditer. — De M. G. Clemenceau.

Ceux qui se proposent d'obtenir un résultat militaire positif dans le domaine de l'aviation ne peuvent se contenter d'apprendre qu'un avocat est remplacé par un canonnier à la tête des services de cette arme, et qu'une délégation des groupes à la Chambre a décidé de ne pas faire ceci ou cela. Tout cela n'est rien qu'impuissant verbiage ou déplacements d'inorganisation, là où il serait nécessaire d'installer des initiatives de direction. La délégation des groupes de la Chambre aurait émis cent votes négatifs au lieu de se contenter de deux, que nous serions dans la même agitation de stérile inactivité que devant, parce que le Conseil des ministres ou Comité de Salut Public.

Ce qui nous manque, c'est tout simplement un organe d'action capable d'agir au lieu de parler. J'ai dit souvent qu'il y avait deux gouvernements, ce qui est la même chose que de n'en pas avoir. Les déclarations de M. Besnard l'ont prouvé. Qu'on nous en donne un, comment qu'il soit composé, et nous serons contents s'il démontre son existence par ses œuvres.

Quand M. Méline s'écriait : « Il n'y a pas d'affaire Dreyfus », la plus furieuse controverse renaissait du fait même des événements. Lorsqu'un des chefs de service de M. Millerand déclarait qu'il y avait trop de canons, M. Charles Humbert répondait par son fameux cri : « Des canons, des munitions ! » A peine M. Briand, fidèle à la méthode classique de ses prédécesseurs, a-t-il proclamé qu'il n'y a pas de crise de l'aviation, que la démission de M. René Besnard, provoquée par ses seules déclarations personnelles, puisque la Commission sénatoriale de l'Armée n'a émis aucun vote sur la matière, révèle à tous les yeux, qu'il y a une crise et une crise, j'en ai peur, qu'un simple changement de personnes ne peut pas suffire à résoudre.

Pour en revenir au vote de la délégation des groupes parlementaires, il est trop explicable que l'énorme question qui leur était posée, en dehors de toute analyse préalable des circonstances qui l'avaient suscitée, se soit heurtée d'abord à des considérations de prudence que j'ai fait moi-même valoir. Rien n'est si naturel. Il n'en est pas moins vrai que les Chambres n'en peuvent être quittes à si bon compte. La question de savoir si nous avons, ou si nous n'avons pas un gouvernement, est, après tout, de leur compétence. Elle a été posée avec tant d'éclat dans l'enceinte même du Palais-Bourbon, que la cire officielle a dû se fondre dans les oreilles les plus bouchées.

Il ne s'agit pas d'une solution de théorie propre à diversifier les loisirs de la paix. Les Allemands sont où l'on sait. Nous avons besoin de procédures effectives.

J'ai défendu le Parlement, l'autre jour, pas du tout par amour du parlementage que j'exècre, mais parce que je vois dans les Chambres la suprême garantie d'un ordre de légalité. Ne comprend-on pas que cette légalité courrait risque de sombrer, si la France n'y trouvait pas les ressources d'action nécessaire qui lui sont dues ? C'est très bien de rejeter des propositions périlleuses, et vraiment je plaindrais les malheureux qui accepteraient de choisir les membres d'un Comité de Salut Public, ou les commissaires aux Armées, mais ce n'est pas assez de dire ce qu'on ne veut pas, il serait temps de dire ce qu'on veut, surtout quand on a recherché et accepté le mandat de vouloir. Sinon l'on pourrait s'exposer, pour s'être détourné d'un mal, à tomber dans un pire.

Puisse cette pensée demeurer présente à qui de droit.

La Victoire. — A une âme inquiète. — De M. Hervé :

Un paysan socialiste de l'Yonne, qui fait son devoir depuis dix-huit mois au front, m'écrit une lettre angoissée pour me dire son trouble. Il a dû lui tomber sous les yeux une de ces lettres, ou un de ces tracts, où quelque pacifiste bêlant aura semé le doute dans son cœur de combattant.

Besogne criminelle et imbécile. On parle parfois de créer un Comité de Salut Public. Ceux qui, en temps de guerre, se livrent, avec la meilleure foi du monde, à cette besogne de démoralisation, ont de la chance que Saint-Just soit mort.

Cet honnête garçon, à qui je ne sais quel capitulard bâté, est allé troubler la cervelle, m'écrit : « Est-ce que nous n'aurions pas, nous, Français, et les Anglais avec nous, une part de responsabilité dans cette affreuse tuerie ? Et Delcassé ? Et Poincaré ? »

Ah ! je reconnais la marque de fabrique ! Je connais cette histoire à dormir debout. La perfide Albion était jalouse des progrès industriels de l'Allemagne. Elle a fait marcher nos hommes d'Etat, en exploitant leurs désirs de revanche. Elle a décidé la Russie tsariste, en excitant les passions panslavistes. Elle a encerclé l'Allemagne, puis jésuitiquement a brouillé les cartes, laissé l'Allemagne croire qu'elle n'interviendrait pas dans le conflit, de façon à l'encourager, à déchaîner la catastrophe, et brusquement, démasquant son jeu, elle s'est jetée dans cette guerre, qui est sa guerre.

Si ce sont ces sornettes qui ont troublé ta conscience, ô mon frère paysan, rassure-toi. Il n'y a qu'un responsable dans cette guerre, un seul : Le gouvernement allemand, avec la complicité de la nation allemande tout entière, qui, par orgueil ou par servilité, l'a laissé faire, le parti socialiste allemand y compris.

En France

Le voyage gratuit aux militaires convalescents

Paris, 12 Février.

A différentes reprises, M. Amiard, député, a rappelé l'attention du ministre de la Guerre sur l'intérêt qu'il y aurait, non seulement pour les intéressés, mais aussi pour l'Etat, à accorder le voyage gratuit aux militaires en congé de convalescence, qui sont obligés de suivre chaque jour, dans un hôpital situé dans une localité proche de celle qu'ils habitent, un traitement spécial.

Le général Galliéni vient d'informer le député de Seine-et-Oise qu'il était tout disposé à accorder la gratuité de ces voyages aux militaires, qui, étant encore soumis à un traitement médical, seraient envoyés en congé de convalescence.

L'enquête sur l'aviation

Pau, 12 Février.

La Commission sénatoriale de l'Aviation est arrivée, cette nuit, dans notre ville. Après le déjeuner à la Préfecture, elle visitera, cet après-midi, le champ d'aviation.

L'ŒUVRE DE L'ANGLETERRE

Les Journalistes français à Londres

Le banquet en l'honneur de la presse départementale. — Importante manifestation franco-anglaise

Londres, 12 Février.

Hier soir, à l'hôtel Savoy, l'Association des Propriétaires des journaux britanniques a offert un banquet en l'honneur des journalistes départementaux français, venus pour visiter la flotte britannique et les régions dans lesquelles se trouvent les fabriques de munitions.

Ces journalistes, qui remportent de leur visite, une forte impression pour la splendide énergie britannique qui a été déployée, avec un grand sentiment d'admiration pour la ténacité de la Grande-Bretagne et de ses colonies, ont été accueillis chaleureusement par lurse confrères de la presse de Londres et des provinces de Manchester, de Liverpool, de Glascow, d'Edimbourg, auxquels s'étaient joints sir William Tyrrel, secrétaire du ministre des Affaires Etrangères ; M. le baron Barante, représentant l'ambassade de France ; sir Herbert Samuel, ministre de l'Intérieur, ainsi que les représentants du ministère de la Guerre et de l'Amirauté.

M. Walter, du journal le *Times*, présidait. Il lut des lettres d'excuses de sir Edward Grey, de l'ambassadeur et du consul de France, ainsi que de journalistes éminents et de notabilités de marque, empêchés. M. Walter souhaita la bienvenue aux journalistes français. Il regretta l'absence de nombreux amis, notamment de lord Northcliffe, grand ami de la France, où il compte de nombreuses relations.

M. Walter donne connaissance d'une lettre de M. Northcliffe, dans laquelle celui-ci exprime son admiration pour le calme de la presse française au cours d'une si grande crise et où il déclare qu'il aurait été heureux de porter un toast à l'*Echo du Nord*, de Lille, et à d'autres journaux des pays envahis. « Nous n'oublions pas, dit dans sa lettre M. Northcliffe, que la guerre a lieu sur le territoire français, que ce sont des femmes et des enfants français, plutôt qu'anglais, qui souffrent jusqu'ici. Vous redirez notre gratitude ainsi que l'affection et l'admiration que nous avons pour la France ainsi que notre certitude dans la victoire ».

Une lettre de lord Burnham, du *Daily Telegraph*, retenu par un deuil récent, dit : « Les Anglais reconnaissent qu'ils se défendent autant en France, dans les Flandres, que s'ils combattaient sur leur propre territoire. La Manche n'existe plus ; elle est devenue un trait d'union plutôt qu'une barrière ».

La salle était décorée des drapeaux alliés et la musique a joué pendant le banquet des morceaux appropriés dont le premier a été *Sambre-et-Meuse*.

Discours du ministre de l'Intérieur

A l'heure des toasts, M. Samuel, ministre de l'Intérieur, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs les Journalistes français,

« J'ai l'honneur, de la part du gouvernement de Sa Majesté, de vous souhaiter la bienvenue la plus cordiale. C'est un plaisir pour nous de voir ici les représentants de la presse provinciale française. Nous avons pour Paris la plus grande admiration et beaucoup d'amitié, mais nous savons aussi que Paris n'est pas la France. L'esprit parisien nous est bien connu, mais nous reconnaissons que l'esprit français est plus grand encore.

« Il y a ici en ce moment beaucoup de choses intéressantes à voir. Peut-être ne vous a-t-on pas montré absolument tout, mais certainement vous en avez vu assez pour vous former une idée de la puissance de la marine britannique. Vous avez pu vous rendre compte des grands efforts que nous faisons pour la maintenir et l'augmenter.

« On ne se souvient pas partout et toujours de la part que la flotte anglaise a prise dans la guerre ; si, au commencement, il y avait eu une grande bataille dans la mer du Nord, si des dreadnoughts allemands avaient été coulés et ce qui serait resté de la flotte allemande mis en fuite, tout le monde rappellerait sans cesse la fameuse victoire navale de telle date de 1914. Mais nous avons fait mieux que cela. Nous avons gagné une victoire sans bataille. La puissance de notre marine est si grande que la flotte ennemie n'ose même pas soumettre à la fortune du combat la question de la suprématie des mers.

« Ainsi la France et les autres alliés peuvent librement transporter leurs armées et s'approvisionner outre mer sans danger et sans obstacle sérieux. Si l'Angleterre n'avait fait rien de plus, cela seul serait un service inestimable, pour la grande alliance, mais je me permets de faire observer que c'est loin d'être tout.

« Vous avez vu quelques-unes de ces grandes fabriques de munitions qui se sont élevées comme par magie dans les coins du royaume, vous avez vu çà et là, des échantillons de près de quatre millions d'hommes qui se sont enrôlés sous les drapeaux ou dans la flotte. Pendant votre séjour, vous avez trouvé sans doute partout l'esprit de solidarité du peuple, résolu à continuer la guerre jusqu'au triomphe final.

« Jamais la nation britannique n'a été plus unanime, pas même, messieurs, lorsque nous avions l'honneur de vous combattre, il y a un siècle. Je puis vous assurer que la résolution du gouvernement est identique à celle du peuple.

« Que nos alliés sachent que s'ils reposent leur confiance sur l'Angleterre, elle sera basée sur un rocher inébranlable. Une chose que j'en suis sûr, vous n'avez pas rouvée et que vous ne trouverez pas, parce qu'elle n'existe pas, vous n'avez trouvé aucune arrière-pensée, aucun but égoïste. Il est une belle phrase de Tocqueville « qui cherche dans la liberté autre chose qu'elle-même, est fait pour nous servir ». C'est pour la liberté de l'Europe et du monde et notre propre indépendance dans l'avenir, que nous avons tiré l'épée côte à côte avec la France également dévouée à la cause de la liberté humaine.

« Nos ennemis ont souffert deux des plus grands désavantages pouvant frapper un peuple : universelle bureaucratie et presse officielle. Je ne dis pas que les gouvernements soient toujours funestes pour les peuples, mais malheur à une nation qui permet à son gouvernement de lui régler, de jour en jour, et de la jeunesse à la vieillesse, ses idées et son développement intellectuel. C'est la gloire de la France et de l'Angleterre que de laisser ouverte la carrière, non seulement aux talents, mais aussi aux idées. Dans cette œuvre la presse prend la première place.

« Quant aux Allemands, puisque nous n'avons pu les persuader de la moralité et de la valeur des idées libérales et pacifiques des nations de l'Ouest, il faut bien les battre, et c'est là ce que nous sommes en train de faire.

« Vous retournerez, je l'espère, en France, avec la conviction que l'effort anglais est digne d'être comparé à l'effort suprême et grandiose de la France. Elle-même, à cette heure critique de sa destinée nationale.

« Messieurs, j'ai le privilège de porter le toast à Son Excellence le président de la République française. M. Poincaré, personnellement, est un homme de la plus grande distinction, pour qui nous autres Anglais, nous ressentons un profond respect et le digne représentant de la grande nation à laquelle nous sommes fiers d'être alliés.

« Au président de la République, j'ai l'honneur de lever mon verre ».

Autres toasts

M. Ferrouillat, du *Lyon Républicain*, a répondu en remerciant, au nom de ses confrères, pour les éloges décernés à la France et à M. Poincaré. Nous sommes si accoutumés, déclare M. Ferrouillat, maintenant en France, à porter des toasts, que cela semble d'un usage immémorial et il porte alors un toast au roi, au nom duquel il joint celui d'Edouard VII, créateur de l'Entente cordiale. Les cris de : « Vive George V ! vive l'Angleterre ! » se font entendre suivis d'un tonnerre d'applaudissements.

Sir Edward Russel porte un toast aux invités.

M. Blaise, de la *Dépêche de Toulouse* y répond en disant que tous remercient sir Edward Russel de ses aimables paroles pour la France et les journalistes français, il déclare que les Français n'ont pas attendu la guerre pour sentir qu'ils étaient amis de la Grande-Bretagne et qu'avec les Anglais ils sont le peuple du monde le plus attaché à la liberté. La guerre est terrible ajoute-t-il, mais sublime, aussi tous les Français ont été heureux de sentir les Anglais prêts à marcher avec eux. Dès ce moment ils étaient sûrs du triomphe.

M. Blaise rappelle toutes les choses magnifiques que ses confrères et lui viennent de voir. Il dit que cette soirée demeurera inoubliable et remercie avec joie ses confrères anglais pour l'accueil qu'ils ont réservé à leurs confrères français combattant avec eux au moyen de leurs plumes, armes légères, mais néanmoins redoutables dans la lutte contre la barbarie et l'hypocrisie en faveur de la civilisation et du bonheur du monde.

M. Daussat, de la *Petite Gironde*, et le représentant du *Progrès de Lyon*, ont également répondu.

Le président propose de porter un toast aux Alliés. Jamais auparavant, déclare-t-il, n'exista une alliance dans laquelle des nations si différentes ont subordonné leurs intérêts individuels à un idéal commun : les Allemands ont révélé toute la bassesse possible de l'humanité, mais ils n'en connaissent pas les grandeurs pour la défense d'une idée. La Belgique, la Serbie et le Monténégro n'ont pas hésité à marcher au sacrifice et, les Alliés eux combattront jusqu'au dernier shilling car leur foi dans la victoire est inébranlable. »

M. Sarrus, du *Phare de la Loire*, a répondu en termes éloquents.

Photographie prise d'un groupe de tirailleurs sénégalais à Blida, le jour de la remise de la croix de la Légion d'honneur au lieutenant Edouard Gay, conseiller municipal de Marseille. En bas, au milieu des militaires assis, le nouveau légionnaire.

«Pro Patria» continue...

Le *Petit Provençal* a dénoncé la manœuvre immonde tentée par la ligue *Pro Patria*, manœuvre qui tendait, sous prétexte de combattre l'alcoolisme, à renouveler à l'adresse de Marseille et de tout le Midi, les infâmes calomnies que l'on sait. Contre cette manœuvre antifrançaise, la réprobation fut unanime, et non pas seulement dans la presse marseillaise mais aussi à la Chambre. Au moment où M. Fernand Bouisson s'apprêtait à donner lecture de la circulaire envoyée par la Ligue à tous les membres du Parlement, il n'y eut qu'une voix pour crier au député de Marseille de ne pas lire devant la Chambre « ce triste document »... Les calomnies de la *Pro Patria* s'effondrèrent ainsi sous le mépris des représentants de la nation, même de ceux qui pourtant ne professent pas un enthousiasme excessif pour notre Midi.

Mais la leçon, paraît-il, n'a pas été comprise, car voici que la Ligue revient à l'assaut. Nous avons, en effet, entre les mains une seconde lettre-circulaire adressée par *Pro Patria* aux membres du Parlement. Cette lettre-circulaire reproduit au verso le texte de l'ordre du jour des débitants de boissons de Marseille sous ce double titre en lettres grasses :

Ce qu'on ne doit pas oublier :

Manifeste des débitants de Marseille

Au recto, c'est la lettre de la Ligue qui intime l'ordre aux membres du Parlement de combattre « avec la même énergie les ennemis de l'intérieur : l'alcool et ses défenseurs aussi bien que l'ennemi du dehors ». Elle porte la signature du président, M. Paul Renaud, et les signatures des deux vice-présidents, MM. Victor Cambon, ingénieur-conseil, et Raphaël-Georges Lévy, membre de l'Institut. Le secrétaire, M. de Jaër, consul honoraire, s'est abstenu cette fois...

Nous ne voulons pas attacher à cette nouvelle manifestation, plus d'importance qu'elle n'en a en réalité. Mais nous protestons une fois de plus avec indignation contre la triste besogne entreprise et poursuivie par la *Pro Patria* contre notre région parce que toute œuvre de division apparaît en ce moment comme une œuvre antipatriotique, et pour tout dire d'un mot comme une œuvre criminelle.

Le premier Général alsacien

Le colonel Scheuch, directeur du département central au ministère prussien de la Guerre, ancien commandant du 5e régiment d'infanterie de la garde prussienne, qui vient d'être promu général de brigade, est né à Colmar où son père, ancien magistrat français, fut président de la cour d'appel immédiatement après la guerre.

Les journaux allemands ajoutent que le général Scheuch est le deuxième Alsacien entré, depuis 1871, dans l'armée allemande comme officier. Mais ils se gardent bien de dire que son exemple n'a guère été suivi par ses compatriotes. En effet, dans les quarante-cinq années qui suivirent l'annexion brutale de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, c'est tout juste si douze Alsaciens-Lorrains, fils de ralliés, ont suivi la carrière d'officiers dans l'armée du kaiser. Par contre, c'est par centaines que, pendant cette même période, les jeunes annexés quittaient chaque année le pays pour servir la France et son drapeau.

C'est par milliers, aujourd'hui, qu'on compte, dans l'armée française, les officiers d'origine alsacienne-lorraine, dont de nombreux généraux.

QUESTIONS MARITIMES

La Marine marchande et la Guerre

Nous avons indiqué déjà, en un récent article, les difficultés croissantes que présentaient les approvisionnements de toutes les denrées nécessaires à l'existence. Ces difficultés ont une répercussion dont tout le monde souffre parce qu'elle se traduit par une augmentation incessante du coût de la vie, augmentation telle que le problème devient presque insoluble. Les tentatives faites pour améliorer la situation demeurent à peu près impuissantes pour des raisons diverses et qu'il serait trop long d'énumérer ; il faudrait, d'autre part, mettre en cause des responsabilités, besogne pour laquelle les documents précis manquent encore. Ce sera évidemment l'œuvre de demain. Nous espérons n'y pas manquer.

Il est cependant des questions que l'on peut étudier et parmi celles-là, on voit au premier rang le rôle de nos flottes commerciales. Nous allons tenter de nous rendre compte de la situation qui leur est faite et, en même temps, demander à l'armement français s'il s'est préoccupé suffisamment de l'avenir.

A la mobilisation, le nombre des navires enlevés au commerce fut considérable. Du jour au lendemain, le service de la plupart des lignes de navigation fut désorganisé. On conserva tant bien que mal les services postaux, tout en les réduisant ou en y consacrant des bateaux d'une vitesse moindre que celle des navires qui les desservaient la veille. La plupart de ces lignes — sinon toutes — devinrent mixtes, afin de donner satisfaction aux deux clientèles, — passagers et marchandises — qui n'avaient plus le droit de se montrer exigeantes. On put ainsi, grâce à cette côte mal taillée, assurer le ravitaillement de la métropole et apporter aux colonies ce qui leur était absolument indispensable. Mais cette pénurie de moyens de transport amena immédiatement une hausse très sensible des frets, qui, brochant sur les prétentions des producteurs, amena les prix dont tout le monde se plaint.

Que devint l'autre partie de notre flotte commerciale ?... Elle fut employée à une besogne qui lui revenait de droit et à laquelle il lui était impossible de se soustraire. Les meilleurs, les plus petits et les plus rapides de ses navires, furent transformés en croiseurs auxiliaires. Les autres, courriers rapides et cargos ventrus, furent employés au transport des troupes et à leur ravitaillement. Nous les voyons, peints en noir, sans marques distinctives d'armateur, parfois même anonymes, quitter notre port pour des destinations inconnues. Que portent-ils ?... Quels sont les passagers qui s'y sont embarqués ?... Nul ne le sait : Le Service officiel maritime est muet. Les navires s'en vont ; où ?... Quelque part. Quand reviendront-ils ?... Un jour ou l'autre.

La majeure partie de la flotte commerciale marseillaise travaille donc directement pour la guerre. Mais comme, avant le conflit, le nombre des navires de notre port satisfaisait déjà difficilement à ses besoins, on comprend bien vite en quelle pénible situation se trouvent notre commerce et notre industrie.

Il s'agit, maintenant, de se demander si, après la signature de la paix, au moment où il faudra se remettre au travail pour réparer les désastres causés par la guerre, on ne se trouvera pas devant un problème dont la solution sera peut-être impossible. Car rien ne prouve que les navires, mobilisés pendant deux ans et peut-être plus longtemps, pourront reprendre leur place d'autrefois. D'aucuns seront sans doute hors de service — car ils ont travaillé intensivement ; les autres exigeront d'importantes réparations toujours longues et qui les immobiliseront pendant des mois. Nos armateurs ont-ils envisagé la situation devant laquelle ils vont se trouver et pensent-ils avoir les moyens de faire face au danger ?

En Angleterre, grâce à l'esprit pratique qui caractérise nos alliés, on a commencé déjà à améliorer la crise des transports ; elle était d'ailleurs, et toutes proportions gardées, moins grave que chez nous. Les Anglais, en effet, ont eu de nombreuses prises de guerre, qu'ils ont utilisées au fur et à mesure des besoins ; d'autre part, leurs chantiers de constructions ne se sont pas arrêtés, car la main-d'œuvre n'y fit point défaut, toutes raisons qui ont diminué l'importance du manque de navires. Mais les besoins des Anglais étant très grands, et les lieux de production des produits qui leur sont indispensables étant éloignés, il leur faut un nombre de bateaux infiniment plus élevé qu'à nous. De sorte qu'avec des moyens supérieurs à ceux dont nous disposons, nos alliés finissent par être aussi gênés que nous-mêmes. N'a-t-on pas dit, récemment, que le gouvernement anglais allait enlever des navires consacrés au transport des provisions et des objets de luxe pour les affecter aux troupes, aux munitions, aux armes ?...

Si nos armateurs se laissent prendre au dépourvu, la situation sera désastreuse lorsque la guerre sera terminée. Il est certain que la flotte d'hier, déjà à peine suffisante, sera loin d'être en mesure de faire face aux nécessités de demain. Alors que les besoins augmenteront, nous nous trouverons en présence d'une flotte diminuée, fatiguée, à vitesse réduite par l'âge et la production intensive qu'on exigea d'elle. Et, au moment où l'on aura de nombreux besoins nouveaux, les moyens de la satisfaire seront faibles plus que jamais.

Il semble, d'ailleurs, que l'armement français ait compris l'importance et le sérieux des charges que la guerre laissera à son patriotisme. Nous savons que nos armateurs tentent d'acheter des navires et qu'ils en achètent chaque fois que le marché est réalisable. Mais les bateaux disponibles sont rares — et chers — de sorte que les affaires ne sont pas toujours bonnes. C'est pour ce motif que notre armement pense à faire construire plutôt qu'à se pourvoir d'outillage usagé. Mais ici, une autre impédimenta se présente. La mobilisation a vidé les arsenaux, les chantiers de construction, et le travail qui s'y fait n'est pas appliqué à la reconstitution de la flotte commerciale. On y fait des canons, on y tourne des obus, on y fabrique des mitrailleuses : besogne indispensable, certes, au premier chef !... Mais qui sait si on ne pourrait pas combiner les deux...

Nous laissons à d'autres, plus compétents que nous, et plus autorisés, le soin de creuser une question que nous venons d'effleurer à peine. Elle est importante au point que le relèvement de notre marine marchande dépend absolument de la manière dont elle sera solutionnée.

J.-F. MALAN

PENDANT UN « MARMITAGE »

— Dis, vieux, crois-tu qu'on va les taxer nos bénéfices de guerre ?...

LA VIE CHÈRE

Quelques mesures agrariennes

Un peu tard, le gouvernement a compris enfin qu'il fallait venir en aide à l'agriculture. Il a édicté une série de mesures qui, dans son esprit, devaient intensifier les productions agricoles. L'intention, il faut le reconnaître en toute justice, est certes des plus louables. Quant aux résultats attendus, les effets sont beaucoup moins probants.

Mettre en culture, dans chaque commune, les terrains non cultivés, appartenant à n'importe quel propriétaire, constitue une innovation à laquelle l'on ne peut qu'applaudir. Il reste à savoir comment ce but pourra être atteint. En temps normal, rien de plus facile. C'est pour cela sans doute qu'on n'a jamais employé ce moyen. En sera-t-il de même dans les circonstances actuelles.

Les petits propriétaires, qui sont le nombre, ainsi que la force de l'agriculture, ne peuvent cultiver leurs terres, faute de bras. Comment donc en trouver pour défricher les terrains des autres ?

Dans un mâle langage, le ministre de l'Agriculture a dit : Si nous voulons, comme il le faut, aller jusqu'au bout du formidable effort que fait la France, pour échapper à l'étranglement allemand, il est indispensable qu'au printemps prochain il ne reste pas une parcelle de terre en France improductive. Tout est permis à l'Etat pour y arriver. On ne peut qu'approuver hautement les prévisions ministérielles. Comment les réaliser ?

C'est par l'entremise des Comités d'action agricole que M. Méline espère voir la culture de tout le sol français. Ces Comités, institués dans chaque commune rurale, doivent être uniquement composés d'agriculteurs nommés par leurs pairs. Ils ont la mission de faciliter aux agrariens, l'achat des semences, des engrais, des animaux de travail, des machines, de les mettre en rapport avec les institutions de crédit mutuel agricole pouvant faire les avances d'argent nécessaires pour leurs opérations.

A côté des Comités communaux doit fonctionner un Comité cantonal leur servant d'intermédiaire auprès des autorités soit militaires, soit civiles, pour toutes les questions relatives à la mise en valeur du sol, pour les questions de main-d'œuvre ainsi que d'achats. Tel est largement esquissé, le programme ministériel. S'il pouvait être appliqué, ce programme résoudrait, en grande partie au moins, l'angoissant problème agrarien.

Certes, rien ne saurait être négligé pour qu'il en soit ainsi. Un grand nombre de municipalités rurales n'ont pas fait, jusqu'ici, tous les efforts exigés par les événements tragiques auxquels nous assistons. L'initiative leur a souvent manqué. C'est pourtant la qualité qu'il importe le plus d'avoir maintenant. Il ne suffit pas de se lamenter. Cela n'avance à rien. Il faut agir dans l'intérêt national. Les plaintes ainsi que les réclamations qui seront formulées ensuite n'en auront que plus de portée.

D'autre part, la division de la propriété, très variable suivant les régions, implique des tempéraments différents en ce qui concerne l'envoi de la main-d'œuvre aux Comités qui la sollicitent. Dans le Midi, où la terre se trouve très morcelée, les petits propriétaires terriens ne peuvent occuper des équipes de travailleurs, pris parmi les territoriaux, les auxiliaires ou les prisonniers de guerre.

Ainsi que nous l'écrit l'un d'eux, le petit propriétaire agrarien demande seulement que le gouvernement lui fournisse un homme ou deux en plus, pour remplacer le père, le fils ou le domestique mobilisé, ainsi qu'une bête de trait en remplacement de celle que l'Etat lui a enlevée.

C'est toujours la même question qui se pose. Les grands propriétaires, disposent d'assez de moyens, pour obtenir toutes les satisfactions qu'ils désirent. Il n'en est nullement de même pour les petits, qui n'ont pu avoir, jusqu'ici, ni la main-d'œuvre nécessaire pour leurs travaux des champs, ni les fumures indispensables à la fertilisation de leurs terres. Les Comités d'action pourront-ils obvier à ces graves inconvénients ? Souhaitons-le ardemment, sans trop nous faire d'illusions, toutefois.

Il faudra beaucoup de ténacité, beaucoup d'entente, beaucoup de persévérance pour aboutir au gré des prévisions du ministre de l'Agriculture. Les préfets peuvent jouer un rôle important en tenant largement compte des besoins de la petite propriété dans les provinces méridionales. C'est celles-là surtout qu'il convient de satisfaire.

Plus que jamais la France a besoin d'augmenter ses récoltes. Elle peut suffire presque à sa population, pour la plupart de ses produits, à la condition que son sol soit cultivé en entier, que les engrais ne manquent pas. Or, l'on sait avec quelle parcimonie ils sont expédiés.

Que le gouvernement n'hésite pas, dans les cas très probables où les demandes des Comités d'action agricole resteraient lettre morte, à prendre les mesures de rigueur imposées par les circonstances. Toute inertie, toute indifférence coupable doivent être sévèrement punies, afin de pouvoir aller jusqu'au bout du formidable effort demandé au pays.

Il ne faut pas que les bonnes volontés soient paralysées, que les travailleurs des campagnes ne puissent cultiver la terre, faute de main-d'œuvre, ni la fertiliser faute de fumures. C'est l'avenir du pays, c'est la Défense nationale qu'il s'agit de sauvegarder. Le peuple ne pourrait supporter indéfiniment l'excessive cherté des vivres. Ni les appointements, ni les salaires ne sont augmentés, alors que le coût de l'existence d'une famille a doublé.

Voilà ce qu'il importe de bien retenir !

Que chacun sache donc faire sa part des sacrifices attendus dans l'intérêt suprême de la Patrie. Que l'exemple vienne surtout de ceux qui, depuis la guerre, réalisent des bénéfices énormes. Ce sera la véritable union sacrée. Qui donc oserait hésiter, puisque suivant l'énergique expression du ministre de l'Agriculture, il faut que la France échappe à l'étranglement allemand.

Elle y échappera !

PIERRE ROUX

DEVANT L'ENNEMI

L'attitude du corps de l'Enseignement laïque

L'épreuve de l'union sacrée se maintient, généreuse et loyale, devant l'ennemi. Chacun se bat selon le devoir, cependant qu'à l'arrière les opinions tergiversent.

Mais les partis politiques organisés, les journaux des Comités irréductibles, tels l'*Action Française* ou *La Croix*, semblent prétendre indirectement, par la publication des listes de leurs morts à un témoignage militant de patriotisme. Une particulière part est réservée aux séminaristes et même par certains organes — parisiens ou de province — qui ont toujours affirmé quelque opinion républicaine mais avec une opportune modération. On n'omet que la légitime et éloquente publication des membres de l'enseignement laïque, tués ou blessés ou cités à l'ordre de l'armée.

Voici la dernière liste établie par les soins de l'Inspection primaire de Marseille :

TUES

GALLAND Paul, élève maître sortant de l'Ecole normale d'Aix, aspirant au 163e régiment d'infanterie. Tué le 7 avril 1915 dans un assaut de tranchée près de Saint-Mihiel.

LAURENT Marcel, instituteur adjoint à Meyrargues, sergent au 7e génie. Tué le 20 avril 1915 aux environs de Béthincourt (Meuse).

CLERMONT Gaston, instituteur adjoint à Châteaurenard, sergent au 203e de ligne. Tué aux Eparges le 27 avril 1915.

BOUQUET Eugène, élève-maître sortant de l'Ecole normale d'Aix, soldat au 7e bataillon de chasseurs alpins. Tué à l'ennemi le 14 mai 1915.

BACCINO Jean, instituteur adjoint à La Ciotat. Tué à Metzeral du 15 au 20 juin 1915.

MILLET Gustave, instituteur aux Milles (Aix), aspirant au 3e génie. Tué à l'attaque du ravin de Sonvaux (Argonne), le 6 juillet 1915.

CAMELIN Jean, instituteur suppléant à Marseille. Tué à l'ennemi le 15 juin 1915.

REYRE Théodore-Roger, élève de l'Ecole normale d'instituteurs d'Aix. Tué à l'ennemi le 20 juillet 1915, au petit Reichackerkopf (Alsace).

NEGRE Maurice, instituteur à Raphèle, soldat au 10e bataillon de chasseurs à pied. Tué à Noulette (Pas-de-Calais), le 27 septembre 1915.

BLESSES

AGNES Marius, instituteur adjoint à Marseille (Vallon de l'Oriol).

BOURRELLY Aimé-Léon, instituteur adjoint à Aix (Ecole rue Duperrier).

LAURENT Georges, élève-maître sortant de l'Ecole normale d'Aix, soldat au 23e bataillon de chasseurs alpins.

ERCOLE Louis-Dominique, élève-maître sortant de l'Ecole normale d'Aix, soldat au 173e régiment d'infanterie.

SIADOUX Gaston, instituteur adjoint à Trets.

LOMBARD Louis, instituteur à Mallemort, sous-lieutenant au 71e régiment de marche.

BOUTEILLE Elie, instituteur à Peyrolles, sergent au 145e territorial.

GILLY Paul, instituteur intérimaire à Marseille.

OMBRE Paul, instituteur adjoint à Marseille (Vallon des Auffes).

HONNORAT Gabriel, instituteur adjoint à Marseille (Madrague-Ville), soldat au 3e de ligne.

CHAUSSEGROS Léopold, instituteur à Maussane.

GRANGIER Charles, instituteur adjoint à Marseille (Joliette), sergent au 34e colonial.

PESSIO Jules, instituteur adjoint à Lambesc, sergent au 163e d'infanterie.

MOISELLO Antonin, instituteur à Gréasque, caporal au 22e régiment d'infanterie coloniale.

LAMBERT Georges, instituteur à l'Auberge-Neuve (Peypin), caporal au 75e régiment d'infanterie.

GILLY Fernand, instituteur intérimaire à Marseille (Saint-Julien), caporal au 116e bataillon alpin.

CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

LE BRAS Emile, instituteur adjoint à Marseille (rue Sainte-Cécile), capitaine au 67e bataillon de chasseurs alpins. A déjà été cité à l'ordre du jour du groupe de chasseurs alpins (5 juillet 1915). Nouvelle citation à l'ordre de l'Armée. Officier remarquable, d'un courage et d'un sang-froid à toute épreuve, a donné pendant toute la campagne, et en particulier pendant les journées du 24 juin et du 31 août 1915, le plus bel exemple du devoir, en circulant pendant une violent bombardement par obus suffocants dans les tranchées de première ligne, maintenant chacun à sa place, dirigeant personnellement la défense et réussissant à repousser les attaques ennemies.

GIRARD Félix, directeur d'école publique à Fontvieille, lieutenant au 55e régiment d'infanterie. A été cité à l'ordre du jour du régiment en ces termes : « Au cours de contre-attaques a montré un esprit de décision et un courage remarquables. » Combats livrés du 20 au 30 juin en Argonne.

ARNAL Louis, instituteur adjoint à Salon, sergent au 34e colonial. A été l'objet de la citation : 1° Ordre du régiment du 7 juillet 1915 : Sous-officier intelligent et très brave. A pris le commandement d'une section dont le chef a été tué, et l'a vaillamment conduite malgré le feu violent de l'ennemi ; 3° Ordre de la brigade : D'une bravoure et d'un sang-froid remarquables. Par l'ascendant qu'il a su acquérir sur ses hommes, par l'exemple qu'il leur a donné, a fait l'admiration de tous pendant les combats du 14 au 15 juillet au Bois Le Prêtre.

POGGI Léon, instituteur à Lamanon, sergent au 341e régiment d'infanterie. A été cité à l'ordre de la ...e brigade, en ces termes (29 mai 1915) : « Le 27 septembre a fait preuve d'un sang-froid admirable et d'une grande énergie en rapportant, sous les balles, le corps de son capitaine, tué à l'ennemi. »

DEYROLLES Fernand, instituteur à Belcodène, sergent au 202e d'infanterie. Cité à l'ordre de la brigade (2 juillet 1915) : « Après l'explosion d'une mine allemande qui avait presque complètement enseveli sa demi-section, s'est précipité immédiatement en avant, et, sous une vive fusillade, a commencé l'aménagement du nouvel entonnoir. » M. Deyrolles est proposé également pour la Médaille militaire.

ISNARD Auguste, instituteur adjoint à Marseille (boulevard National). Parti soldat de 1re classe, promu successivement caporal, sergent-fourrier, sergent-major, sous-lieutenant. A été l'objet d'une citation à l'ordre de la brigade en ces termes : « 42e régiment d'infanterie coloniale : Isnard Auguste, sous-lieutenant, sur le front depuis le début des hostilités. Donne toujours l'exemple de la bravoure et de l'énergie. S'est particulièrement fait remarquer du 22 au 27 juillet, période pendant laquelle il mit toute son énergie à défendre et à réparer la tranchée qui lui avait été confiée et qui fut soumise, pendant six jours, à un feu intense de engins ennemis de tranchée. — Etat-major, ...e brigade, 20 août 1915. »

GILLY Fernand, instituteur intérimaire à Marseille (Saint-Julien). Chasseur au 6e bataillon de chasseurs alpins. Cité à l'ordre du jour du bataillon en ces termes : « Le chef de bataillon commandant le 6e bataillon de chasseurs alpins, cite à l'ordre du jour du bataillon avec attribution de la Croix de guerre le chasseur Gilly Fernand pour sa belle conduite pendant les journées des 15 et 16 juin 1915. »

BOURRELLY Aimé, instituteur adjoint à Aix, rue Duperrier). Adjudant de bataillon au 203e régiment d'infanterie. A été cité à l'ordre du jour du corps d'armée et de la brigade. Très belle attitude depuis le début de la campagne. Grièvement blessé en accomplissant une mission périlleuse et méritante. « Ordre du chef de corps : Chef des agents de liaison au 6e bataillon, s'est proposé pour porter les ordres aux postes les plus exposés ; a été très grièvement blessé pendant l'exécution d'une très dangereuse mission (*Officiel* du 16 juin).

AURRAN Xavier, instituteur à Mollèges. Sous-lieutenant au 275e régiment d'infanterie (8e compagnie). Cité à l'ordre de l'armée (*Journal Officiel* du 11 juin 1915). « Au combat du 5 avril, a enlevé, d'un élan magnifique, sa compagnie à l'assaut de tranchées allemandes au cri de : « En avant, mes amis ! c'est pour la France ! » A été tué sur le parapet de la tranchée allemande. M. Aurran avait déjà été l'objet d'une citation à l'ordre du régiment (26 août 1914) et d'une citation à l'ordre de la brigade (25 février 1915).

Et parmi les dernières relevés :

TUES

MARTIN André, élève de l'Ecole Normale d'Aix, tué dans la première quinzaine de décembre.

PIERRUGUES Auguste, instituteur adjoint à Marseille (Canet), caporal au 94e de ligne ; tué le 20 octobre 1915 à Saint-Hilaire-le-Grand.

BLESSE

ROBERT Gaston, instituteur à Eyguières.

DISPARUS

BLAUDRON Pierre, instituteur intérimaire à Marseille.

COULOMB Marius, élève à l'Ecole Normale d'Aix.

EMMANUELLI, instituteur adjoint à Marseille (Les Crottes).

GALLENNE Joseph, instituteur adjoint à La Ciotat.

HERMITTE Edouard, instituteur adjoint aux Milles.

MORTIER Albert, instituteur à La Penne.

PAUL Jean-Baptiste, instituteur adjoint à Aubagne.

TARDIEU Marcel, instituteur adjoint à Saint-André.

AUGIANI Dominique, professeur de cinquième au Grand-Lycée.

M. CORMUEL, professeur d'anglais au Lycée de Marseille.

Au Conseil de guerre de la 15e Région

L'affaire des faux billets de banque

Ainsi que nous l'annoncions, l'affaire des faux billets de banque est venue à l'audience d'hier, devant le Conseil de guerre de la 15e région, réuni au bas fort Saint-Nicolas, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella.

Au mois de mai dernier, la police mobile de Montpellier arrêtait, dans un hôtel de Toulouse, sur mandat du Parquet de Nice, les nommés Orengo Second, Roccatti Louis, Pasero Guillaume et Brodard Marie, épouse Pasero. Les faits qui leur étaient reprochés ressortent de l'ordre de mise en jugement. D'après celui-ci, la fabrication des faux billets de banque n'a pu être suffisamment établie pour que les inculpés aient à répondre de ce chef d'accusation ; mais il existe contre eux prévention suffisante de complicité de contrefaçon de faux billets de la Banque de France (coupures de 20 francs), pour avoir, en Italie (à Genès), en 1914 et 1915, aidé et assisté avec connaissance les auteurs du crime de contrefaçon, et prévention suffisante d'introduction de faux billets dans l'enceinte du territoire franzais.

D'autre part, chacun des inculpés est accusé d'avoir fait usage de ces faux billets dans le courant de mars, avril et mai derniers, à Montpellier, Nice, Nîmes, Avignon, Marseille et Toulouse.

Dès leur arrestation, les prévenus ont fait des aveux complets qui ont permis à la police italienne de découvrir et arrêter les contrefacteurs des billets à Gênes, et qui auront à répondre de leur crime devant la justice de leur pays.

Le Parquet de Nice fit transférer, le 5 juin, les inculpés dans sa ville, mais, peu apr.s, se dessaisit de cette affaire au profit de l'autorité militaire.

A l'audience d'hier, Me Frank Pilatte, défenseur de Pasero, dès la lecture du rapport, dépose des conclusions auxquelles se joignent ses deux confrères, Mes Woisard et Foignet, afin qu'il plaise au Conseil de se déclarer incompétent. Après l'intervention éloquente de M. le capitaine de La Font, commissaire du gouvernement, le Conseil rejette les conclusions de la défense et ordonne de passer outre aux débats.

Immédiatement après, Me Frank Pilatte, au nom de ses confrères Mes Woisard, Foignet et Bertranon, dépose des conclusions basées sur les aveux des inculpés, ayant amené l'arrestation d'autres coupables, aveux qui, selon les articles 138 et 144 du Code pénal, les exemptent de peine.

M. le capitaine de La font fait droit à ces conclusions et indique qu'il y a lieu de renvoyer à une date ultérieure les débats pour attendre les jugements rendus par la justice italienne.

Le Conseil, après délibération, déclare qu'il y a lieu de renvoyer l'affaire à une date ultérieure.

Dans la même séance, le Conseil a rendu les jugements suivants :

L..., soldat au 163e d'infanterie. Absence illégale. *3 ans de travaux publics.*

M..., soldat au 27e bataillon de chasseurs alpins. Poursuivi pour avoir, à Menton, porté illégalement les insignes de caporal. D'après un rapport médical la responsabilité de l'accusé est très atténuée. Le Conseil l'a condamné à *2 mois de prison.*

P..., soldat au 61e d'infanterie. Poursuivi pour avoir refusé l'ordre à lui, donné par son capitaine, de faire l'exercice des punis, prétextant être malade. *5 ans de travaux publics.*

B..., caporal au 173e d'infanterie. Poursuivi pour avoir, à Corte, porté illégalement les insignes de caporal-fourrier. *2 mois de prison.*

Le siège du commissaire du gouvernement était assuré par MM. les lieutenants Hugues et Coudré ; la défense était assurée par Me Natalini.

Un horloger-bijoutier de notre ville était dernièrement l'objet de dénonciations calomnieuses, faisant planer sur lui une prévention d'espionnage. L'autorité militaire saisie, ouvrit une enquête qui amena l'arrestation du dénonciateur. C'est un nommé Richaud Pascal-Prosper. L'enquête fut menée par M. le lieutenant Regimbeau, substitut du commissaire du gouvernement qui releva et retint contre l'inculpé les charges suivantes : fabrication de fausses clefs, vol qualifié, faux en écritures privées et usage de faux.

Richaud aura à répondre de ces divers délits, devant le Conseil de guerre de la 15e région, à l'audience de jeudi prochain. Cette affaire occupera tout l'audience.

Richaud aura pour défenseur Me Ardisson

LES SOUS-MARINS ENNEMIS EN MEDITERRANEE

Une Victime du torpillage de l'« Algérien » retrouvée

Nos lecteurs se rappellent l'émouvant drame maritime qui se produisit, en novembre dernier, au sud de la Sardaigne, et au cours duquel le vapeur *Algérien*, de la Compagnie Mixte, fut torpillé et se perdit. Il y eut des victimes qui, presque toutes, étaient nées à Marseille et habitaient notre ville.

Au cours de la première semaine de janvier, des personnes habitant Calo-di-Siloti, près d'Ustica, se promenaient sur la plage de l'île, lorsqu'elles découvrirent le corps d'un homme en état de décomposition avancée. On prévint les autorités et une enquête fut ouverte. Les vêtements qui adhéraient encore au cadavre, fouillés, permirent de découvrir des papiers d'identité, entre autres un fascicule de marin inscrit à Marseille, une carte d'électeur et autres documents. On reconnut ainsi que le corps était celui de Oreste Nédélech, 39 ans, habitant Marseille, 52, rue Chevalier-Paul.

Les autorités locales firent à Nédélech des funérailles décentes et prévinrent la famille qui ne manqua point de les remercier. Nous remercions aussi, au nom de la France, nos braves alliés italiens qui ont rendu à cette victime de la piraterie allemande les honneurs qu'on doit aux hommes tombés à leur poste, pour la défense de la Patrie.

Mickiewicz et Napoléon

C'était en 1849. Le grand poète polonais Mickiewicz professait dans une institution versaillaise un cours préparatoire à Saint-Cyr et il étudiait avec ses élèves les campagnes de Napoléon.

Lorsqu'il en arriva à Waterloo, son émotion fut si grande qu'il ne put la maîtriser et qu'on vit des larmes couler de ses yeux. La parole lui manqua. Alors, dans un mouvement de colère magnifique, il empoigna sa chaise à deux mains et la brisa.

Electrisée d'enthousiasme, toute la classe, debout, fit une ovation à son professeur.

M. GILLY FERNAND, instituteur intérimaire à Saint-Julien.
ALTEIRAC, contremaître à l'Ecole Primaire Supérieure, Marseille.
CLERMONT Gaston, instituteur adjoint à Châteaurenard.
CONTAREL Pierre, instituteur adjoint à Bonneveine.
DAST Lucien, instituteur adjoint au Terrail.
PECONE Antonin, instituteur adjoint à Montredon.
POUGAUD Ernest, instituteur adjoint à Endoume.
TISSIER Paul, instituteur adjoint, rue Puget.

CITES A L'ORDRE DU JOUR

FALCON-VIGNE, professeur à l'Ecole primaire supérieure d'Aix, caporal au 371e d'infanterie (Armée d'Orient) : « Partant en corvée vers l'arrière au moment où s'engageait une action, est revenu prendre sa place dans le rang et a pansé sous les balles deux de ses officiers blessés. »

CALLOT Alphonse, brigadier à la 110e batterie de 240 de l'A. C. : « Agé de 56 ans, membre de l'Université, s'est engagé, donnant un magnifique exemple dont la valeur s'est encore accrue par l'entrain et le courage qu'il n'a cessé de déployer comme chef de pièce d'une batterie de tranchée. »

SALEN, instituteur adjoint à Berre, caporal au 3e bataillon de zouaves : « Au cours d'une contre-attaque, s'est improvisé grenadier et a mené vigoureusement l'attaque dans une tranchée ennemie qui est tombée entre nos mains, et dans laquelle nous avons fait de nombreux prisonniers. »

CHAUSSEGROS, instituteur à Maussane : « Blessé au début de la campagne, est venu volontairement reprendre sa place sur le front. S'est toujours présenté volontaire pour toutes les missions périlleuses. » — 2e citation : « A été blessé grièvement le 7 juillet en assurant la défense d'un barrage ; a su donner toute la mesure d'un esprit de sacrifice absolu. »

CHAIX Charles, instituteur à Jouques : « Sergent musicien de la compagnie hors rang, dirige d'une façon remarquable ses équipes de brancardiers musiciens. A l'attaque du 14 mai 1915, est resté pendant toute la journée à un relai pour blessés, soumis à un feu violent de l'artillerie ennemie. »

GIRAUD Sylvain, instituteur à Saint-Mauront : « Sous-officier modèle pour son sang-froid et son courage, s'est employé comme chargeur de la pièce qu'il commandait et a mis hors de combat un peloton ennemi qui s'avançait à la faveur de la fumée de gaz et des flammes. N'a quitté sa pièce qu'après que le tireur a été blessé et quand l'atmosphère a été intenable. S'est joint au détachement qui a contre-attaqué les Allemands à la grenade. »

ROBERT Gaston, instituteur à Eyguières : « Adjoint au chef de bataillon, a fait toute la campagne, dévoué, zélé, s'efforçant d'être l'aide de son chef en toutes circonstances sous le feu comme ailleurs. A été blessé le 27 septembre. »

Et tous les noms exemplaires des nôtres ne figurent pas !. — J. B.

Marseille et la Guerre

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 28 jours, du 14 janvier au 10 février 1916, aura lieu le lundi, 14 février 1916, de 9 heures à 4 heures, dans les perceptions de la ville, conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 1.001 à 1.500 du 1er canton.
La perception de la rue Clapier, 4, paiera du numéro 1.501 à 2.500 du 2e canton (A à L).
La perception de la rue de la Darse, 23, paiera du numéro 1.001 à 2.000.
La perception du boulevard des Dames, 68, paiera du numéro 501 à 750 des 3e et 4e cantons.
La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera du numéro 1.001 à 1.500 du 5e canton.
La perception de la rue Duguesclin, 8, paiera du numéro 1.001 à 1.500 du 6e canton.
La perception de la rue du Coq, 17, paiera du numéro 501 à 750 des 7e et 12e cantons.
La perception du boulevard Théodore-Thurner, 12, paiera du numéro 1.251 à 2.000 du 8e canton.
La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 1.001 à 1.500 du 9e canton.
La perception de la rue Marengo, 74, paiera du numéro 501 à 750 des 10e et 11e cantons.

Il est rappelé aux bénéficiaires d'allocations que l'allocation n'est plus due si le militaire est renvoyé dans ses foyers, même provisoirement. Les intéressés sont tenus d'en faire immédiatement la déclaration à la Préfecture.

Cessent également d'avoir droit à la majoration, les enfants qui ont atteint leur seizième année ou ont disparu par suite de décès ou de toute autre cause.

Le nécessaire du prisonnier

Comité d'Assistance de la Société Mixte de Tir de Marseille

Le Comité nous communique sa 11e liste de souscription :

Un nouveau médaillé militaire, 1 fr. ; commandant Lamblin, 5 fr. ; Mme Nocetto, 2 fr. ; subvention du Conseil municipal, 250 fr. ; père Planche, 1 fr. ; N. Couppa, 50 fr. ; Solvay et Cie, 100 fr. ; L. Bondil, douanes, 1 fr. ; Mme Germaine Silve, au nom des 16 élèves de sa classe (pensionnat Gardon), 12 fr. ; Nevière, douanes (4e versement), 50 cent. ; Pedro Garcia, 11 fr. 25. Total, 435 fr. 75. Listes antérieures, 4.151 fr. — Total général : 4.586 fr. 75.

Le Comité informe ses généreux souscripteurs qu'à ce jour il a envoyé, par la gracieuse entremise du Comité de la place Estrangin, 552 paquets aux prisonniers nécessiteux, dont il a reçu déjà une centaine de lettres de remerciements. Les souscriptions sont reçues chez M. Benoit, médaillé militaire, trésorier, 15, boulevard Gazzino ; chez M. Mistral, armurier, 14, rue des Fabres, et aux Produits Charrasse, 51, rue Saint-Ferréol.

La Solidarité nationale

Liste des dons remis à M. le Préfet :

Du commissaire central, des commissaires de police, de l'agent comptable et de l'inspecteur principal, 170 fr.; des agents des Contributions indirectes, pour les mutilés et les réfugiés du Nord, 200 fr.; des agents du service sédentaire des Douanes, pour les Sociétés de secours aux blessés, 374 fr.; pour les familles des mobilisés, 374 fr. 50, soit 748 fr. 50 ; de M. Stefenelli, agent par intérim des Messageries Maritimes à Batoum, pour les orphelins de la guerre, 19 fr. 70 ; des agents des trains de Marseille et commis attachés au service de la Commande, pour les blessés, 50 fr.; pour les réfugiés français, 50 fr.; pour les orphelins de la guerre, 40 fr.; pour les prisonniers français, 35 fr.; pour les mutilés, 50 fr.; pour l'Union Nationale des Cheminots, 45 fr. 50, soit 270 fr. 50 ; de l'Orphelinat Rabon (province de Constantine) de douze pupilles, 3 fr.; de Mlle Vigneron, lingère, 2 fr.; de Mme Chambarel, 5 fr. soit 10 fr.; de quelques écoliers, candidats au C. R. P., pour les Serbes malheureux, 5 fr.: de M. Schuhl, 26, rue de Rome, 20 fr.

Pour les Œuvres d'assistance : Du Théâtre du Châtelet, 475 fr.; de la Société Patria y Arte, 6 fr. 65 ; de l'Empire-Cinéma, 100 fr.; de l'Alcazar Léon Doux, 1.141 fr.; du Palais-de-Cristal 724 fr. 05; de la Société « Cervantes », 5 fr. ; du Boxing-Club, 43 fr. ; des Variétés-Casino, 1.658 fr. 35 ; du Gymnase, 1.039 fr. 05.

***

M. le maire de Marseille a reçu, hier, les dons suivants : Les élèves de l'école de filles du boulevard des Dames, pour les blessés et les mutilés, 100 fr.; versé par M. Lucien Pascal, président de la Société des conférences d'éducation populaire (collecte faite à la conférence du 30 janvier 1916, rue des Dominicaines, 50), pour les blessés, 14 fr. 60 ; Syndicat des Dames du Marché central, pour les blessés, 30 fr.; M. Jacques Schuhl, 26, rue de Rome, pour les mutilés, 20 fr.

Versement mensuel du Groupe Marseillais des agents du service actif des douanes, pour les Œuvres municipales, 50 fr.

Société de secours mutuels et de retraite la Fraternelle no 274, pour l'Œuvre des Mutilés, 50 fr.

La 54e collecte des ouvriers et ouvrières des Tabacs a produit :

Pour les familles nécessiteuses des mobilisés, 21 fr. 75 ; pour les blessés militaires (Croix-Rouge), 130 fr. 45. Soit au total, 152 fr. 20.

Les élèves de l'école de filles de la Valentine, pour les mutilés, 20 fr.

Anonyme, pour les familles nécessiteuses, 500 fr.

L'Amicale des sous-officiers des douanes, pour les blessés, 75 fr. 70.

Syndicat des Dames du Marché central, pour les blessés, 30 francs.

***

Les Dames du Marché Central ont réparti, ainsi qu'il suit, le montant de leur 72e souscription qui s'élève à la somme de 100 fr : 30 francs au maire de Marseille et 70 francs convertis en achats de fruits distribués aux différents hôpitaux de notre ville.

En outre, des mandarines ont été offertes chez Monnier-Plage aux soldats convalescents de sortie le vendredi.

***

Ouvroir municipal du quartier Saint-Lazare. — Les ouvrières de l'Ouvroir municipal du quartier Saint-Lazare sont invitées à rapporter les objets confectionnés par elles pour le service de l'Intendance, au local de cet Ouvroir, rue Desaix, 11, mardi 15 février courant, de 2 heures à 4 heures du soir.

Le Midi au Feu

Le lieutenant-colonel, commandant le 341e régiment d'infanterie, cite à l'ordre du jour : « *Amir Félix*, soldat de 2e classe, 18e compagnie : Le 21 décembre 1915, sous un bombardement intense d'obus et de torpilles, a assuré avec sang-froid et courage son service de guetteur, et a travaillé ensuite à dégager sa tranchée sans aucun répit ».

Le Percement du Souterrain du Rove

Nous avons annoncé que le percement du souterrain du Rove allait être achevé et nous avons donné le texte du télégramme par lequel le président de la Chambre de Commerce de Marseille annonçait cette heureuse nouvelle à M. le président de la République, qui avait bien voulu venir visiter, en octobre 1913, cette œuvre grandiose, et auquel notre population fit, en cette circonstance, un accueil inoubliable.

Voici la réponse que M. Raymond Poincaré a fait adresser à M. le président Artaud, par le secrétaire général de la présidence :

Paris, le 11 Février 1916.

« Monsieur le Président,

« M. le président de la République a reçu le télégramme par lequel vous lui faites part du percement imminent du tunnel du Rove.

« M. le président s'est montré touché de votre délicate attention dont il vous remercie, et il m'a chargé de vous transmettre toutes ses félicitations pour la part active prise par la Chambre de Commerce de Marseille dans l'accomplissement de cette œuvre dont la réussite constitue une nouvelle victoire du génie français ».

D'autre part, notre éminent concitoyen, M. Jules Charles-Roux, a adressé de son côté la dépêche suivante à M. le président de la Chambre de Commerce :

« Apprends par journaux grande et bonne nouvelle, percement tunnel Rove, et tiens en bon Marseillais à vous en adresser mes meilleures félicitations ».

M. Artaud a immédiatement répondu dans les termes suivants à M. Jules Charles-Roux, qui, tant comme membre de la Chambre de Commerce (de 1881 à 1889), que plus tard, comme député des Bouches-du-Rhône, joua un rôle capital dans l'instruction administrative et parlementaire du canal de jonction :

« Suis très sensible à vos bonnes félicitations. Chambre n'oublie pas qu'avez été l'initiateur de la grande œuvre de la jonctions de Marseille au Rhône et est heureuse de se réjouir avec vous ».

Un Congrès des Ligues anti-allemandes de l'Est et du Sud-Est

Constitution d'une Fédération

Lyon, 12 Février.

Les ligues anti-allemandes de l'Est et du Sud-Est se sont réunies en Congrès à Lyon, au siège de la Ligue internationale de défense des intérêts français (Ligue Anti-Germanique).

Les ligues suivantes étaient présentes ou représentées : 1o Ligue nationale de défense des intérêts français (Ligue Anti-Germanique) ; 2o Ligue nationale de défense des intérêts français (groupe dauphinois) ; 3o Ligue anti-allemande de Marseille et des Bouches-du-Rhône, à Marseille ; 4o Ligue anti-allemande à Toulon ; 5o Ligue de protection nationale de Nice et des Alpes-Maritimes, à Nice ; 6o Ligue anti-allemande des régions de Mâcon, Charolles et Tournus, à Mâcon ; 7o Fédération anti-allemande de l'Est, à Nancy ; 8o Ligue anti-allemande, à Draguignan ; 9o Syndicat commercial algérien (groupe anti-austro-allemand à Alger).

Les délégués ont décidé d'unir leurs efforts en constituant une fédération dont le bureau a été ainsi formé : MM. Guichard, président de la Ligue nationale des intérêts français, président ; Barlatier, président de la Ligue de Marseille ; Exibar, président de la Ligue de Nancy, vice-présidents ; Rubin, secrétaire général de la Ligue de Lyon, secrétaire général ; Patras, président de la Ligue de Toulon, secrétaire adjoint ; Planat, vice-président de la Ligue de Lyon, trésorier ; Juénet, président du groupe dauphinois, trésorier adjoint.

La première réunion du Comité fédéral a été fixée au cours de la Foire de Lyon, et c'est la ville de Lyon qui a été choisie comme le siège de cette Fédération, qui prend le titre de : Fédération des Ligues anti-allemandes pour la défense des intérêts français.

CONTRE LE TRAFIC AVEC L'ENNEMI

La visite des navires dans les ports

La Chambre de Commerce a été informée par M. le directeur des Douanes de Marseille qu'à la suite d'une entente intervenue entre la direction générale des douanes et le département de la Marine, la circulaire du 22 février 1915 relative aux visites des navires dans les ports et à la surveillance des trafics suspects avec l'ennemi, venait d'être modifiée et complétée par diverses mesures tendant à assurer le contrôle des opérations commerciales à l'embarquement ou au débarquement.

Ces dispositions nouvelles, dont le service des douanes est chargé d'assurer l'exécution, de concert avec les autorités maritimes sont précisées dans une circulaire que la Chambre de Commerce tient dans ses bureaux à la disposition des intéressés désireux de la consulter. Elles consistent notamment dans la production de divers documents énumérés aux paragraphes A et B de la section I de ce texte, ainsi que dans le dépôt des manifestes de sortie avant l'expédition des navires c'est à dire avant la remise des papiers de bord ou des passeports.

Consulté par M. le directeur de la douane de Marseille sur le point de savoir si le commerce était en mesure de produire dès maintenant les divers documents qui lui seront réclamés (bulletin de commande, facture de l'expéditeur, certificat de nationalité du destinataire), M. le président de la Chambre de Commerce a répondu que cette production immédiate était de toute impossibilité et que, si l'on ne voulait pas arrêter complètement l'exportation française, au risque d'aggraver encore la crise du change, il était indispensable que l'administration supérieure accorde un certain délai pour l'application des mesures en question.

Sur ces entrefaites, la direction locale des douanes a communiqué à la Chambre un télégramme qu'elle a reçu de l'administration supérieure et dont voici la teneur :

« Dans le cas où les formalités prescrites par la circulaire du 5 février courant, numéro 558, n'étaient pas antérieurement à dite circulaire appliquées dans les ports de votre direction, les chefs locaux sont autorisés à titre transitoire à donner la main levée des marchandises pour lesquelles les intéressés n'auraient pas eu le temps depuis le 5 février de se munir de tout ou partie des documents requis. »

Pour les « Poilus » permissionnaires

Le Comité de la « Journée du Poilu » nous prie d'insérer : Parmi les Œuvres nombreuses qu'a fait éclore la guerre, il faut signaler parmi les plus touchantes et les plus nécessaires, celle qui s'est donné pour but de procurer quelques douceurs aux braves soldats permissionnaires qui ne sont riches que de patience et de courage.

Qui donc, parmi ceux qui doivent à la vaillance de ces héros leur sécurité n'aurait à cœur de contribuer à assurer un peu de bien-être et d'agrément aux plus déshérités d'entre eux, non seulement pour leur donner pendant ces quelques jours de repos une faible compensation à tant de souffrances, mais encore pour qu'ils remportent au front un moral utilement réconforté ?

C'est pour faire face aux frais considérables que nécessitait la réalisation d'un programme à la fois humain et patriotique qu'a été instituée la « *Journée du Poilu* » ; mais les permissionnaires succèdent aux permissionnaires, et les dépenses continuent sans interruption. Or il est à la portée de chacun de contribuer à cette Œuvre moralisatrice par excellence en acquérant un des admirables bijoux que le grand artiste qui s'appelle Lalique a ciselé tout exprès, et où l'on retrouve à la fois toutes les qualités d'invention, d'originalité, de hardiesse, qui sont, avec la perfection de l'exécution, les caractéristiques de son talent.

Au centre d'une croix dont la forme rappelle celle de la Croix de guerre, l'on voit un athlète musclé saisissant vigoureusement à la gorge un aigle énorme aux serres crispées et au bec menaçant. Ce combat titanesque, c'est le symbole superbe du grand effort français, en même temps que la glorification anticipée de la victoire finale à laquelle nous croyons tous si fermement.

Chacun se hâtera donc d'aller, avant qu'il ne soit trop tard (car le tirage ne saurait en être indéfiniment prolongé), d'aller, disons-nous, se procurer à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture de son département, ce qui est en même temps un emblème de foi patriotique, un émouvant souvenir de cette époque héroïque, et un magnifique objet d'art appelé à prendre dans l'avenir la valeur d'un précieux objet de collection.

Le Comité de la « Journée du Poilu ».

UN HÉROS DE L'AIR

L'aviateur Neungessen a abattu cinq Avions

Paris, 12 Février.

Comme Guynemer, dit le *Petit Journal*, Neungessen a abattu cinq avions.

Que font nos aviateurs ? Le silence fait pendant si longtemps autour de leurs noms a donné lieu à de fausses interprétations, à des rumeurs qu'il convient de dissiper. Aujourd'hui, en effet, le voile se lève peu à peu et l'on s'aperçoit que les maîtres de l'air n'ont pas trompé les espérances que le pays avait placées en eux.

Voici qu'après les exploits de Guynemer, d'autres se révèlent à nous.

Comme Guynemer, il est un autre héros du même âge que lui ou presque, dont les exploits méritent d'être connus du public. C'est Neungessen, appartenant à l'escadrille du plateau de Malzéville, près de Nancy.

Ces jours derniers, ce jeune aviateur a été victime d'un accident assez grave d'atterrissage à l'aérodrome de Châteaufort, près de Buc. Son nom était inconnu hier, il sera célèbre demain, car comme Guynemer, Neungessen a abattu cinq avions ennemis.

Un de ses amis a bien voulu nous parler de sa carrière d'aviateur et des merveilleux exploits qu'il a accomplis.

Neungessen, nous dit-il, a été d'abord un simple terrien, un hussard. Mais cela ne lui allait guère d'être à cheval à terre, c'est à cheval dans l'air qu'il voulait être. Il débuta sur un biplan et fut nommé bombardier. Il abattit son premier avion boche, un albatros, près d'Arras.

Quelques jours plus tard, il laissa tomber des bombes sur des hangars de sous-marins, près d'Ostende, et en détruisit trois.

Quelques jours après, il descendit son deuxième avion ennemi, à 3.000 mètres d'altitude. Pour fêter son triomphe, il exécuta un merveilleux looping the loop.

Dans la région de Nomény, il s'est trouvé aux prises avec deux avions de chasse boches. Il tira de nombreux coups de mitrailleuse et vit l'observateur sauter de sa nacelle. Il se trouvait alors à quelques mètres de l'avion boche et il entendit parfaitement l'observateur, qui était suspendu par les mains à la nacelle, supplier le pilote de le sauver. Le pilote n'en fit rien et l'observateur tomba dans le vide. Neungessen tira alors sur le pilote qui fut tué ; il le vit tomber avec son appareil comme une masse.

Neungessen a vu tomber ainsi successivement cinq avions boches, auxquels il a livré combat, et ce qui l'ennuie le plus à l'heure actuelle, c'est moins d'être blessé, que de voir ses travaux suspendus. Ce qu'il désire c'est d'atteindre la demi-douzaine « d'abatages ». Vous pouvez être certain qu'il l'atteindra.

Neungessen n'est âgé que de 23 ans, il est décoré de la Croix de guerre, de la Médaille militaire et de la Légion d'honneur.

Gloire aux jeunes héros de l'aviation.

La Foire aux Echantillons de Lyon

L'hégémonie que l'Allemagne veut établir sur le monde est autant d'ordre économique que d'ordre militaire. La guerre n'a nullement diminué ses visées ambitieuses. Pendant qu'elle la poursuit avec les armes, elle s'occupe, d'autre part, de grouper en un trust puissant les nations qui entrent dans son orbite, afin de reprendre, avec plus de force, la lutte commerciale dès qu'elle aura le champ libre. Cette lutte sera longue et sans répit. On peut même dire qu'elle est engagée.

Avec une audace qui semble folle, mais qu'explique l'étroite solidarité qui lie les pouvoirs publics et le monde industriel allemands, nos ennemis inondent en ce moment les pays neutres d'offres de marchés à livrer dès la fin de la guerre, sans souci de pertes à peu près certaines. Ce qu'ils veulent à tout prix, c'est décongestionner leur stock intérieur, handicaper leurs concurrents et reprendre immédiatement et partout leur place.

La guerre actuelle embrasse donc, à la fois, le domaine militaire et le domaine économique.

Tout ce qui sera entrepris par les Alliés pour barrer la route aux produits austro-allemands sert la cause commune. C'est pourquoi la Foire de Lyon, qui tend clairement à ce but, mérite d'être soutenue. Il importe que les commerçants et les industriels des pays alliés et neutres entrent, dès maintenant, en contact pour nouer de solides relations qu'ils sauront rendre profitables.

Du 1er au 15 mars prochain, Lyon leur fournit une magnifique occasion de se rencontrer. Nous les engageons vivement à la saisir.

Au Conseil de Revision de la 15e Région

LES GRAINETIERS DE SAINT-REMY

Le jugement de l'affaire Lombard est confirmé en revision

Dans sa dernière séance, le Conseil de revision de la 15e région, siégeant au Palais de la Bourse, sous la présidence de M. le général Straforello, a rejeté le pourvoi que le sieur Lombard, ancien négociant en chardons à Saint-Remy, avait formé contre le jugement du Conseil de guerre qui l'avait condamné à 2 ans de prison et à 20.000 francs d'amende pour avoir fait du commerce avec l'ennemi.

Cette peine est donc maintenant définitive.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées dans les ports de Marseille a été, hier, de 18 navires, parmi lesquels nous signalerons :

A l'arrivée : Le vapeur anglais *Strathon*, venant de New-York, avec 5.120 tonnes farine, huile, acier et divers; le vapeur grec *Byzantion*, de Salonique, avec 530 passagers, sur lest; le *Pélion*, Compagnie Fraissinet, de Livourne et Bastia, avec 594 passagers et 289 tonnes bois, minerai, mercure, liège, primeurs, 108 cochons; le vapeur italien *Imera*, de Cette, sur lest; le vapeur italien *Riposto*, de Saint-Louis-du-Rhône, sur lest; l'*Eugène-Pereire*, Compagnie Transatlantique, de Tunis et Bizerte, avec 753 passagers et 200 tonnes vin, huile, laine, peaux, 2 cercueils; le *Manouba*, Compagnie Mixte, d'Alger, avec 56 passagers et 1.151 tonnes céréales, vin, farine, primeurs, 156 moutons; la *Ville-de-Tunis*, Compagnie Transatlantique, de Philippeville et Bône, avec 14 passagers et 649 tonnes minerai, blé, vin, tabac, primeurs; le vapeur espagnol *Union*, de Gandia et Cette, avec 112 tonnes arachides et oranges.

COMMUNICATIONS

La Patriote. — Les élèves de la classe 1918 sont informés que les cours organisés par la Société ont lieu les mercredi et vendredi soir, à 9 heures, rue d'Isoard, 43, et le dimanche matin, au Pharo. Aujourd'hui dimanche 13 du courant, réunion au stand de la Société, à 9 heures du matin, au Pharo, cours de tir. Les inscriptions sont reçues tous les jours, de 5 heures à 7 heures, place de la Bourse, 16.

Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône. — Les membres de la Société sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu mardi 15 du courant, à 2 heures 30, au siège social, rue Venture, 19.

Chambre syndicale des cantonniers. — Les membres du Syndicat sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu ce matin dimanche, à 9 heures, salle de l'Union. Ordre du jour : Elections partielles du Conseil.

Chronique Locale

Les vieillards infirmes et incurables, assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu demain lundi, 14 du courant, de 9 heures à 4 heures sans interruption, pour les assistés des 1er, 2e et 3e cantons, et après-demain mardi pour ceux des 4e et 5e cantons.

Il est formellement rappelé aux intéressés que la remise des bons et le paiement de l'allocation ne pourront avoir lieu que sur la production des pièces d'identité.

Vaccination gratuite. — Des séances de vaccination gratuite auront lieu tous les jours non fériés, de 10 heures à midi et en plus le jeudi, de 2 à 4 heures du soir, à l'Institut d'hygiène, rue Briffaut, 6, à l'extrémité de la rue de l'Olivier.

Demain lundi, à 11 heures du matin, à l'école communale de filles de Saint-Joseph ; l'après-midi, à 4 heures, à l'école communale de garçons de Sainte-Marthe.

Fédération des Laitiers. — Les membres de la Fédération des laitiers sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu demain lundi, 14 février, à 11 heures du matin, dans l'établissement de la Fédération des Syndicats Patronaux, rue des Dominicaines, 50.

Les membres de la Ligue contre la Vie Chère, de même que MM. les représentants de la presse pourront assister à cette réunion.

Le maire de Marseille informe ses administrés que des pièges, pour la destruction des animaux nuisibles, seront placés, à partir d'aujourd'hui, dans la propriété de M. Béréra, sise à Palama, quartier de Château-Gombert.

Pour les prisonniers du camp de Holzminden. — Les personnes ayant des parents prisonniers au camp de Holzminden (Allemagne) sont priées de se faire connaître au Comité, en donnant leurs nom et adresse à M. Pinet, directeur du Splendid-Hôtel, boulevard d'Athènes, 31, Marseille.

Elles seront ultérieurement convoquées à assister à une première réunion.

Réexportation des cafés. — La Chambre de Commerce a reçu de M. le directeur des Douanes de Marseille communication du télégramme suivant, émanant de la direction générale des Douanes de Paris :

« Informez intéressés que désormais transbordement comme réexportation cafés pour Grèce devront faire objet demandes réglementaires adressées Direction générale ».

Collision de véhicules. — Vers 10 heures, hier matin, un tramway Saint-Loup-boulevard Garibaldi, heurtait, près du Pont-de-Vivaux, une charrette chargée de foin. Le charretier, Marius Artufel, 56 ans, cultivateur à Aubagne, fut projeté contre un platane et sérieusement blessé à la tête et sur diverses parties du corps. Il reçut des soins à la pharmacie Giovoni, puis reconduit à son domicile, dans un état assez grave. Une enquête est ouverte au sujet des responsabilités à établir.

Elle volait dans l'église. — Dans l'église Saint-Calixte, avant-hier matin, une femme et un individu étaient surpris en train de vider les troncs. Mais l'individu réussit à s'enfuir. La femme fut arrêtée. Elle déclara se nommer Marie Montjolin, mais elel n'avait aucune pièce d'identité et se trouvait sans domicile. Elle a été écrouée.

Renversé par un tramway. — M. Alexandre Cotteau, 60 ans, demeurant 69, rue des Grands-Carmes, traversait la chaussée de la rue de la République, hier matin, vers 8 heures. Arriva un tramway de la ligne Joliette-Vauban que le pauvre homme ne put éviter. Il fut renversé, roulé et assez grièvement contusionné. On le releva et on le conduisit à la pharmacie Fosse, où il reçut les premiers soins, puis le commissaire de police du Ier arrondissement le fit ramener à son domicile.

Fillette brûlée vive. — Vers 9 heures, avant-hier matin, en l'absence de sa mère, partie à son travail, la petite Rouard Irène, âgée de 6 ans 1/2, demeurant boulevard Rougier, 6, s'approchait d'un poêle allumé dans la cuisine. Mais le feu prit aux robes de l'enfant, qui fut bientôt entourée de flammes. Les voisins entendant ses cris de douleur, accoururent, mais, grièvement brûlée sur diverses parties du corps, la pauvre petite dut être, d'urgence, transportée à la Conception, où elle succombait dans l'après-midi, après six heures d'agonie atroce. Mme Rouard, la mère, est désolée.

Nos confrères du front. — Le second numéro du *Souvenir*, journal du front, se publiera dans la première quinzaine du mois courant, avec le sommaire suivant :

1o *In memoriam* : Frères d'armes ; 2o Paroles de haine ; 3o En revenant de permission ; 4o Pour celle qui ne veut pas pleurer ; 5o Notre courrier ; 6o Aux femmes de France ; 7o Minutes de guerre ; 8o Fantômes sacrés, etc. *Le Souvenir* se publie sur le front, tous les mois. Directeur Jean des Vignes Rouges. Adresse : sergent-major peloton E. S. O., secteur 10. Abonnement : 6 francs les douze numéros. Chaque numéro 16 pages.

But : Commémorer le souvenir des héros, défendre les victimes de la guerre.

Nous signalons d'autre part, l'arrivée du paquebot *Eugène-Pereire*, de la Compagnie Transatlantique, courrier rapide de Tunis. Parmi les nombreux passagers de ce vapeur se trouvaient MM. Ilisch et Stotstsich, hauts fonctionnaires albanais et deux aviateurs militaires allemands prisonniers de guerre. La traversée de l'*Eugène-Pereire* a été particulièrement rapide malgré le mauvais temps qu'il a rencontré en cours de route.

Ligue Anti-Allemande de Marseille. — Nous rappelons que c'est aujourd'hui que doit avoir lieu le banquet des ligueurs, à l'établissement du Roucas-Blanc, à 12 heures précises.

La Ligue Anti-Allemande nous prie d'informer ceux de ses membres qui, pour une raison quelconque, n'ont pu s'inscrire au banquet, qu'ils pourront venir assister à l'allocution du président et à la séance de cinéma qui suivra le repas. Présence indispensable à 2 heures précises. La carte de membre sera exigée à l'entrée.

M. L. Chambon, industriel, a versé à la caisse de retraites des Sapeurs-Pompiers la somme de cinquante francs, à la suite du commencement d'incendie qui s'est déclaré dans son usine, Moulin Saint-Lazare, 28, rue Albrand, le 9 du courant.

Les jetons dénonciateurs. — En juillet dernier, au retour de son travail, M. Levrine, demeurant rue Liandier, 20, trouva sa chambre dévalisée. Vêtements, linge, souliers, même les draps de lit avaient été enlevés. Dans une poche de gilet se trouvaient deux jetons de présence dans un ehuilerie. Ces jetons de présence dans une huilerie. Ces vail. Et, dans sa plainte, M. Levrine attira l'attention de la police sur ces jetons. Il fit bien. Car, avant-hier, un individu allait encaisser ces jetons. Comme l'huilerie avait été prévenue, l'encaisseur fut suivi et signalé aux agents qui l'arrêtèrent. C'est un nommé Chiaretta Felice, 50 ans, demeurant à Saint-Henri, qui a fait les aveux les plus complets à M. Sarraméa, commissaire sous-chef de la Sûreté, qui l'a fait écrouer.

Lire dans l'*Eco d'Italia* de cette semaine : *Per i riformati italiani ; Nuovi italian ; Per l'allianza commerciale franco-italiana*, etc. En vente dans tous les kiosques.

Chronique des vols. — Profitant de l'absence du journalier Paul Young, un inconnu pénétra dans sa chambre, 5, rue de l'Etrieu, laissée malencontreusement non fermée à clé. Quant il revint, Young constata que tous ses effets avaient disparu. Il a porté plainte au commissaire du IIe arrondissement.

Incendie traverse de l'Olivier. — Hier matin, vers 3 heures, le feu se déclarait tout à coup dans le magasin de bois et charbons de M. Gartier, traverse de l'Olivier, 106. Dès l'alarme donnée, les pompiers se rendirent sur les lieux, sous les ordres du sous-lieutenant Cazeaux. Le sinistre, dont on ignore les causes, pouvait être considéré comme maîtrisé après trois heures de travail. Il n'y avait pas eu d'accident de personne. Or, vers 3 heures de l'après-midi, des gerbes de flammes s'échappaient à nouveau des ruines du magasin. Les pompiers accoururent encore sous les ordres du sous-lieutenant Soulet. Ils durent noyer les décombres et procéder au déblayage de divers débris fumants. Ce travail effectué, les pompiers purent regagner leur casernement.

Nos confrères. — Lire aujourd'hui la *Corse* publiant la liste des Corses morts au champ d'honneur, de ceux cités à l'ordre de l'armée ou qui ont obtenu la Légion d'honneur et la Médaille militaire. En vente chez tous nos dépositaires.

Autour de Marseille

ESTAQUE-GARE. — Aujourd'hui, en matinée, à l'Association Musicale de l'Estaque-Gare, une grande et unique représentation de *Gigolette*, avec le concours des artistes des principaux théâtres de Marseille.

AIX. — *Pharmacien de garde.* — Aujourd'hui, M. Latour, rue Thiers.

Sports. — A 2 heures après-midi, sur le terrain de Pigonnet, match de football entre les équipes premières de l'Ecole Dombre et de l'Ecole primaire supérieure. Entrée gratuite pour les dames.

UN NOUVEAU PAIN

Malgré toutes les bonnes volontés, malgré des essais sans nombre, la question du *pain pour prisonnier de guerre* n'avait jusqu'à ce jour jamais été résolue d'une façon absolument satisfaisante. La maison Charasse vient de trouver la solution de ce problème capital intéressant à un si haut degré la santé de nos chers exilés.

Ce nouveau produit, qualifié *pain de conserve* et de suralimentation Charrasse, à base d'extraits sélectionnés de céréales et d'extrait de viande, ne peut être comparé à aucun des produits similaires mis en vente jusqu'à ce jour.

Cet aliment de premier ordre est un régénérateur puissant, c'est sous un petit volume un aliment complet, incomparable et de goût exquis. Son prix modique le met à la portée de toutes les bourses. Il n'est offert au public qu'après une longue période d'essais concluants touchant sa conservation qui est absolument garantie.

N'oubliez pas de mettre une boîte de ce pain dans tous les colis pour prisonniers et aussi dans ceux destinés aux soldats de notre armée d'Orient.

Vente au détail :

MAISON DE REGIME CHARRASSE
51, rue Saint-Ferréol. — Téléphone : 36-28
Bureau d'exportation. — Usine centrale, 20-28, avenue du Prado, Marseille.

Le Prix des Pétroles

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DE CONTROLE

Paris, 12 Février.

Au début de décembre 1915, les raffineurs de pétrole ont saisi le ministre du Commerce de la nécessité où ils se trouvaient d'augmenter les prix établis au mois de septembre précédent et de porter le pétrole quai Rouen, en bidons de 50 litres, de 33 francs à 38 francs l'hectolitre, et l'essence de 50 fr. 50 à 55 fr. 50.

En vue d'examiner la situation, il a été institué, au ministère une Commission présidée par M. Herriot, sénateur, chargée d'évaluer les stocks d'huiles et d'essence de pétrole et de contrôler les prix de ces produits.

Cette Commission s'est immédiatement mise à l'œuvre. Elle a entendu les représentants des divers intérêts en cause, étudié les modes d'acquisition et de transport de ces marchandises, les besoins de la consommation et les possibilités d'augmenter nos ressources.

Cette étude a fait apparaître que l'augmentation de prix demandé provenait surtout des éléments suivants :

Accroissement des cours aux pays d'origine, élévation des prix du fret, du change et des assurances.

Les cours moyens du pétrole raffiné, en Amérique, ont passé, de septembre 1915 à janvier 1916, de 6 fr. 75 à 8 fr. 45 l'hectolitre et les cours du fret, pour le pétrole pendant la même période, de 10 fr. 85 à 13 fr. 70.

Les prix moyens de l'essence, en Amérique, ont passé de 24 fr. 10 à 29 fr. 55, et les cours moyens du fret, pour son transport, de 10 fr. 10 à 12 fr. 10.

D'autre part, la Commission a été informée que quatre nouveaux bateaux étaient mis, par le gouvernement britannique, à la disposition des industriels chargés d'assurer l'approvisionnement moyennant le paiement du fret commercial.

Après discussion des éléments en cause, les raffineurs ont abaissé leur demande de deux francs en ce qui concerne le pétrole raffiné, ce qui le portera à 36 francs l'hectolitre seulement, et ont maintenu le prix de l'essence à 55 fr. 50 l'hectolitre.

En outre, les raffineurs se sont engagés à fournir le pétrole raffiné et l'essence, aux municipalités, aux prix de gros sus-indiqués dans le cas où les intermédiaires demanderaient des prix trop élevés.

Le ministre du Commerce, en présence de ces constatations, et de l'affirmation des raffineurs de ne pouvoir continuer à assurer l'approvisionnement du pays aux prix actuels, a pris note de leur déclaration tendant à la mise en pratique des prix ci-dessus indiqués, étant bien entendu que si l'une des causes de la hausse venait à s'atténuer, le prix de revient serait immédiatement remis en question.

A cet effet, la Commission va suivre les variations des divers éléments constituant le prix de revient, tout en procédant à l'examen des conditions dans lesquelles se fait la vente en demi-gros et en détail, et en recherchant les moyens d'accroître nos ressources.

L'ENCOMBREMENT DES GARES

Les mesures prises pour l'éviter

Paris, 12 Février.

Un grand nombre de nos gares, et notamment celles qui desservent les grands ports de commerce, reçoivent actuellement des quantités de marchandises beaucoup plus considérables qu'en temps de paix, et parviennent difficilement à en assurer la circulation, malgré les commandes de nouveaux vagons qui ont été faites, malgré les travaux d'agrandissement qui ont été ou vont être exécutés dans de nombreuses gares, malgré l'emploi de prisonniers de guerre pour les manutentions.

Le gouvernement a dû reconnaître que la situation ne saurait devenir satisfaisante si l'enlèvement des marchandises ne s'effectuait pas avec plus de rapidité que par le passé.

Les ministres de la Guerre et des Travaux publics viennent, en conséquence, de prendre un arrêté permettant aux administrations de chemins de fer d'ouvrir les gares au service des marchandises le dimanche, après avoir prévenu le public par voie d'affiches.

Dans ce cas, la journée du dimanche comptera comme les autres jours pour le calcul des délais de livraison et des droits de magasinage.

Cet arrêté double également les taxes perçues par les administrations du chemin de fer lorsque ces administrations effectuent d'office le camionnage des marchandises arrivées en gare jusqu'aux entrepôts ou aux domiciles des destinataires. Il réduit les délais après lesquels se camionnage d'office peut être effectué.

Les diverses dispositions indiquées ci-dessus paraissent indispensables, et de nombreux représentants du commerce ont, eux-mêmes, reconnu qu'ils avaient tout intérêt à en admettre l'application.

Une taxation plus forte des frais de camionnage d'office avait même été envisagée. Il faut espérer qu'elle pourra être évitée si les destinataires des marchandises font les efforts nécessaires pour retirer des gares le plus rapidement possible les arrivages qui leurs sont destinés.

De son côté, l'administration de la Guerre s'efforcera de mettre la main-d'œuvre et le matériel de camionnage militaires à la disposition des gares, lorsque les ressources locales seront reconnues insuffisantes, et que les nécessités du service militaire le permettront.

LES SPORTS

POUR LES BALLONS ET LES GANTS DE BOXE AUX SOLDATS AU FRONT

Une lettre de remerciements

Nous recevons la lettre suivante :

Du front, le 5 Février 1916.

Monsieur le rédacteur sportif,

Reçu votre aimable et gentille lettre du 25 écoulé, me disant que M. Mille vous avait transmis ma demande d'un ballon de rugby et que votre journal avait entrepris « l'Œuvre des Ballons pour les soldats au front ». Belle initiative que celle-ci, car vraiment vous faites passer le temps bien agréablement à tous ceux qui font leur devoir.

Votre colis m'est parvenu, et voilà qu'à l'heure qu'il est le 4e groupe d'A. L. V. F. a formé une équipe potable de rugby. Au nom de tous mes camarades, merci mille fois.

J'espère que les sportsmen marseillais continueront à entretenir votre caisse et qu'ainsi vous pourrez toujours continuer à faire plaisir aux poilus qui sont décidés, plus que jamais à aller jusqu'au bout et ne rentreront dans leur foyers qu'avec la Victoire des Trois Couleurs et celle de ses alliés.

Recevez, cher Monsieur, etc. — *Louis Barbier*, 4e groupe de 194 A. L. V. F., 1re batterie, secteur 63. Suivent les signatures de quelques Marseillais. Remerciements au *Petit Provençal*.

Chaud, 28, quai de Rive-Neuve. *Aubert Louis*, 19, place d'Aix ; *Aballah*, 2, rue du Panier ; *E. Buché*, 8, boulevard Gazzino.

Nous n'aurions jamais pensé avoir un interprète aussi autorisé que celui qui, dans cette lettre ci-dessus, intervient auprès de nos lecteurs pour les inviter à entretenir notre caisse. Comment, les sportsmen marseillais resteront-ils insensibles à l'appel que leur adresse Barbier en faveur de notre Œuvre ? Comment peut-on songer que ceux qui restent ici à l'abri des intempéries et du danger oublieront *ceux qui font leur devoir*, alors qu'il est un poilu qui, sous le feu de l'ennemi, pense à ses camarades plus déshérités que lui sous le chapitre sport, car ils ne possèdent pas les objets nécessaires pour le pratiquer ?

Loin de nous le soupçon de ces idées qui seraient faire injure à l'esprit de reconnaissance qui anime ceux de l'arrière.

C'est avec grande confiance que nous sollicitons la générosité de tous les sportsmen marseillais et de tous ceux que ne laissent indifférents les désirs des combattants. A tous ceux-là, nous leur disons : Les beaux temps vont venir. Tous les poilus, que le long séjour au grand air aura conquis au sport, vont nous demander les objets indispensables à sa pratique. Une certaine somme nous sera nécessaire pour satisfaire, dans la mesure du possible, les nombreuses demandes qui vont nous parvenir. Les dons généreux de nos Clubs ont été épuisés par l'envoi au front de plusieurs ballons.

Nos lecteurs laisseront-ils notre caisse dans cet état ? Nous ne le pensons pas, car il n'y a qu'à relire la lettre ci-dessus de Barbier, où aux sincères remerciements se mêlent l'enthousiasme militaire, la volonté de vaincre et la foi en la Victoire, pour être persuadé du contraire.

Du reste, nos lecteurs ne tarderont pas à nous prouver l'exactitude de ce que nous avançons.

Les poilus demandent

M. Cayol, le sympathique secrétaire du Sporting-Club de Marseille, nous transmet la lettre suivante :

Du front, le 27 Janvier 1916.

Monsieur le président du Sporting-Club de Marseille.

Monsieur le Président,

Ayant vu sur le *Petit Provençal* que vous organisez des réunions pour les ballons et les gants de boxe pour les soldats au front, je viens par la présente vous informer qu'ayant plusieurs jeunes Marseillais dans ma compagnie, j'ai pu former deux équipes de football pour l'association, je viens vous demander au nom de tous ces jeunes, un service, ce serait s'il vous est possible, de nous faire parvenir un ballon pour pouvoir faire quelques matches pendant le repos que nous prenons en descendant des tranchées.

En vous remerciant d'avance, si vous donnez suite à ma demande veuillez agréer, Monsieur le Président, mes cordiales poignées de mains ainsi qu'à tous les membres du Sporting-Club de Marseille.

Esprit Hode,
sergent au 261e d'infanterie, 20e compagnie, secteur postal 120.
Président du *Métropolitain-Club*.

Les sportsmen marseillais resteront-ils longtemps de nous donner l'occasion de satisfaire le désir ci-dessus exprimé ?

FOOTBALL-ASSOCIATION

LA COUPE DES ALLIES

L'Olympique à Lyon

Les sportsmen lyonnais auront, aujourd'hui, la bonne fortune de voir disputer dans leur ville une rencontre aussi importante mettant aux prises pour le quart de finale de la Coupe des Alliés, le Club Sportif des Terreaux et l'Olympique de Marseille.

Le team contre lequel l'O. M. va jouer, est de première force, et l'un des meilleurs de Lyon. La lutte sera donc chaude, et les phases, palpitantes. Mais la valeur du onze olympien, saura rendre victorieuse l'équipe qui représentera le Littoral, la qualifiant aussi pour poursuivre plus avant la série de ses matchs dans la Coupe des Alliés.

L'O. M. a déplacé le onze suivant :

Goal : Boyer.
Arrières : Pitot (cap.), Roux.
Demis : Jœrin, Garvey, Major.
Avants : Mourard, Beyner, Revertégat, Scheibenstock, Coti.
Remplaçant : Chanut.

C'est avec pleine confiance dans le résultat que nous attendons l'issue de cette rencontre.

LES GRANDS MATCHES

English Base contre
Racing Club de Marseille (1)

Cet après-midi, à 2 h. 30, l'équipe première du R. C. M. rencontrera sur son terrain, 309, avenue du Prado, le team représentatif de la Base Anglaise.

Toutes les rencontres mettant aux prises la Base Anglaise et nos clubs, ont tenu l'intérêt qu'elles promettaient, tant le jeu était disputé. Celle de cet après-midi sera en tout point sensationnelle, car la sélection anglaise a été très minutieuse et ne comprendra que des joueurs connus du public marseillais. Quant à l'équipe du R. C. M., elle a été définitivement mise à point et opposera la plus belle résistance à nos braves Tommies.

A. S. C. Motor Section contre
Olympique de Marseille (1 mixte)

Cet après-midi, à 2 h. 30, sur le terrain de l'O. M., avenue du Parc-Borély, grand match entre les réserves olympiennes et le team des automobilistes anglais du garage Bablot. Ce team est de première force, car il comprend des joueurs des meilleures équipes d'outre-Manche.

De son côté, l'O. M. a su réunir un onze de toute valeur en associant à ses jeunes éléments qui forment la réserve de son équipe première des unités surprenantes, notamment de nouvelles recrues : Le goal Danilo, gola international de Serbie, et un demi ayant joué dans les meilleures équipes de Belgrade.

La partie s'annonce donc comme sensationnelle, et tous les sportsmen marseillais voudront applaudir les arrêts surprenants du valeureux goal Reeper olympien.

Le Tournoi Marseillais

Phocée Club (1) contre Sporting Club de Marseille (1). — Cet après-midi, à 2 h. 30, sur le terrain du P. C., à Mazargues-la-Tour. Arbitre : M. Castera.

La jeune équipe du P. C. opposera à la non moins jeune équipe du S. C. M. la résistance la plus absolue, mais devra s'incliner devant son adversaire, l'obligeant à s'employer à fond s'il veut vaincre.

DEUXIEME SERIE

Phocée Club (2) contre Sporting Club de Marseille (2). — Ce matin, à 9 h. 30, au terrain du P. C., à Mazargues-la-Tour. Arbitre : M. Sentenac.

Racing Club de Marseille (2) contre Olympique (2). — Ce matin, à 9 h. 30, sur le terrain du R. C. M., 309, avenue du Prado. Arbitre : M. Penther.

TROISIEME SERIE

O. M. (3) contre S. C. M. (B). — Ce matin, à 8 heures, au terrain de l'O. M. Arbitre : M. Richaud.

Indépendants contre S. C. M. (A). — Ce matin, à 10 heures, au terrain de l'O. M. Arbitre : M. Carrière.

CYCLISME

FEDERATION CYCLISTE INDEPENDANTE DU MIDI

Réunion du 9 février 1916. — Présidence de M. Gros. 23 membres assistent à la séance qui est ouverte à 9 h. 45. Dernier procès-verbal lu et adopté.

Correspondance : Lettre de Fillon du front. (Remerciements).

Grand Prix Mora du 12 mars. — M. Mora est prié de faire connaître au plus tôt le parcours de son épreuve.

Le secrétaire est chargé de dresser la liste des coureurs et de leurs catégories respectives.

Licence demandées. — G. Julien (1re), Adam (2e), Allbert (2e), Ribes (4), Chiesa Charles (4e), Henrici (2e), Juvenal (4), Perrin (4e), Curtel (1re), Verniolle (4e). Débutants : Dupré.

La séance est levée à 22 h. 50.

Le Secrétaire : J. BORELLA.

GRÈVE DE MINEURS EN ESPAGNE

Madrid, 12 Février.

On mande de Murcie, à la *Epoca* que, ce matin, une grève a éclaté parmi les ouvriers de la mine Biloada, qui demandent une augmentation de salaires. Il paraît que ce mouvement est le précurseur d'un autre de grande envergure, car l'on sait que les mineurs de la Union se sont entendus aussi pour réclamer une augmentation de salaires.

L'Impôt sur les Bénéfices de la Guerre

Une Lettre des Commerçants et Magasiniers

Nous recevons de M. le Président de la Société des Commerçants, Magasiniers et Industriels de notre ville, une lettre qu'il a adressée aux députés de Marseille au sujet de la loi, en ce moment en discussion à la Chambre, pour frapper d'un impôt tous les bénéfices commerciaux réalisés pendant la durée de la guerre.

Voici les principaux extraits de cette longue lettre :

Nous n'envisageons pas l'impôt projeté sur les bénéfices de guerre, avec le même optimisme, si l'on n'en limite pas l'application aux seuls fournisseurs et intermédiaires de l'Intendance.

En effet, en examinant sérieusement la situation des commerçants et industriels après dix-huit mois d'hostilités, nous la relevons comme suit :

1° Ceux dont la capacité financière a permis de continuer leur exploitation malgré le moratorium, auteur des transactions au comptant; la cherté ou le manque de matières premières; la pénurie de main-d'œuvre spécialisée; la hausse constante des frets, des assurances, du camionnage; la difficulté, voire même l'impossibilité d'écouler leur production, etc., etc. Nous avons la ferme conviction que rares, très rares, sont, s'il en est, ceux ayant réalisé des bénéfices supérieurs à ceux légitimes des trois exercices précédant les hostilités. Et s'il en est quelques-uns, cette différence sera si anodine, qu'insignifiant ou nul deviendra le produit de la taxe projetée;

2° Ceux qui, escomptant une courte durée des hostilités, opinion basée sur la puissance de l'armement moderne, ont continué leur exploitation entravée par le cortège des difficultés ci-dessus sommairement indiquées, mais qui ne possédaient qu'une relative capacité financière. La plupart ont absorbé leurs avances; d'autres sont déjà entrés dans la période déficitaire et lassent la patience des propriétaires et la bienveillance des percepteurs. Ils ne couvrent, pas, en effet, leurs frais généraux, malgré que beaucoup d'entre eux aient repris l'outil pour subsister.

Et comme, là où il n'y a rien, le diable perd ses droits, il sera aussi cruel qu'impolitique de venir ajouter à leur détresse, par des mesures inquisitoriales ne pouvant conclure au résultat si légèrement envisagé. Les 40/50 des patentés se trouvent placés en cette situation.

D'après cette lettre, les Commerçants, Magasiniers et Industriels faisant partie de cette honorable société admettent bien qu'un impôt vienne frapper les bénéfices de guerre, c'est-à-dire ceux des seuls fournisseurs et intermédiaires de l'Intendance, mais ils ne sont point d'avis que ce même impôt atteigne les bénéfices réalisés par les autres commerçants pendant la durée de la guerre.

Nous ne saurions, en ce qui nous concerne, être de leur avis. Comment admettre, en effet, que dans les circonstances graves où nous vivons, certains commerçants réalisent des bénéfices — quelquefois même des fortunes — sans être soumis à cette juste loi, alors que tant de gens parmi lesquels des commerçants, des ouvriers, des employés et des paysans ont tant de peine à vivre !

Non, il faut que ceux qui ont gagné plus d'argent pendant la guerre que ce qu'ils en ont gagné pendant les trois années précédentes soient imposés spécialement sur l'augmentation de leurs profits. Il est assez fâcheux, comme l'a déclaré l'honorable M. Ribot, ministre des Finances, que l'impôt sur le revenu n'ait pas été voté avant la guerre, car il nous aurait permis, comme en Angleterre, de commencer, dès à présent, à amortir les formidables dépenses de ce conflit gigantesque.

Il y aura un nombre très grand de milliards à payer, aussi importe-t-il de répartir les charges avec justice et équité. Quand le pays se sacrifie avec l'héroïsme que l'on sait, c'est bien le moins que ceux qui réalisent des bénéfices en ces temps-ci soient frappés par un impôt spécial.

A l'Académie des Sciences morales

La réception du ministre de Serbie

Paris, 12 Février.

M. Joly, président de l'Académie des Sciences morales et politiques, a souhaité la bienvenue à M. Vestnitch, ministre de Serbie, qui, récemment nommé membre correspondant, assistait pour la première fois à la séance. M. Joly fait allusion à la nomination de M. Carton de Wiart, ministre de Belgique, et a déclaré qu'il fallait voir dans cette double élection un symbole et l'expression sympathique de la France pour les deux pays envahis par l'ennemi.

M. Vestnitch a remercié la Compagnie de l'avoir admis dans son sein. « La France, a-t-il dit, a toujours été une nation généreuse, qui s'est appliquée à soulager les autres pays, et qui a toujours lutté pour le droit et la liberté. Il s'efforcera de se rendre digne du très grand honneur fait à la nation serbe en sa personne ».

M. Lacour-Gayet, qui vient de rentrer à Paris après une absence de plus de trois mois pour un voyage en Russie et dans les pays scandinaves, annonce qu'il a fait, au cours de ce voyage, des conférences sur la bataille de la Marne et ses résultats militaires et politiques à Kieff, à Moscou, à Pétrograde et à Copenhague.

Au Comité central des Armateurs

L'encombrement dans les ports maritimes

Paris, 12 Février.

Le Comité central des armateurs de France a tenu sa réunion mensuelle, sous la présidence de M. Jules Charles-Roux.

Au nombre des questions discutées, le Comité s'est longuement entretenu des mesures urgentes d'amélioration qui s'imposent dans les ports maritimes, en vue de diminuer l'encombrement qui, en immobilisant les navires, exerce sur les prix de transport et sur la cherté de la vie, une influence si néfaste. En dehors des dispositions à prendre pour remédier à la pénurie de la main-d'œuvre et à celle des wagons, il est indispensable d'effectuer, à bref délai, des installations de fortune, permettant à de plus nombreux navires de procéder à leurs opérations de déchargement. Des mesures de ce genre ont été prises à Bordeaux et à Rouen, dont on pourrait s'inspirer utilement.

Le Comité a décidé d'insister à nouveau auprès des pouvoirs publics pour la solution de cette question.

La Frappe des Monnaies en France

La fabrication des pièces d'argent, de nickel et de bronze au cours de l'an dernier.

Paris, 12 Février.

Voici le nombre de pièces de monnaie frappées pour la France et émises au cours de l'an dernier : 13.963.409 pièces de deux francs, 47.955.158 pièces de un franc, 20.892.772 pièces de cinquante centimes, 535.227 pièces de vingt-cinq centimes, 4.362.468 pièces de dix centimes, 6.032.140 pièces de cinq centimes.

Naturellement il n'a pas été frappé de pièces d'or. En outre, la Monnaie a travaillé pour le Maroc, la Tunisie, l'Ethiopie et la Serbie, à laquelle elle a livré 2.602.580 pièces de deux dinars, 7.529.016 pièces de un dinar et 7.901.963 pièces de cinquante paras.

La fabrication, pour la France, des monnaies d'argent dont la circulation exigeait impérieusement l'accroissement, s'est élevé, l'an dernier, à 86.328.362 francs en valeur nominale, correspondant à l'émission de 82.811.339 pièces. Ce contingent est le plus important de ceux qui ont été réalisés jusqu'à ce jour en monnaie divisionnaire.

Quant à la monnaie de billon, le rapport de la Commission de contrôle monétaire expose que les usines qui devaient fournir les flans, ont dû suspendre ou limiter leurs livraisons en raison des exigences de la fabrication du matériel de guerre, dont elles étaient concurremment chargées. Il a été possible cependant de frapper, en pièces de nickel et de bronze, une valeur nominale de 871.660 fr. 55 correspondant à l'émission de 10.929.835 pièces, dont 535.227 de vingt-cinq centimes, 4.362.468 de dix centimes et 6.032.140 de cinq centimes.

En outre, les dispositions prises par l'administration des Monnaies permettront, à très bref délai, d'accroître les émissions de pièces de bronze, de manière à répondre à toutes les exigences de la circulation.

Le Régime des Prisonniers en Allemagne

Paris, 12 Février.

M. Galli écrit dans un journal du matin :

« Au sujet de la suppression de la lumière et du feu dans le camp de Friedrischsfeld, nous avons adressé ,dès le 3 février, une demande à l'ambassade d'Espagne à Berlin, pour qu'elle fasse son enquête et adresse au gouvernement allemand les protestations convenables ,avec menaces de mesures de réciprocité.

« Ces protestations vont être renouvelées très prochainement, à la suite des nouvelles plaintes que nous venons de recevoir. Enfin, en ce qui concerne les mesures soi-disant de représailles annoncées par les Allemands, dont les trois camps de Friedberg, de Holzminden et de Ohrdruf, devaient être l'objet le 5 février ,nous venons de recevoir ce matin, de notre ambassadeur à Berne, (à qui nous avions télégraphié le jour même où nous avions reçu l'information), l'avis officiel que ces mesures avaient été rapportées dès le lendemain 6 février.

« La confirmation officielle demandée à l'ambassade d'Espagne à Berlin, est attendue d'un moment à l'autre ».

Mutinerie dans un camp

Salonique, 12 Février.

Quatre prisonniers russes, échappés des camps de prisonniers allemands, sont arrivés ici aujourd'hui. Ils ont déclaré qu'ils se trouvaient dans un camp d'Allemagne avec des prisonniers français et anglais, et que la nourriture était si mauvaise qu'une mutinerie s'était produite. Des fusils et des mitrailleuses ont été immédiatement braqués sur eux et 10 % des prisonniers furent tués ou blessés.

Les gardes des camps de prisonniers en Allemagne ajoutent les évadés, sont des infirmes ou des soldats invalides. Après avoir travaillé près de la frontière danoise, ils ont été tous les quatre envoyés en Serbie, pour y entretenir les routes et se sont échappés de là, vers Uskub.

Pas de représailles

Paris, 12 Février.

Les prisonniers internés en Allemagne dans les camps de Holzminden, Ohrdruf et Friedberg avaient avisé récemment leurs familles qu'à partir du 5 février, ils devaient être privés, sous prétexte de représailles du droit de correspondre et de recevoir des colis.

A la suite des démarches faites immédiatement par le ministère des Affaires étrangères, cette mesure qui résultait d'un malentendu, a été aussitôt rapportée. Le gouvernement allemand vient d'en donner officiellement l'assurance et a envoyé des ordres en conséquence aux commandants des trois camps.

En Alsace

Le kronprinz prend la fuite devant les avions français

Londres, 12 Février.

Le correspondant du *Daily Mail* à Territet, télégraphie à la date du 10 février, qu'au cours d'une visite du kronprinz à Saint-Louis (Alsace), près de Bâle, on aperçut une forte escadrille d'aéroplanes français se dirigeant vers la ville.

L'alarme fut donnée immédiatement et l'émotion fut grande. Des aéroplanes allemands s'élancèrent à la rencontre des envahisseurs pendant que le kronprinz et son état-major s'éloignaient en automobile.

LA GUERRE AÉRIENNE

Où vont ces zeppelins ?

Amsterdam, 12 Février.

Un zeppelin a été aperçu avant-hier soir, au-dessus de Tilburg, se dirigeant vers l'Ouest.

Suivant un autre télégramme, un zeppelin est passé hier au-dessus de Vlieland, se dirigeant vers le Nord, tandis qu'un troisième dépêche annonce qu'un zeppelin est passé hier matin au nord d'Ameland, se dirigeant vers l'Ouest.

La perte du « L-19 »

Paris, 12 Février.

Discutant les causes de la perte du *L-19*, qui est attribuée au feu des canons hollandais, le *Deutsche Tages Zeitung* prétend qu'un dirigeable ne peut pas se perdre dans le brouillard, parce que, dans ce cas, il s'élèverait aussi haut que possible, et que si le zeppelin abattu volait tellement bas qu'il put être atteint par le feu des canons, c'était parce qu'il avait éprouvé quelque accident, et que le pilote avait l'intention de prendre terre pour exécuter les réparations nécessaires.

Le journal allemand maintient qu'un dirigeable endommagé a autant de droit de prendre terre sur un territoire neutre, qu'un navire de guerre endommagé de passer un certain temps dans un port neutre, et il expose comme une nécessité, que, dorénavant, les droits d'un aéroplane doivent être définitivement déterminés, et que les troupes qui défendent les territoires neutres doivent recevoir à cet effet des instructions et des ordres précis.

Deux aviateurs anglais sauvés en mer

Paris, 12 Février.

On mande de Stockholm au *Morning Post* :

« Le capitaine du steamer de Gothenburg *Olof-Wijk* relate qu'il a récemment sauvé deux aviateurs anglais se trouvant au large de la côte hollandaise. Il aperçut un hydroplane peint aux couleurs françaises. Deux hommes, qui étaient dans un état d'épuisement, se trouvaient à bord, et comme on leur demanda s'ils désiraient être recueillis, ils répondirent par l'affirmative et furent, en conséquence, transportés sur le steamer.

« L'hydroplane fut pris à la remorque, mais en raison des ténèbres, le steamer s'ancra et, pendant une tempête, la machine se brisa et partit à la dérive pour se perdre en haute mer. Les aviateurs ont pu, plus tard, être débarqués à Douvres. »

Chute mortelle d'un officier aviateur

Hazebrouck, 12 Février.

On apprend, de Saint-Omer, qu'un officier aviateur, qui essayait un appareil dans cette région, a été précipité de son appareil d'une hauteur de vingt mètres, au moment où il voulait atterrir.

Le malheureux a été relevé sans vie.

Il a été enterré avec les honneurs militaires.

Une intéressante Cérémonie à Toulon

La remise de la Croix de guerre au sous-marin « Cugnot »

Toulon, 12 Février.

Une intéressante cérémonie a eu lieu aujourd'hui dans l'arsenal à l'occasion de la citation à l'ordre de l'armée navale et la remise de la Croix de guerre au sous-marin *Cugnot*, dont on se rappelle les belles actions en Méditerranée et dans l'Adriatique.

Une superbe allocution a été adressée par le nouveau commandant du navire aux marins de l'équipage du sous-marin, puis des Croix de guerre et des Médailles militaires ont été distribuées à des officiers, officiers mariniers et matelots du navire.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 12 Février.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Belgique, après une préparation d'artillerie assez violente, les Allemands ont, à plusieurs reprises, tenté de franchir le canal de l'Yser à la hauteur de Steenstraete et d'Hetsas.

Sous le feu combiné de notre artillerie et de nos mitrailleuses, ces tentatives ont échoué.

En Champagne, l'activité de l'artillerie a été très vive dans les régions de la Butte-du-Mesnil et de Navarin. Après un bombardement de plusieurs heures, l'ennemi a pu pénétrer dans un petit saillant de notre ligne, entre la route de Navarin et celle de Saint-Souplet.

Au nord-est de la Butte-du-Mesnil, les Allemands ont essayé, par une nouvelle contre-attaque, de nous chasser des éléments de tranchée occupés par nous hier. Ils ont été repoussé.

Nous avons continué à progresser à la grenade à l'est de ces éléments, et nous avons fait quelques prisonniers.

En Argonne, près du Four de Paris, nous avons donné un camouflet qui a bouleversé les travaux de mine de l'adversaire.

Dans les Vosges, au nord de Wissembach (est de Saint-Dié), une attaque d'infanterie ennemie, accueillie par notre feu, n'a pu aborder notre première ligne.

Pau, 12 Février.

Après sa visite à l'école des pilotes, la Commission sénatoriale a été reçue par le maire, M. de Lassence.

La Commission est repartie ce soir, à 5 h. 39.

Les résultats du voyage de M. Briand à Rome

L'Italie et l'unité d'action des Alliés

Réunion d'une conférence à Paris

Rome, 12 Février.

L'Agence Stefani publie ce soir le communiqué officiel suivant :

Dans la réunion qui a eu lieu ce matin à la Consulta, entre les membres du gouvernement français : M. Briand, président du Conseil, ministre des Affaires Etrangères ; M. Bourgeois, ministre d'Etat, et M. Barrère, ambassadeur de France, et les ministres italiens : M. Salandra et M. Sonnino, on est tombé d'accord sur la nécessité de coordonner plus étroitement les efforts des Alliés en vue de mieux assurer la parfaite unité d'action, nécessité qui a déjà été reconnue par les autres gouvernements alliés, et la réunion dans ce but, à Paris, dans le plus bref délai, d'une conférence entre les Alliés, à laquelle assisteraient également leurs représentants politiques et leurs délégués militaires.

Les travaux de cette conférence vont être préparés par une réunion préalable des états-majors.

SUR NOTRE FRONT

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 12 Février.

Le gouvernement belge fait le communiqué officiel suivant :

L'artillerie a été fort active aujourd'hui, surtout dans la région au nord de Steenstraete, où s'est déroulée une lutte violente à coups de bombes.

Les Allemands avouent nos succès

Bâle, 12 Février.

Les Allemands avouent que les Français ont pénétré dans leurs tranchées à l'est de Maisons-de-Champagne.

Grave accident sur le front anglais

Hazebrouck, 12 Février.

Le *Cri des Flandres* annonce aujourd'hui qu'un accident très grave s'est produit à Merville, près d'Hazebrouck.

Un officier anglais faisait à ses hommes la théorie sur l'emploi des grenades à main, lorsque celle qu'il avait en main éclata.Cinq hommes furent tués sur le coup ; vingt-quatre autres sont blessés, dont quatre très grièvement.

L'anniversaire du torpillage du « Lusitania »

New-York, 12 Février.

La *New-York Tribune* publie un dessin satirique représentant la Colombie saluant un monument funéraire que drapent les couleurs américaines et portant cette inscription :

« A la mémoire des 115 citoyens américains, hommes, femmes et enfants assassinés par une nation trop barbare pour être scrupuleuse, et abandonnés par un pays trop fier pour se battre. — 7 mai 1915. »

LA GUERRE NAVALE

Une prétendue victoire de la flotte allemande

Londres, 12 Février.

D'après un télégramme de Berlin reçu à Amsterdam, l'Amirauté allemande a publié le communiqué suivant :

La nuit dernière, nos torpilleurs rencontrèrent, au Dogger-Bank, à environ 100 milles à l'est de la côte britannique, plusieurs croiseurs anglais qui s'enfuirent aussitôt ; ils furent poursuivis par nos bateaux, qui coulèrent le nouveau croiseur *Arabis* et frappèrent d'une torpile un second croiseur.

Nos torpilleurs ont recueilli le commandant de l'*Arabis*, deux autres officiers et 21 hommes. Nos forces n'ont subi aucun dommage ni aucune perte.

Au sujet de ce communiqué, l'Amirauté britannique fait savoir que « les croiseurs » mentionnés étaient quatre navires releveurs de mines, trois sont revenus intacts.

Les journalistes russes en Angleterre

Pétrograde, 12 Février.

Un groupe de journalistes russes partira le 14 février pour l'Angleterre, où, sur l'invitation du gouvernement britannique, ils visiteront les usines et les fabriques travaillant pour l'armée et la flotte.

On projette une visite analogue en France.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 12 Février.

Le grand état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Dans le secteur de Riga, les Allemands ont tiré avec des obus de gros calibre sur nos tranchées près de la Dvina.

Sur les positions de Dwinsk, une lutte pour la possession d'un entonnoir formé par l'explosion d'une de nos mines, a duré toute la journée et s'est terminée à notre avantage.

Après un feu animé, nous avons occupé le village de Garbounovka.

Près du lac de Sventen, lutte très intense à coups de bombes.

Près de Tchemerine, l'ennemi a lancé de temps en temps des rafales de feu contre une hauteur que nous avions occupée.

En Galicie, dans la région de Tzebroff, l'ennemi s'est acharné à nous déloger d'une hauteur que nous avions occupée.

Au prix d'énormes pertes, il y a réussi, mais aussitôt, un de nos vieux et glorieux régiments, par une contre-attaque fougueuse, a, pour la seconde fois, culbuté l'ennemi de la hauteur.

Les prisonniers faits sur cette hauteur ont raconté que notre artillerie a infligé à l'ennemi d'énormes pertes.

Dans la soirée du 11 février et dans la nuit du 12, l'ennemi a cherché à reconquérir la hauteur de la région de Tzebroff. Il a lancé trois contre-attaques désespérées, qui ont toutes été repoussées avec d'énormes pertes pour l'ennemi.

FRONT DU CAUCASE. — Notre offensive continue avec succès.

Importants mouvements de troupes à la frontière roumaine

Genève, 12 Février.

On mande de Jassy au Lloyd, que les communications par chemin de fer entre la Russie et la Roumanie ont été de nouveau interrompues à la suite de mouvements de troupes. La correspondance a manqué également. Les trains roumains vont jusqu'à Unghény où les rares voyageurs qui veulent poursuivre leur route vers l'intérieur de la Russie, sont retenus, car seuls les trains militaires circulent en Bessarabie.

Les chemins de fer roumains n'ont pas encore été avisés officiellement de cette interruption de service.

Les Russes remportent des succès sur tout le front

Londres, 12 Février.

Dans les dernières vingt-quatre heures, les Russes ont remporté des succès tactiques sur la presque totalité du front. Partout, excepté dans le secteur Nord, nos alliés attaquent igoureusement.

Les Corsaires allemands

Un transatlantique poursuivi

Londres, 12 Février.

Les journaux publient un télégramme de Boston disant que le transatlantique Cretic, *de la Compagnie White Star, qui vient d'arriver, rapporte qu'il a été poursuivi par un navire ennemi dans les parages de Gibraltar. Il est possible qu'il s'agisse du* Ponga *ou du* Moewe, *qui a pris l'*Appam.

Un vapeur boche canonné au Brésil

Rio-de-Janeiro, 12 Février.

Le vapeur allemand *Asuncion*, retenu dans le port de Belem, avait demandé un permis d'accoster pour prendre de l'eau. Profitant du brouillard, il vira de bord et essaya de gagner la mer.

Le croiseur *Republica* et l'aviso *Teffe* ayant découvert la tentative, tirèrent à blanc sur l'*Asuncion*, qui, n'obéissant pas, fut canonné. Le vapeur s'arrêta aussitôt et retourna dans le port.

Le capitaine a déclaré qu'il ne voulait pas s'échapper. Une enquête est ouverte.

L'Italie en Guerre

Communiqué officiel italien

Rome, 12 Février.

Le commandement suprême de l'armée italienne fait le communiqué officiel suivant :

L'activité de nos détachements d'infanterie a amené de petites rencontres qui nous ont été favorables près de Madonna-di-Monte-Albano, au nord de Mori et à Potrich.

Dans la vallée de Terragnolo, nous avons fait quelques prisonniers.

Notre artillerie a dispersé des travailleurs ennemis aux environs de Rovereto et dans la zone de Somma-Alto, au sud-est de Folgaria. Elle a tiré également sur des colonnes de troupes et des fourgons en marche le long des routes muletières de Riovolaja et du torrent de Kronhof (Gail).

Sur le front de l'Isonzo, aucun événement important.

Signé : CADORNA.

Comment les Autrichiens écrivent l'histoire

Rome, 12 Février.

On lit dans le carnet d'un soldat au 2e régiment des chasseurs impériaux, tué à Oima-Lana, dans le combat du 2 février, la note textuelle suivante :

On nous communique du quartier général :

« L'ennemi a été battu et anéanti à Tolmino. On lui a fait 10.300 prisonniers, pris 108 canons et 450 mitrailleuses. »

Signé : NOROEVIO, *général d'infanterie.*

Il paraît impossible que le général Noroevio, commandant l'armée de l'Isonzo, soit l'auteur de cette communication absolument mensongère et même ridicule, car dans la zone de Tolmino, aucun combat important n'a eu lieu récemment.

Il faut croire dès lors que ces absurdes inventions proviennent de commandements secondaires dans le but évident de relever, par tous les moyens, le courage de leurs troupes.

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

L'Italie va débarquer des gendarmes à Corfou

Genève, 12 Février.

Le *Bund* apprend que le ministre d'Italie à Athènes a déclaré à M. Skouloudis que l'Italie débarquera des gendarmes à Corfou pour réorganiser les armées serbe et monténégrine.

Les Travaux du Camp retranché de Salonique

Salonique, 12 Février.

Les travaux de défense du camp retranché de Salonique ne cessent d'être accrus et perfectionnés. 3.500 réfugiés serbes travaillent sans arrêt, se relayant jour et nuit à l'établissement de nouvelles lignes de tranchées.

Les états-majors alliés ont également fait appel, pour cette tâche, à la main-d'œuvre locale. Des milliers de paysans grecs attirés par les hauts salaires qui leur sont donnés, travaillent à côté des Serbes.

De l'avis des experts militaires grecs qui ont pu examiner les travaux de défense dans certains secteurs avancés, la prise de Salonique est aujourd'hui chose impossible. Ils estiment qu'il y faudrait une armée d'un demi-million d'hommes, disposant d'énormes réserves et appuyée par une vaste artillerie, et que même dans ce cas, et à supposer que les Alliés ne reçoivent de leur côté aucun renfort, plusieurs mois y seraient nécessaires.

De grandes quantités de matériel de guerre et de nombreuses batteries d'artillerie lourde française ont été débarqués depuis une semaine et de nouveaux transports français et anglais ne cessent d'arriver. Le moral des troupes est magnifique et leur confiance en l'issue des opérations absolue.

D'autre part, on confirme que le haut commandement allié fait procéder à l'établissement de nouvelles voies ferrées. La principale allant de Topsin jusqu'aux lignes avancées des tranchées du front et la seconde doublant la grande ligne du Vardar.

Les rapports entre la population grecque et les troupes alliées sont excellents, et les raids aériens des Allemands ont eu, à cet égard, le meilleur effet.

La Grèce et l'Entente

Londres, 12 Février.

La déclaration du gouvernement grec continue à former le sujet principal de discussion des journaux d'Athènes, dont plusieurs ont annoncé que les légations des puissances de la Quadruple-Entente allaient faire paraître un communiqué affirmant que ces puissances n'ont nullement tenté de contraindre la Grèce à sortir de la neutralité.

Le correspondant de l'agence Reuter, à Athènes, annonce que la diplomatie de la Quadruple-Entente ne songe nullement, au moins à l'heure actuelle, à publier un pareil communiqué, puisqu'elle ne voit, dans le discours du président du Conseil, que la confirmation de ce qui a déjà été dit.

La Belgique martyre au secours de la Pologne envahie

Genève, 12 Février.

Plusieurs correspondants de journaux suisses signalent la façon touchante avec laquelle la Belgique martyre vient en aide à la Pologne envahie. Dans les églises de Belgique, les collectes pour les Polonais ont produit plus de 50.000 francs. Quelques détails sont plus particulièrement émouvants. A Visé,par exemple, où, comme on sait, il ne reste plus pierre sur pierre, on a reçu 200 francs pour la Pologne.

L'aviateur Graham White grièvement blessé

Hazebrouck, 12 Février.

On annonce que le lieutenant aviateur anglais Graham White, serait grièvement blessé.

On se rappelle qu'avant la guerre, Graham White était un fervent du looping the loop. Il était lieutenant depuis janvier dernier.

La Débâcle commerciale allemande

Quatre maisons en faillite

Montévidéo, 12 Février.

On assure de bonne source que quatre maisons de commerce allemandes sont en faillite.

Leur passif atteint douze millions de francs.

Le frère de Pégoud se suicide

Paris, 12 Février.

Un mobilisé, François-Régis Pégoud, âgé de 36 ans, originaire du département de l'Isère, attaché aux ateliers Nieuport, à Villacoublay, a été trouvé pendu dans le bois des Hospices, au Petit-Bicêtre.

Le défunt était le frère de l'aviateur Pégoud, mort glorieusement en Alsace.

Tremblement de terre à la Martinique

Fort-de-France, 12 Février.

Hier soir, à 11 h. 13, une légère secousse sismique a été ressentie. Il n'y a pas de dégâts.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA MUNICIPAL. — Aujourd'hui, à 2 h. 15, dernière de *La Bohème*, de Puccini, avec Ed. Clément de l'Opéra-Comique ; à 8 h. 15, *Mireille*, de Gounod, avec Mlle Livson.

GYMNASE. — Aujourd'hui et demain, à 2 h. 30 et à 8 h. 30, représentations sensationnelles avec Anderson, le plus célèbre magicien du siècle.

CHATELET-THEATRE. — Aujourd'hui, à 2 h. 30 et à 8 h. 15 : *Les Deux Gosses*, le drame émouvant et si populaire de Pierre Decourcelle.

ALCAZAR LEON DOUX. — Aujourd'hui, à 2 h. 30 et à 8 h. 30, la revue : *Quand Même !* avec ses scènes nouvelles.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Aujourd'hui, matinée et soirée. Partie de concert et cinéma.

VARIETES-CASINO. — Aujourd'hui, à 2 h. 30 et à 8 h. 30 : *Le Poilu*, opérette; *Hortense a dit : « Je m'en fous ! »*, pièce en 1 acte. Partie de cinéma.

ELDORADO-CINEMA. — Toutes les actualités. En matinée, entrée 40 centimes.

Bulletin Financier

Paris, 12 Février. — Les affaires ont été une fois de plus assez suivies aujourd'hui, mais l'attention s'est portée principalement sur le Rio-Tinto, qui a fait un nouveau bond en avant, en conformité d'ailleurs avec le mouvement signalé de Londres sur cette place. En effet, il est monté hier après la clôture du Stock Exchange de 1 livre sterling, et nous devions forcément nous ressentir ici de cette nouvelle hausse.

L'Extérieure Espagnole a été de nouveau ferme, mais nos Fonds nationaux sont très calmes. Petit tassement sur la Banque de France. Banques russes encore demandées.

Sur le marché en banque, les Mines d'or Sud-Africaines conservent leur bonne allure. Les coupons suivants ont été détachés aujourd'hui : Brakpan 5 fr. 80, Main Reep 1 fr. 40. Valeurs de caoutchouc calmes. Valeurs industrielles russes avec quelques transactions. Mines cuprifères demandées, mais sans progrès nouveaux.

Bourse de Paris du 12 Février

3 % Français, 61.— 5 % Français, libéré, 87 25; non libéré, 87 25.— Obligation Ouest-Etat 4 %, 400.— Argentin 4 1/2 % 1911, 81.— Extérieure Espagnole 4 %, 91.— Japonais 4 % 1905, 83 50.— Portugais 3 % nouveau, 62 15.— Russe 5 % 1906, 83 70; 4 1/2 % 1909, 72 45; 4 1/2 % 1914, libéré, 82 75.— Banque de France, 4.470.— Banque de l'Algérie, 2.382.— Banque de Paris et des Pays-Bas, 810.— Compagnie Algérienne, 970.— Comptoir National d'Escompte de Paris, 645.— Crédit Lyonnais, 981.— Action Andalous, 353.— Action Nord d'Espagne, 420.— Action Saragosse, 415.— Docks et Entrepôts de Marseille, 406.— Transatlantique ordinaire, 125.— Messageries Maritimes, 78.— Métropolitain de Paris, 209.— Compagnie Générale Française de Tramways, 392.— Briansk, 295.— Ville de Paris 1865, 525; 1871, 352; 1875, 485; 1876, 480; 1894-96, 256; 1898, 312; 1899, 300; 1904, 312; 1905, 315 50; 1910 3 %, 279. 1912, 222.— Méditerranée 3 %, fus. anc., 332; fus. nouv., 334.— Midi, 339.— Lombardes anciennes, 185.— Nord d'Espagne, 1re série, 359.— Saragosse, 1re série, 344.— Communales 1879, 415; 1880, 450 50; 1891, 293; 1892, 323; 1899 319; 1906, 358; 1912, 198.— Foncières 1879, 460; 1883 ,397; 1885, 325; 1895, 332; 1903, 255; 1909, 193; 3 1/2 % 1913, lib., 402; 4 % 1913, 420.— Messageries 3 1/2 %, 275.— Panama à lots, 97.

Marché en Banque. — Argentin 6 %, 99.— Caoutchouc, 92.— Cape, 77 50.— Chartered, 14.— Chino, 339.— Debeers ordin., 305.— East Rand, 29 50.— Goldfields, 37 25.— Lena, 42 50.— Malacca, 125.— Modderfontein, 158.— Platine, 420.— Rand Mines, 108 50.— Spassky, 51 50.— Spies, 18.— Tharsis, 164.— Toula, 1.035.— Utah 498.— Village, 22.— Dnieprovienne, 2.150.— Kinta, part, 260.— Colombia, 810.— Grosnyi ord., 1.870.— Monaco, 2.475; cinquième, 495; obligation, 243.— Chèque sur Londres (cours extrêmes), 27 98 et 28 04.— Recettes du Canal de Suez, du 11 fév., 130.000.

TRIBUNAUX

Arrêt de mainlevée de séquestre

Une ordonnance de mise sous séquestre d'un cheval et d'une voiture appartenant à la Société du Bouillon Kub, ayant été rendue d'office, à la requête du procureur de la République du tribunal civil de Carcassonne, par le président de ce Tribunal, la Cour d'appel de Montpellier, sur l'appel interjeté par ladite Société, a, dans son audience du 24 janvier dernier, sous la présidence de M. le premier président Sachet, et sur les conclusions conformes du ministère public, rendu l'arrêt suivant :

La Cour :

Attendu que les pièces de la procédure ne démontrent nullement que sous la forme d'une société régulièrement constituée en France, suivant les prescriptions de la loi française, la Société dite du Bouillon Kub dissimule une association allemande ou alimentée par des capitaux allemands ; que ses actionnaires sont tous Français ou Suisses ; qu'à la vérité une grande partie des actions appartiennent d'une part à la Société laitière Maggi, qui tout en ayant son siège social à Paris, compte parmi ses principaux actionnaires la Société Générale Maggi de Kemptal (Suisse), et d'autre part à la Société Immobilière Maggi, également française, mais dont la plupart des actions sont entre les mains de la Société Immobilière Suisse de Kemptal ; qu'en admettant, ce qui d'ailleurs n'est pas établi, que les capitaux ayant servi à constituer ces deux Sociétés suisses de Kemptal aient été fournis par la Banque du Crédit Suisse, il n'en résulterait nullement la preuve que ces capitaux fussent allemands, la Banque du Crédit Suisse ayant son siège social en Suisse et ayant été constituée dans les formes prescrites par la législation fédérale ;

Attendu, au surplus, que le Tribunal de la Seine, qui, étant celui du siège social de la Société du Bouillon Kub, est le mieux placé pour connaître la nationalité véritable de cette Société et l'origine des capitaux qui ont servi à la constituer, n'a point ordonné la mise sous séquestre de ses biens, et n'a été saisi, par son Parquet, d'aucune requête en vue de cette mesure ; qu'enfin tous les tribunaux devant qui des demandes dans ce sens ont été portées, les ont rejetées ;

Par ces motifs :

Infirme l'ordonnance attaquée ;

Ordonne mainlevée des saisie et séquestration dont la Société du Bouillon Kub a été l'objet dans l'arrondissement de Carcassonne.

(Voici, d'après la *Gazette des Tribunaux*, la liste des ordonnances de mainlevée de séquestre auxquelles fait allusion l'arrêt ci-dessus : Autun, 10 juillet 1915 ; Béziers, 20 octobre 1915 ; Boulogne-sur-Mer, 25 septembre 1915 ; Gaillac, 20 août 1915 ; Montbéliard, 11 octobre 1915 ; Poitiers, 11 août 1915 ; Pont-l'Evêque, 14 avril 1915 ; Le Puy, 20 août 1915 ; Villeneuve-sur-Lot, 2 janvier 1915 ; Montpellier, 6 octobre 1915.)

AVIS DE DECES

M. Marius Montanaro et M. Laurent Montanaro font part du décès de **Mme Marie GAYRIER**, veuve **MONTANARO**, âgée de 76 ans. Les obsèques auront lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures, rue Loubon, 36. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. On ne reçoit pas de couronnes.

M. J. Bourrelly et ses filles, les familles Bourrelly et Moutte ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fils, frère, neveu et cousin bien-aimé **Baptistin BOURRELLY**, décédé le 12 février, à neuf heures du matin, à l'âge de 36 ans, muni des Sacrements de l'Eglise. Le convoi aura lieu lundi 14 du courant, à huit heures, 111, boulevard de Plombières, quartier Belle-de-Mai.

REMERCIEMENTS

Mme veuve Sérignan et sa famille remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qu'elles ont reçues à l'occasion du décès de **M. Noël SERIGNAN**, instituteur public.

AMPUTÉS !

Voici une Jambe solide, pratique, très perfectionnée, du prix de 130 à 160 fr. suivant le cas et qui vous sera livrée en 8 jours.

Demandez la notice sur la Jambe Artificielle

"LA ROBUSTE"

à M.M. G. BOS & PUEL, orthopédistes, 234, Faubourg St-Martin (*angle de la rue Lafayette*) *PARIS*

Modèle essentiellement garanti, recommandé aux travailleurs. Permet seul une marche facile et l'exercice de tous les métiers.

BRAS ARTIFICIELS et tous Appareils de Prothèse

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE 52 fr.

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE { Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, SETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

DESINFECTION DES APPARTEMENTS Manufacture d'échelles en tous genres

LA PHOCEENNE

23 et 25, rue de la Palud, 23 et 25

Mardi 15 Février

LE PETIT PROVENÇAL

publiera

Les Trois Masques de l'Etrangère

Grand Roman d'Actualité inédit

par M. CLAUDE TRÉVOUX

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 12 février. — Pedri Pauline, Mazargues.— Barbier Hélène, Mazargues.— Amendola Victor, rue Jouve, 13.— Castelbon Jacques, boulevard Périer, 24.— Seube Albert, place d'Aix, 8. — Appaix Charles, rue Tilsitt, 73.— Allène Raymond, rue Bravet, 27.— Satta Antoine, traverse de Gibbes, 12.— Cortès Successe, rue Désirée, 18.— Bertolini Raoul, rue Benjamin-Delessert, 11.— Rossi Jean, chemin de Saint-Joseph.— Poiesso Mathilde, Mazargues.— Oder Gabriel, 42, chemin de Saint-Pierre.— Allié Joseph, traverse du Zéphir.— Olive Camille, allées des Capucines, 67.— Jullien Georges, cours Lieutaud, 78.— Carlomusto Jeanne, chemin des Caillols.— Rousset Léonie, rue du Théâtre-Français, 1.

Total : 26 naissances, dont 8 illégitimes.

DECES du 12 février. — Mathis Pierre, 74 ans, impasse du Laurier, 19.— Rousset Henri, 67 ans, traverse Saint-Etienne, 24.— De Fleurian Marie, 52 ans, L'Estaque-Plage.— Domenge Marie, 72 ans, rue des Minimes, 20.— Bisson François, 74 ans, avenue du Prado, 208.— Ginoux Claude, 66 ans, rue Château-Payan, 96.— Bernus Louis, 47 ans, boulevard Tellène, 3.— Robart Louis, 67 ans, rue Périer, 11.— Zaina Marie, 2 ans, rue Beaupré, 9.— Chaspoul Marie, 63 ans, rue des Petites-Maries, 2.— Le Berre Gabriel, 43 ans, Saint-Mitre.— Dubois Romain, 63 ans, rue Nau, 60.— Montanaro Marie, 71 ans, rue Loubon, 36.— Crulli Bruno, 10 mois, rue des Bons-Voisins, 53.— Giraud Joseph, 74 ans, Estaque-Gare.— Pascal Marie, 81 ans, rue Audimar, 15.— Franceschini Jean, 83 ans, boulevard Vauban, 52.— Monetta Carmen, 6 ans, rue Juramy, 27.— Bérenger Julie, 62 ans, rue Chicot, 8.— Travier Marie, 83 ans, Mazargues.— Nulla Gaëtan, 10 mois, rue de la Croix-d'Or, 7.— Orgebin Georges, 43 ans, boulevard Tellène, 39.— Sbana Ernest, 43 ans, chemin de la Batterie, 97.— Carsenac Maurice, 5 ans, La Rose.— Bizot Jean, 52 ans, rue Sainte, 145.— Andreani Zerlani, 35 ans, rue Saint-Pierre.— Denat Faustin, 47 ans, rue Montolieu, 2. — Pons Henri, 26 ans, Accates-La Valentine.— Hermelin Jacques, 65 ans, rue Bernard, 13.— Ranguis Madeleine, 7 mois, rue d'Oran, 4.— Sarda Marie, 74 ans, rue de l'Evêché, 119.— Danjou Jean-Baptiste, 80 ans, rue Abbé-de-l'Epée, 114.

Total : 34 décès, dont 6 enfants, plus 2 mort-nés.

Bourse de Marseille du 12 Février

3 % Nominatif, 61; coupures, 61.— 3 % au Porteur, coupures, 61; c. 100, 61.— 5 % Certificat Provisoire, libéré (5), 87 25; (10), 87 25; (50), 87 25; (100), 87 25; (1.000), 87 20.— Chine 4 % or 1895, 86.— Etat du Congo (Lots 1888), 53.— Japon 4 % 1910, 79 25; Bons du Trésor 5 % 1913, 505.— Russe 4 % Consolidés (1re et 2e series), c. 20, 70; (100), 66 75; 5 % 1906, 83 75; 4 1/2 % 1909, 73.— Banque de l'Algérie, 2.380.— Panama, obligations et bons à lots, 96.— Messageries Maritimes, act. ordin., 79 50; act. de prior., 125.— Compagnie Générale Transatlantique, act. ord., 125; act. de prior., 135.— Banque de Londres et Mexico (10), 225.— Société Marseillaise, act. 250 fr. payés, 495.— Société Française d'Armement, 98.— Fraissinet et Cie, 358.— Compagnie de Navigation Mixte, 300.— Raffineries de sucre de la Méditerranée, 1.200.— Raffineries de sucre de Saint-Louis, 1.250.— Société du Gaz et de l'Electricité de Marseille, 479.— Verminck C.-A. et Cie, 95 50.— Domaines de Darhoussa, 420.— Société Franco-Africaine Enfida, 850.— Immobilière Marseillaise, 456.— Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, 1.105.— Brasseries de la Méditerranée, 340.— Chantiers et Ateliers de Provence, 370.— Société des Chaux et Ciments Romain Boyer, 82.— Fournier L.-Félix et Cie, 149 50.— Société Française des Glycérines, 460.— Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 450.— Ville de Paris 1865 4 %, 525; 1871 3 %, 361; 1898 2 %, quarts, 80; 1912 3 %, lib. prov., 222 50.— Communales 1879 2.60 %, 420; 1912 3 %, lib., 200.— Foncières 1909 3 %, 195; 1913 3 1/2 %, lib., 399; non lib., 387.— Paris-Lyon-Méditerranée 3 %, 350; fus. anc., 333; fus. nouv., 335.— Charbonnages des B.-du-Rh. 5 %, 490.— Docks et Entrepôts de Marseille 3 %, 358.— Société du Gaz et de l'Electricité de Marseille 4 %, 386.— Messageries Maritimes 3 1/2 %, 270; 5 %, 330.

PLUS DE PRODUITS BOCHES !

BOUILLON DUVAL EN CUBES

EST ESSENTIELLEMENT FRANÇAIS

EXIGEZ L'ÉTUI VERT

Gd HOTEL DU GLOBE

Rue Colbert (face Postes) · MARSEILLE

Confort Moderne · Chambres Touring-Club

Electricité · Ascenseur · Tél. 17.63

Tribune du Travail

m On demande une commise de 15 à 18 ans, pour la porte, magasin, 20, rue de l'Académie.

m On demande un demi-ouvrier tailleur pour dames, rue du Musée, 28, au 4e.

m On demande femme de ménage et journalières, chemin de la Calade, 8, Saint-Louis.

m On demande un jeune commis pour les courses, 142, rue de Rome, boucherie.

m Vendeuse capable est demandée, 10, rue Rouvière, parfumerie.

m On demande des ouvrières giletières, 62, rue de la Joliette.

m Ouvrières sont demandées, équipement militaire 109 boulevard National ou rue Paradis, 444. Urgent.

m Fraiseur de lisses et un fraiseur de talons demandés, chaussures Malaspina, 30, rue du Muguet.

m On demande un petit garçon pour faire les courses, présenté par ses parents, 6, rue Montgrand, magasin de modes.

MAISON BAZE

COURS SAINT-LOUIS

Demain LUNDI et Jours suivants

Vente Annuelle de

RUBANS LAVABLES

DENTELLES

BRODERIES

Continuation de notre Vente Réclame de LINGERIE et CORSETS

De LUNDI 14 au SAMEDI 19 AUX ARMES DE FRANCE DERNIERE SEMAINE

de la Gde RÉCLAME annuelle de BLANC-LINGERIE-RIDEAUX-STORES, etc., et de BONNETERIE

Nous sacrifions des LOTS de COSTUMES, CONFECTIONS, JUPES, PEIGNOIRS DAMES et FILLETTES COUPONS

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES. MUGUET. En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations.

POMPES

MOTOS-POMPES et MOTEURS

Cuivrerie, Matériel d'incendie et Extincteurs

Tuyaux cuir, toile et caoutchouc

PAUL DEVEZE, 8-16, rue Belsunce, MARSEILLE

EMPLOYÉ CHAPELIER connaiss. bien la partie, non mobil., sér., act., dem. de s., appointem. sér. S'adr. Chapellerie Jockey-Club, Toulon. Réf. exig.

DES MILLIERS DE GUÉRISONS rapides et radicales obtenues dans les cas les plus graves, les plus anciens, les plus rebelles avec le *Traitement Dépuratif, Végétal, Inoffensif* J. M. LARCADE de TARBES prouvent que cette méthode constitue aujourd'hui une médication infaillible contre : *Eczémas, Pelade, Dartres, Chute des Cheveux, Follicules, Démangeaisons, Psoriasis, Sycosis, Acné, Herpès, Boutons, Plaies aux Jambes, Ulcères, Eczémas Variqueux, Hémorrhoïdes, Glandes, Humeurs Froides, Vices du Sang*, etc. — *Résultats immédiats. Brochures et Renseignements gratis.* Ecrire : LARCADE, Phien-Chimiste, Tarbes (H.-P.)

Café Torréfié "Le Cabanon"

Supérieur à tous

Les plus vastes magasins de cafés verts et torréfiés de toutes qualités.

Brûlerie Régionale de Cafés Rue NATIONALE, 62-64

MARSEILLE (Tél. 41-40)

Expéditions par colis postaux France

Env. du prix-cour. sur demande

QU PINTO VENDE Ecriteaux et Enseignes

en tous genres, sur cartons, calicot, etc.

MAISTRE, place Préfecture, 1

MARSEILLE

VIEUX JOURNAUX

pour pliage et emballage

A VENDRE

Demander prix et conditions à M. Juge, *Petit Provençal*, Toulon.

Appartements Meublés

CHAMBRES & CUISINES

46, rue Fortia, 46

La vie ou la mort coule dans nos veines, selon que notre sang est pur ou impur

VICES DU SANG

GUERIS par le

DÉPURATIF ALLEN

Essence composée de Salsepareille rouge iodurée

Hommes ! - Femmes !

Cette essence est le dépuratif le plus énergique que l'on connaisse, c'est la lessive du sang et des humeurs dont elle expulse les vices et les impuretés.

Elle est recommandée par les sommités médicales pour combattre l'état morbide du sang dans les cas d'eczéma, syphilis, humeurs, maladies de la peau, dartres, boutons et plaies de mauvaise nature provenant d'une altération accidentelle ou héréditaire du sang.

Cette essence est composée avec les sucs concentrés de plantes les plus dépuratives et ceux de la salsepareille rouge de Honduras.

Elle est dix fois plus énergique que le sirop de salsepareille et bien supérieure à tous les dépuratifs connus.

Au Retour d'Age ou âge critique. Le **Dépuratif Allen** est le seul remède souverain pour combattre les maladies de la femme. A ce moment, le sang n'ayant plus sa libre circulation, comme tout liquide stagnant, se corrompt et engendre des principes morbides, germes d'une foule de maladies, telles que : les kystes, les tumeurs, les cancers, les fibromes, les phlébites, les varices, les troubles nerveux, l'obésité, les ovarites, les rougeurs du nez et du visage, les hémorroïdes, etc.

Dans ces cas, le **Dépuratif Allen** est à la fois curatif et préservatif, car il guérit toutes les années des milliers de malades à qui il évite les terribles conséquences des opérations souvent mortelles et toujours douloureuses.

Le flacon de 1/2 litre, **5** fr. — **6** flacons, **26** fr. *(Expédition contre mandat-poste)*

Dépôt général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE

DEPOTS : Phie du Serpent, rue Tapis-Vert. — TOULON : Phies Chabre, Gorlier, Vedel. — AIX : Phie Dou. — ARLES : Phie Maurel. — AVIGNON : Phies Maris et Rolland. — LA CIOTAT : Phie Barrière. — CANNES : Phie Antoni. — NIMES : Phie Favre. — NICE : Phie Rostagni. — ALAIS : Phie Bonnaure, et toutes les bonnes pharmacies.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

OUVRIERS

CHARPENTIERS non mobilisés ou auxiliaires sont demandés. Ecrire à Sanguin, Saint-Chamas.

DAME RÉFUGIÉE possédant plusieurs **belles fourrures,** dont une belle parure en skunks, désire les vendre à un prix bon marché, ainsi qu'un beau manteau en loutre, long. 1m30. S'adr. 23, place Notre-Dame-du-Mont, directement, 1er. Pressé

Familles de Mobilisés

Pour conseils, démarches au sujet de : Allocation, indemnité, secours, pièces et formalités pour la pension de veuve, correspondance, orphelin, soldat sous drapeaux, auxiliaire, avec famille nombreuse, disparu, prisonnier, mort, blessé, réformé, trav. agricol. Voir Just, 46, r. St-Ferréol, ou écr.

RETRAITÉ valide est demandé pour emploi garde canaux. Ecrire Gamet, Orgon.

CAISSES vides, contenance 12 à 14 litres, sont achetées à 0.75 pièce. Takina. Grand-Chemin d'Aix, 30.

LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR d'AGE.** Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

Exiger ce portrait

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. **Qu'elle n'oublie pas** que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles. **Tumeurs, Cancers, Neurasthénie, Métrites, Fibromes,** etc., tandis qu'en faisant usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY,** la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

Le flacon, **3** fr. **75** dans toutes les Pharmacies ; **4** fr. **35** franco. Expédition franco gare, par 3 flacons, contre mandat-poste de **11** fr. **25** adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER,** à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis)

SÉQUESTRE de biens allemands

Les créanciers du sieur Walter, ci-devant expéditeur à Châteaurenard, sont invités à produire leurs titres de créances dans le délai de quinzaine, à compter de ce jour, entre les mains de M. Paul Mounition, huissier à Beaucaire (Gard), séquestre des biens du dit sieur Walter.

Les paiements ou répartitions faits après ce délai ne seront plus contestables.

CDMMERCE huiles, savons, droguerie, épicerie, à vendre de suite. On traite de gré à gré, 17, rue d'Isoard, Marseille.

SAVONS réclame J. Gandiol, 17, rue d'Isoard, Marseille, 70 fr. les % kilos contre mandat poste.

A VENDRE D. F. P. torpédo 1914 10/14 H. P., état neuf : **Berliet** torpédo 1913 12 H. P. parfait entretien marche ; **De Dion** 1910 H. P. convient transf. camion. Interim s'abstenir. Etablissemts Orgon.

AGENTS hommes ou femmes pouvant faire encaissements sont demandés à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône, Corneau, poste restante Marseille.

PERDU de la perception rue Marengo et rue de Village, par femme de mobilisé, mère de deux enfants, porte-monnaie contenant le montant de son allocation. Prière de le rapporter à l'adresse que porte la feuille d'allocation.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

l'HUILE DE FOIE DE MORUE

manque cette année, remplacez-la par le produit dix fois supérieur à l'huile de foie de morue dont il possède, par ses constituants, toutes les qualités (iode, phosphate, etc.), sans en avoir les inconvénients. D'un goût des plus agréables, le **Virogénol** est accepté et réclamé par les personnes les plus difficiles et les estomacs les plus délicats. C'est le remède par excellence de toutes les maladies de poitrine ; le fortifiant, le régénérateur et le réminéralisateur de toutes les forces de l'organisme. Se prend en toutes saisons et aux mêmes doses que l'huile de foie de morue.

VIROGENOL

PRIX du flacon de 500 gr. **2.25**, p. postal ajouter **0.60**. Par 6 flacons franco de port

Dépôt général : PHARMACIE DIANOUX, 30, Gd Chemin d'Aix, MARSEILLE et **Pharmacie du SERPENT, rue Tapis-Vert, 34,** et toutes les Pharmacies.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 13 février

— 47 —

Le Mystère de la Maison d'Auteuil

Après plus d'une heure de recherches, Maynard, en démolissant une partie de la paroi qui entourait la fenêtre, découvrit un réseau de fils électriques.

— Eh bien, monsieur Duhamelle, vous le voyez, tout s'explique, me dit-il, tournant vers moi son visage couvert de sueur et rayonnant ; Koop faisait des expériences continuelles en électricité et construisait des appareils étranges, ainsi que nous avons pu en juger dans l'autre maison. Peut-être avait-il conçu le projet d'une nouvelle méthode de télégraphie sans fil, mais en attendant, il se servait de rayons en guise de signaux. De cette manière, il pouvait communiquer avec Ibrahim.

Il est évident que de chez lui, l'Arabe ne pouvait apercevoir que cette fenêtre et c'est pourquoi les étincelles partaient d'ici. Mais lorsque Ibrahim était dans la rue les signaux venaient de l'autre maison ; Koop prévenait ainsi son domestique des dangers possibles qu'il courait, des précautions à prendre, ou bien il lui faisait savoir qu'il pouvait approcher sans crainte.

— C'est possible, répondis-je, à demi convaincu, mais nous avons vu et lu des messages à un moment où les fugitifs étaient à l'étranger.

— C'est ce qu'il faudrait prouver. Ils voyageaient avec une extrême rapidité. Ils seront revenus en toute hâte passer un jour ou deux à Paris, puis ils seront repartis avec non moins de précipitation. Souvenez-vous que nous n'avons pour nous prouver le contraire que les rapports, assez vagues en somme, des polices belge et allemande.

— Alors vous croyez que lorsque le message fut envoyé, Koop se trouvait dans la maison vide ?

— Je le crois fermement, me répondit Maynard ; nous sommes déjà certains que Koop et Ibrahim étaient à Paris lors de l'assassinat de la pauvre mademoiselle Dalcroze. Remarquez qu'elle fut égorgée dans cette maison même, alors que les deux domestiques dormaient à poings fermés, ne se doutant ni de la présence de leur maître, ni de son horrible forfait.

— C'est tout à fait extraordinaire, répliquai-je, accablé par ces révélations et ces découvertes successives.

— Elle a dû être conduite d'une maison à l'autre, ajoutai-je. Quels motifs ont-ils donnés, quels mensonges ont-ils débités pour induire la pauvre créature à suivre ce passage secret qui la conduisait à sa perte ?

— Ah ! voilà ce que nous ne saurons jamais, répliqua Lartigues. Pauvre enfant, je me demande ce qu'ils ont fait de son cadavre.

— Ils l'auront sans doute enseveli dans quelque endroit désert. Je ne serais pas étonné d'apprendre qu'ils avaient une propriété aux environs de Paris, dont le jardin leur servait de charnier.

Quant aux victimes empoisonnées à l'aide du venin de cobra, certain que leur mort ne serait pas suspecte, Koop les aura abandonnées aux quatre coins de Paris, laissant à la police le soin de faire des enquêtes inutiles. Que de cadavres anonymes jetés à la fosse commune après un lugubre séjour à la Morgue !

Lartigues et moi, nous écoutions Maynard, la gorge serrée. Malgré quelque vingt-cinq années d'expérience, le chef de la Sûreté était visiblement ému à la pensée de ces assassinats. Là-bas, dans le réduit de la chambre des Secrets, gisait une jeune morte dans ses soyeux vêtements ; ici, dans une pièce abandonnée, on avait frappé une autre jeune fille, et d'elle il ne restait rien qu'une petite empreinte sur laquelle s'amoncelait déjà la poussière floconneuse.

Ces deux mortes mettaient en relief l'énormité des crimes de Koop. S'il ne s'était attaqué qu'à des hommes, nous eussions été moins péniblement surpris. Un homme peut lutter et se défendre, mais des femmes ! des jeunes filles ! des enfants !

Lartigues détourna brusquement la tête. Maynard continua :

— Nous n'avons pas besoin de chercher à comprendre davantage ce qui s'est passé. Nous savons que beaucoup d'êtres sont tombés dans ce piège cruel. A quoi bon les compter ? Nous n'ignorons pas, du moins, le nombre de ceux qui furent ramassés pendant ces trois dernières années, dans les rue de Paris. Cela nous suffit. L'essentiel est que le public ne se doute jamais de toutes ces choses. Qu'elles restent ensevelies dans l'ombre, que personne d'entre nous n'en parle ! Que pas une seule interview ne soit accordée à aucun reporter !

« Si la vérité était jamais découverte, il n'y aurait qu'un seul cri dans la presse : à savoir que nous ne connaissons pas notre métier, que nous sommes des ignorants, que nous n'accomplissons pas notre devoir, que nous sommes indignes de la mission qui nous est confiée. Non ! le public doit nous conserver sa confiance, il doit se sentir protégé par nous, et garder l'illusion que nous éloignons de lui toutes ces horreurs et tous ces crimes. »

Je compris la véhémente allocution de Maynard. L'illustre Lartigues, le prudent Monirat, le célèbre Maynard pouvaient craindre que des confidences malencontreuses apprissent au public leur intervention trop tardive, hélas !

J'acquiesçai bien volontiers, et nous retournâmes dans la salle à manger où se trouvaient Klein, Morel et Suzy.

Avec mille précautions, nous leur fîmes un récit aussi simple que possible du retour secret de Koop et de son suicide.

Les deux domestiques nous écoutèrent bouche bée, consternés ; quand à l'enfant, elle éclata en sanglots et se précipita vers moi.

— Où est Janne ? Je veux Jeanne, conduisez-moi vers Jeanne ! Oh ! mon oncle, mon pauvre oncle !...

Je la pris sur mes genoux, et j'appuyai contre mon épaule sa petite tête aux boucles folles.

— Un peu de patience, ma chérie, nous allons chercher Jeanne à présent, moi aussi je voudrais bien la revoir ; nous allons la retrouver bientôt...

Elle leva vers moi son petit visage ruisselant de larmes, si pathétiques et si touchant.

Ainsi, ironie cruelle du sort ! Koop laissait un être pour chérir sa mémoire, et le pleurer !

Cette soirée devait rester parmi les plus mémorables de ma vie. Ces découvertes terribles et précipitées, la sauvage agression de Koop, sa mort effrayante après cette confession qui réhabilitait Jeanne, tout cela se confondait dans mon esprit, me laissant ému, troublé, n'osant croire à mon bonheur ! Jeanne était libre enfin, libre de d'épouser et de m'aimer.

Où était-elle ? Fuyait-elle encore la police, convaincue d'avoir elle-même frappé dans un mouvement de colère le pauvre Edouard Barlow ?

Il ne me restait plus à présent qu'à la retrouver.

EPILOGUE

Des jours passèrent, mornes, sombres, mélancoliques. L'hiver s'achevait dans un déluge de pluie.

Et j'avais perdu Jeanne.

Malgré l'appui de Maynard qui prévint la police à l'étranger, je ne pus obtenir le moindre renseignement. Personne ne l'avait vue ; personne ne l'avait remarquée.

On ouvrit une enquête à Auteuil, au sujet de la pauvre Lucie Fernet, mais on se garda bien de donner les moindres détails ; on fit un rapport aussi simple que possible et dénué de tout intérêt, afin d'éviter un scandale.

Dans le second cas, celui de Koop, l'enquête judiciaire eut lieu le jour suivant. Klein et Morel affirmèrent que leur maître se livrait à mille excentricités, et l'on conclut à un suicide sous l'empire d'une crise de folie.

Dans toute l'affaire, la police garda un silence aussi intéressé que prudent. Personne ne dit un mot, au sujet de la collection de peintures macabres exposées dans la chambre des Secrets. On déclara que le corps de Koop avait été trouvé dans son cabinet de toilette, où il avait absorbé un poison violent. On ne précisa rien, et la Sûreté avait si bien arrangé les choses que le commissaire de police du quartier s'y trompa lui-même.

Deux jours après, je m'acheminai vers l'avenue des Sycomores, afin de rendre une visite à la tante de Lucie.

Elle avait appris le sort de sa nièce, et la fin tragique de Koop, mais sans se douter, elle non plus, de l'étendue de cette tragédie. La police craignait, en lui racontant l'histoire, qu'elle ne la confiât à son tour à quelque astucieux reporter.

Je trouvai la vieille dame vêtue de noir et accablée de chagrin. Elle me reçut dans le salon où j'étais déjà venu, et sachant que j'avais contribué à la découverte de sa nièce, me traita avec bienveillance et répondit franchement à toutes mes questions.

Je lui décrivis comment j'avais vu, quelques semaines auparavant, Koop descendre en hâte le perron et se jeter dans l'automobile qui attendait à la porte.

Il n'avait pas eu le temps d'entrer, d'où les dénégations de la femme de chambre, et se sachant surveillé par moi, il avait fui.

— Ce jour-là, lui dis-je, les objets qui se trouvaient placés devant la fenêtre furent subitement changés. Etait-ce un signal ?

— Mais non, pas du tout, répondit la vieille dame. Je me souviens très bien que la femme de chambre me parla de votre visite. Les domestiques, ce jour-là, étaient en train de nettoyer la chambre à fond, et sans doute, ils replacèrent les objets à tout hasard. Je comprends très bien toutefois que ce léger incident ait attiré votre attention.

Après quelques minutes de conversation avec la vieille dame, je la quittai en lui exprimant mes regrets que tant d'infortune attristât ses jours.

Pendant les semaines qui suivirent, c'est-à-dire jusqu'à la fin de mars environ, je demeurai dans la plus vive anxiété au sujet de Jeanne.

Elle avait échappé si complètement à toutes les recherches, que je me demandais parfois si elle n'était pas malade, morte peut-être. Elle ne m'écrivait plus depuis tant de jours !

J'avais reconduit la petite Suzy à Dieppe, et je l'avais placée dans une excellente pension où ma sœur avait été élevée.

Elle s'y habitua vite, et de temps à autre j'allais lui rendre visite. La pauvre petite me suppliait chaque fois avec des larmes de lui ramener Jeanne, et je ne pouvais que lui prodiguer de vaines consolations.

Ces visites me torturaient. La ressemblance de l'enfant et de sa cousine s'accentuait.

Suzy avait légèrement grandi, et ses vêtements noirs lui conféraient une gravité précoce et touchante.

Klein et Morel s'étaient placés chez de nouveaux maîtres ; les deux maisons d'Auteuil avaient été fermées, et la police les surveillait.

Un soir, vers les derniers jours de mars, j'étais assis tristement dans mon salon, lisant un journal du soir ; Edmond venait de ranimer le feu et de tirer les rideaux, lorsque la sonnerie du téléphone tinta dans mon bureau.

Je décrochai le récepteur et j'entendis résonner la voix de Maynard.

— C'est vous, Monsieur Duhamelle ? Ecoutez, je viens de recevoir une dépêche du commissaire central des Alpes-Maritimes. Il paraît qu'une jeune fille, répondant exactement au signalement de Mlle Cooper, est descendue à l'Hôtel Royal de Nice sous le nom de Jacqueline Charvet.

— L'ont-il arrêtée ? m'écriai-je anxieusement.

— Non ! J'ai seulement demandé que l'on surveillât ses allées et venues. Elle ignore donc que nous sommes sur ses traces, et se croit libre si, bien entendu, c'est la vraie Jeanne Cooper.

MAURICE D'ASSEROY.

(La suite à demain.)